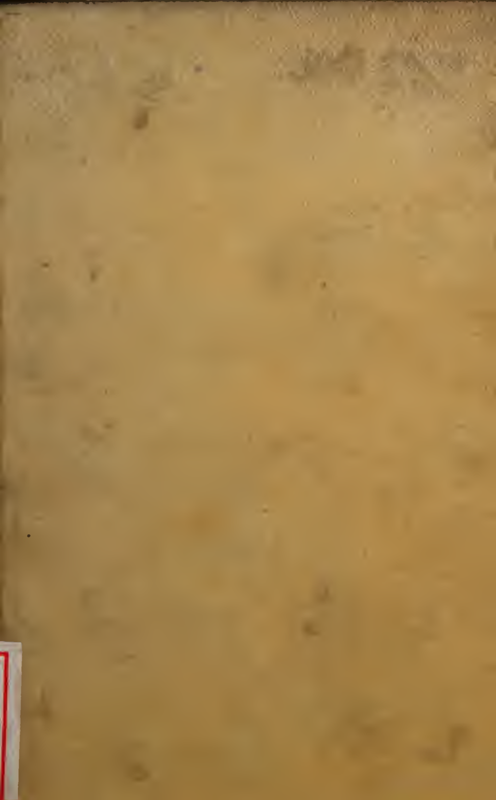




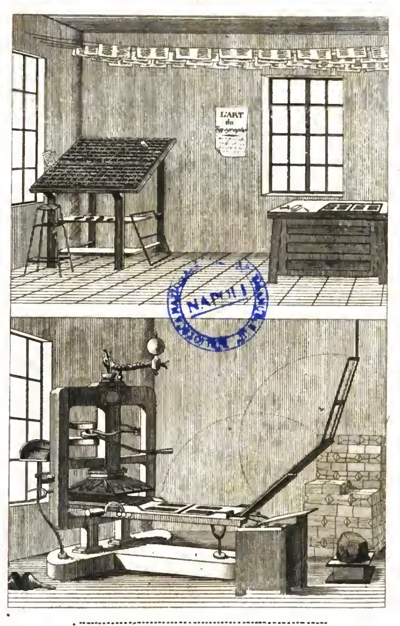
L'ART

DU

TYPOGRAPHE.



F.-P. HARDY, IMPRIMEUR, RUE SAINT-MÉDÉRIC, N°. 44.



Et par des traits divers de figures tracées,
Donne de la couleur et du corps aux pensées.
Lucain trad. de Brebœuf.

L'ART

DU

TYPOGRAPHE,

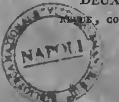
CONTENANT les détails de chacune des deux parties de cette science; la désignation et les modèles des principaux caractères; les proportions et l'alignement des vers; un vocabulaire typographique; un dictionnaire complet de mots qui ont la même prononciation, mais dont l'orthographe et la signification sont différentes; une méthode simplifiée pour la correction des épreuves; une analyse grammaticale de la langue française et de la ponctuation; un traité sur les objets dont on tire une substance propre à faire le papier; les grandeurs, qualités et poids des rames; les avantages du mécanisme des presses et l'emploi des rouleaux; enfin, ce que le typographe ne doit pas ignorer;

PAR VINÇARD, TYPOGRAPHISTE,

Breveté par S. M., ex-secrétaire de la Société Typographique, membre de plusieurs Sociétés de sciences et d'arts, etc.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

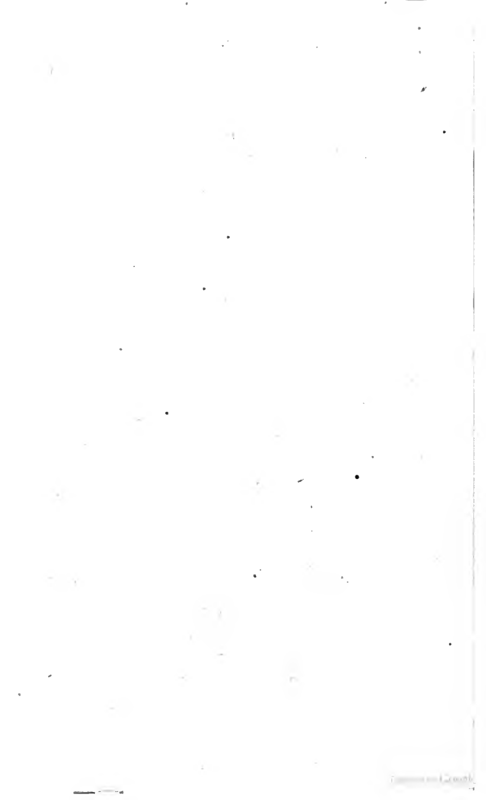


A PARIS,

Chez l'AUTEUR, quai aux Fleurs, n°. 21, au grand balcon;

et chez les principaux libraires.

1823.



PRÉFACE.

LORSQUE je consacrais, il y a 20 ans, mes loisirs, et très-souvent mes veilles, à recueillir des notes sur l'Art. Typographique, je ne me livrais à ce travail qu'avec la seule intention de faire des découvertes, qui pussent seconder et fortifier le goût que j'avais toujours eu pour l'Imprimerie. Insensiblement l'accumulation de mes notes, et le succès de mes essais, m'inspirèrent l'idée de former un livre qui pût devenir essentiel dans les imprimeries, et même utile à toutes les personnes qui embrassent la carrière des belles-lettres: j'ai donc, alors, exécuté mon dessein.

Dans cette seconde édition (1), je suis

(1) Quoique la *première édition* ait été tirée à un grand nombre d'exemplaires, elle manque, cependant, depuis plusieurs années dans le commerce. Cette circonstance est un témoignage flatteur de l'utilité de ce livre qui devient indispensable aux jeunes gens qui se destinent à professer cet Art.

entré dans tous les détails, en évitant l'inconvénient de rassembler sous un même titre, et dans un même ordre, des objets disparates. Je me suis attaché particulièrement à décrire les principes et les choses essentiellement utiles, à rapprocher tout ce qui peut se simplifier, et à écarter tout ce qui implique contradiction, afin que l'homme de lettres puisse, d'un coup-d'œil, se familiariser avec cet art, et que l'élève soit, presque sans effort, conduit au but.

J'ai pensé, qu'il ne suffisait pas de décrire un art quelconque, mais qu'il fallait encore mettre sous les yeux de ceux qui peuvent en avoir besoin, les modèles et les moyens d'exécution, qui ne se présentaient pas toujours au désir, parce qu'ils étaient cachés.

Ce Traité est naturellement divisé en deux parties.

La première, indique les règles auxquelles il faut se conformer, pour mettre tous les ouvrages en activité; j'assigne à

chaque format les caractères qui lui sont propres, la disposition et l'ordonnance des ouvrages les plus difficiles, tels que ceux qui présentent des notes, des additions, des tableaux, etc.; les proportions et l'alignement des vers, un vocabulaire typographique suivi d'un dictionnaire complet de mots qui ont la même prononciation, mais dont l'orthographe et la signification sont différentes; une analyse grammaticale de la langue française et de la ponctuation; la distribution, la composition, les impositions, la correction; enfin, tout ce que le *Compositeur* ne doit pas ignorer.

La seconde partie renferme les noms et l'usage des différentes pièces dont une presse est composée, les noms, qualités, poids et grandeurs des papiers; la manière de tremper les papiers, parchemins, drap et soie; la préparation des balles, des rouleaux et des encres; la mise en train; la touche; les procédés pour obvier aux défauts qui surviennent dans les impres-

sions, etc.; enfin, tout ce qui doit être connu de l'*Imprimeur*.

Je fais suivre dans l'ordre des chapitres, la même marche que dans la création des ouvrages.

Je ne me borne pas à former un tout régulier de plusieurs faits qui se trouvent épars dans un grand nombre d'ouvrages, je réunis quelques objets que l'on chercherait bien vainement ailleurs, et qui se feront apprécier d'eux-mêmes, par tout homme qui recherche l'utile, et qui juge des choses avec impartialité.



L'ART DU TYPOGRAPHE.

DISSERTATION ABRÉGÉE SUR L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE.

Dans l'origine des siècles, tous les hommes étaient à-peu-près égaux en science, c'ést-à-dire, qu'ils en avaient peu, mais ils ne possédaient pas moins le germe qui devait les y conduire par degrés, et par suite, aux plus rares découvertes. Le besoin qui se fait sentir, d'abord par l'intérêt personnel, et ensuite par l'intérêt général, rendit

les uns industrieux d'une manière, et les autres d'une autre; et d'invention en invention, de recherche en recherche, de découverte en découverte, d'essai en essai, de succès en succès, ils travaillèrent réciproquement à se surpasser l'un l'autre: c'est ce que nous voyons encore d'une manière plus frappante de nos jours; car, malgré que nous ayons beaucoup, il reste encore beaucoup à acquérir, pour arriver à cette plénitude de jouissances, qu'il entrait dans les vues de celui qui donna l'ame à toutes choses, de nous assurer.

Si l'Art de l'Imprimerie n'était pas aussi moderne, si son invention eût été le partage de nos premiers pères, nous serions fort embarrassés, pour donner place à tout ce qu'elle aurait produit.

Ce qui composait les bibliothèques des anciens, n'était qu'une collection de tablettes fort simples (1), sur lesquelles ils consignaient leurs pensées; mais ce degré, était déjà un mérite, puisqu'il guida vers l'acheminement qui devait aboutir à l'invention réelle de l'Imprimerie.

On sait que Romulus n'épargna rien pour procurer aux sujets qu'il gouvernait, les lois du

(1) Les tablettes pour les besoins journaliers étaient faites avec de petites planches enduites de cire. Elles prenaient leurs noms du nombre de feuillets dont elles étaient composées.



célèbre Lycurgue. On connaît la manière de compter des premiers Romains (1).

Les lettres doivent leurs premiers succès à l'art d'écrire ; mais ces succès toute fois n'étaient que bornés, et pourquoi ? parce que ceux qui, avant l'invention de l'Imprimerie, étaient les dépositaires exclusifs des manuscrits précieux, n'en donnaient pas facilement la communication ; et s'ils l'accordaient, ce n'était encore qu'avec la plus grande réserve, ce qui laissait la majeure partie des humains dans le premier état de grossièreté. Les hommes de ces temps, entièrement livrés à la fureur des armes, s'occupaient peu, il faut le dire, des lettres et des sciences ; la passion guerrière s'étant attiédie, les dépositaires exclusifs devenus plus communicatifs, l'esprit humain se dévoua à ce dont il était capable, c'est-à-dire, à la découverte et à la perfection des Sciences. Enfin, il enfanta l'Art Typographique (2). C'est de cette découverte merveilleuse que sortirent, comme d'un second soleil, ces rayons qui éclairèrent subitement l'univers, en dissipant tous les

(1) Ils dataient leurs années avec des clous fichés contre un mur, ou une porte d'entrée, dans un lieu apparent.

(2) L'Imprimerie était encore au berceau, dans le temps que l'art de Graver en bois était porté au plus haut degré de perfection. Les anciens n'ignoraient pas, non-plus, ce ui des empreintes : les marques de leurs sceaux ou cachets, en sont la preuve.



nuages qui l'avaient tenu jusqu'alors comme caché dans les ténèbres.

Un seul homme devint suffisant pour tirer tous ses frères de l'assoupissement, et ceux-ci, ne rencontrant plus d'obstacles, sortirent spontanément, et sans, pour ainsi-dire, s'en apercevoir, de l'espèce de léthargie qui étouffait l'émission de leurs idées, et cette active et merveilleuse industrie, qui, à dater du milieu du 15e. siècle, consolide chaque jour le monument de gratitude si justement dû au célèbre et immortel Guttemberg (1); monument qui ne périra jamais, puisque tous ceux qui se rendirent célèbres dans l'Art Typographique, depuis l'époque qui fit connaître ce grand homme, et tous ceux qui se rendent et se rendront célèbres dans le même art, en seront les colonnes.

Guttemberg, quoique favorisé de la fortune, exerçait l'art du Dominotier (2), lorsqu'animé par ses succès, dans cet art, il conçut l'idée d'im-

(1) En 1809 on se proposa d'ériger, à Mayence, un monnment à la gloire de Jean Guttemberg, inventeur de l'Imprimerie. En applaudissant à ce projet, le ministre de l'intérieur avait demandé que le plan en fût soumis au gouvernement. « Ce monument, dit-il, doit répondre à la grandeur de l'invention d'un homme que l'on peut compter, avec raison, parmi les bienfaiteurs de l'humanité; il doit répondre au caractère élevé du grand peuple au milieu duquel il sera érigé ».

(2) Nom donné primitivement aux graveurs en bois.

primer. Il essaya d'abord de graver, en relief, des lettres sur bois; ayant ensuite assemblé les différents caractères qu'il avait créés, il les disposa de manière à transmettre l'écriture par la voie de l'impression (1).

Cette invention se perfectionna lentement, malgré l'évidence de la grande utilité que l'on pouvait en retirer; mais rien en cela ne doit étonner : il est très-rarement réservé à l'auteur d'une découverte, d'une invention utile, de capter les suffrages de ses contemporains; il doit même s'attendre à des contrariétés qui prennent souvent le caractère de la persécution; mais cela n'empêche pas, tôt ou tard, que la gloire ne retourne et se fixe au nom du véritable auteur d'une invention quelconque (2).

---

(1) Ce procédé que l'on peut classer parmi les événements sérieux, causa, dans son origine, une sensation si étrange, que l'invention de Guttemberg ne passa point pour une invention, mais pour une œuvre de sorcellerie; aussi les premières productions de la copie des manuscrits originaux, attirèrent des chagrins et beaucoup de désagréments aux premiers imprimeurs.

(2) C'est bien envain, que divers écrivains par le pur amour de contredire, ou par la pure manie de ravir à l'un pour donner à l'autre, et en somme pour se montrer des écrivains importants, c'est bien envain, veux-je dire, que l'on a cherché à enlever à Guttemberg la gloire de premier inventeur de l'imprimerie; nous avons en sa faveur le témoignage de Trithème qui n'est point un écrivain apocryphe, et ce témoignage est bien confirmé par l'auteur d'une chronique allemande. Cet auteur qui écrivait en 1499,

J. Faust (ou Fust), bourgeois de Mayence (1), et Pierre Schoeffer, domestique de ce dernier, et dont il devint le gendre, avait pénétré le parti que l'on pouvait obtenir de l'invention de Guttemberg avec lequel il avait travaillé; ils s'attachèrent à la perfectionner en imaginant de fondre des caractères en plomb et régule d'antimoine.

De tous les peuples de l'univers, le peuple chinois est celui qui a apporté le plus éminent degré de perfection dans l'impression de ses livres. Le nombre de ses caractères s'élève au-delà de celui de 60,000, par la liaison et l'enchaînement des Clefs, Signes ou Caractères l'un avec l'autre; aussi passe-t-il en proverbe, qu'il faut l'*âge surnaturel de vieillesse*, pour donner, à un chinois, le titre d'homme lettré, et les proverbes ne sont jamais des mensonges. *Duhaillan*, *Comminges* et de *Thou*, historiens d'un grands poids, en citent un grand nombre qui, tous, ont le caractère de la vérité.

---

donne les plus grands éloges à Guttemberg et ensuite à Fauste et à Schœffer desquels il tenait, comme il en fait mention dans sa chronique, toutes les particularités relatives.

(1) Associé, dans le principe, à Guttemberg pour la partie de la fonderie.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fonte des Caractères.

1°. *Des Caractères.*

Les Lettres, Ligatures, Vignettes ou Signes nécessaires à l'Imprimerie, se gravent en relief, à contre-sens, avec la plus grande précision possible, sur le bout d'une tige d'acier, que l'on nomme *Poinçon.* On commence ce poinçon par la frappe du contre-poinçon qui est une autre tige d'acier fortement trempé, au bout de laquelle on a déterminé en relief la juste forme du creux qui doit se trouver dans la figure du poinçon. Ainsi, par l'empreinte du contre-poinçon qu'on a faite à coups de marteau sur le poinçon, ce dernier a reçu la forme intérieure de la figure qu'il représente après son entière perfection.

Le poinçon étant fini, acquiert, par la trempe, assez de dureté pour pouvoir lui-même être frappé à coups de marteau sur des petits cubes oblongs de cuivre rouge, de grosseur relative à celle du poinçon, qui y laisse son empreinte. Ces cubs oblongs s'appellent *Matrices.* La Matière coulée dans leurs empreintes, rend le caractère du poinçon qui les a frappées.

Les *Caractères* sont composés de plomb et de

régule d'antimoine ; ces métaux liés ensemble forment un corps solide, propre à l'Imprimerie : ce mélange s'appelle *Matière*. Pour en faire usage, on la fait dissoudre et liquéfier dans un creuset de fonte, fait exprès et posé sur un fourneau, où l'ouvrier puise, avec une petite cuillère, le métail fondu, pour le jeter dans le moule.

Le *Moule* est de fer, séparé en deux parties, qui se rejoignent par le moyen de petites bandes saillantes, qui s'engrènent dans des espèces de rainures, et qui ne laissent de vide que l'espace qui doit être rempli par la matière et contenir la *Lettre*. A l'extrémité inférieure du moule, on place la matrice, à laquelle on donne une assiette sûre, en la faisant soutenir à chaque lettre que l'on fond, par un fil-de-fer recourbé en anse, dont un des bouts s'applique au-dessous du corps de la matrice. L'extrémité supérieure de la cavité qui reçoit le métail liquéfié, est plus évasée que l'endroit où se rencontre le pied de la lettre. C'est par cette embouchure, que l'on appelle *Jet*, que se verse la matière : la séparation et la réunion des deux côtés du moule, de même que l'application de la matrice, se réitèrent à chaque lettre ou mot que l'on fond.

La hauteur des caractères est de dix lignes et demie géométriques.

On appelle *Corps* [redacted], l'épaisseur perpendiculaire sur laquelle ils sont fondus ensemble ou séparément. C'est à l'une des extrémités de ces corps que le caractère ressort en relief.

Le *Caractère* sortant brut du moule, demande encore des soins : on en rompt le *jet*, qui est le superflu de la fonte. Après l'avoir frotté, sur une *pierre de grès*, pour ôter quelques superfluités de métail, on le range du même sens dans un *Composteur* de bois et étroit, dans la longueur duquel il y a une entaille. Ensuite on le porte ainsi arrangé dans un autre instrument que l'on appelle *Justifieur*, pour lui donner presque son dernier degré de perfection. C'est dans ce *Justifieur* que tout ce qui pourrait paraître à l'impression, autre que l'œil du Caractère, est enlevé par le *Rabot* du Fondeur. Ce rabot exécute, sur la lettre, le même effet que celui qui forme des moulures sur le bois : le fer du rabot est changé, selon la partie du caractère sur laquelle il doit opérer.

Aux deux tiers du corps de la Lettre, vers la partie inférieure, il y a toujours un ou deux *crans* en dessous. Ce cran guide le *Compositeur*, et lui désigne le sens sur lequel doit être posé le caractère, sans qu'il soit besoin qu'il regarde l'œil de la lettre, ce qui lui ferait perdre beaucoup de temps.

Le Caractère reçoit, enfin, son dernier degré de perfection, par ce qu'on appelle *apprêt*, qui consiste à dresser et réduire le corps de la lettre à sa juste proportion.

Les caractères romains et italiques ont chacun diverses sortes d'*œils*, qui sont plus ou moins gros.

2°. *Des Espaces.*

Les mots se séparent l'un de l'autre, avec de

petites plaques de différentes épaisseurs, appelées *Espaces* (||). Tous les corps de caractères ont leurs espaces, qui sont moins hautes (1) que la lettre, et ne paraissent point à l'impression.

3°. *Des Quadrats, Quadratins et demi-Quadratins.*

Chaque Fonte (2) a pareillement ses Quadrats (▬), Quadratins (■), et demi-Quadratins (▮), qui sont ordinairement plus bas que la lettre. On donne habituellement aux Chiffres d'une Fonte l'épaisseur de ses demi-Quadratins, parce que dans l'arithmétique, les demi-Quadratins sont nécessaires pour faire tomber, avec justesse, les chiffres l'un sur l'autre.

CHAPITRE II.

Description et usage des Caractères.

1°. *Des Grandes Capitales.*

Les GRANDES CAPITALES sont ainsi nommées, parce qu'elles sont en effet plus grandes que les autres ; on les distingue des petites, parce que ces dernières ont un œil moins gros.

(1) L'usage a fait féminin, parmi les Compositeurs, le mot *espace* qui, partout ailleurs, est féminin.

(2) *Fonte*, en ce sens, est une quantité de chaque espèce de lettres sur un même corps, qui doit être suffisante pour imprimer un ouvrage de plusieurs feuilles.



Chaque Caractère a ses grandes capitales, ses petites capitales, et son italique.

L'usage principal des grandes capitales est au commencement des mots que l'on veut plus particulièrement distinguer. On les met généralement à tous les noms propres d'hommes ou de lieux, comme Alexandre, César; Paris, Londres, etc. On les met encore aux noms de dignité, tels que Empereur, Roi, Prince, Duc, Mylord, etc.; aux noms de sciences et d'arts, Rhétorique, Philosophie, Imprimerie, Peinture. Dans le style ecclésiastique, on les met aux noms de Dimanche, Pâques, Noël, etc.

Il y a deux défauts à éviter dans l'usage des grandes capitales: le premier est d'en trop mettre, car par-là, on affaiblit l'effet que doivent produire les plus essentielles : les mots qui méritent le plus de distinction, se trouvent alors confondus au milieu d'une infinité d'autres qui n'en demandent aucune ; le second défaut, est de n'en pas mettre assez, comme on le voit dans certains livres, où l'on n'en trouve qu'aux noms propres. Cependant, l'ouvrier penche d'autant plus à adopter cette dernière manière, qu'il perd moins de temps, et ne se fatigue pas autant.

Les grandes capitales servent encore au commencement de toutes les phrases précédées d'un point, ou qui commencent en alinéa.

On est dans l'usage de les mettre au commencement de chaque vers, dans la poésie, pour en mieux marquer la distinction.

2°. *Des Petites Capitales.*

Les PETITES CAPITALES s'emploient rarement, et la plupart des auteurs, pour distinguer des mots les uns des autres, préfèrent l'italique. On met quelquefois ces petites capitales dans des titres ou avec des lettres de deux-points ; mais leur principal usage est pour des mots que l'on veut différencier de ceux qui sont en italique, ou pour des titres courants de pages, tels que ARTICLE, CHAPITRE, PARAGRAPHE, etc. Il est cependant bon d'observer, que ces petites capitales portent un talus, et qu'il faut avoir grand soin de les *parangonner* avec justesse, afin que l'alignement se trouve toujours régulier.

3°. *Des Lettres Romaines.*

On appelle Lettres Romaines celles qui sont droites et carrées ; elles sont plus communément usitées dans l'impression des ouvrages, parce qu'elles fatiguent moins la vue du lecteur.

4°. *Des Lettres Italiques* (1).

Les lettres penchées sont appelées *Italiques*. L'usage le plus ordinaire de ce caractère est de distinguer certaines parties d'un ouvrage, certaines phrases, certains mots. On s'en sert aussi communément dans les sommaires, dans les tables de matières, ainsi que dans les préfaces, lorsque les avertissements se trouvent en caractère romain.

(1) Le nom d'*Italique* a été donné, à ce caractère, en France, parce qu'il vient d'*Italie*, et ce nom a prévalu.



5°. *Des Caractères Hétérogènes.*

Ces caractères nommés *Mignone*, *Gaillarde*, *Philosophie*, *Gros-Texte*, *Palestine*, *etc.*, en gros ou petit œil, devraient être supprimés dans toutes les imprimeries, par la raison, qu'il n'y a pas assez de disproportion dans les corps, et qu'ils ne servent qu'à tromper l'œil de l'ouvrier, et à faire multiplier les *pâtés*.

Un grand mal qui existe, et dont on aura de la peine à se délivrer, c'est l'irrégularité de la proportion des corps; la plupart des fondeurs adoptent une force quelconque, et toutes les fontes qu'ils livrent sont autant de caractères hétérogènes, qui ôtent l'uniformité des corps. Par exemple, tel fondeur prétend que la force du caractère de la Nompareille doit porter six points; un autre n'en veut que cinq, un autre, enfin, n'en veut que quatre; en faveur de qui faut-il décider? car il n'y a pas de milieu entre l'exactitude et la raison.

6°. *Des nouvelles Ligatures.*

Ces nouveaux caractères, approuvés, d'après le rapport du Jury des Sciences et des Arts, par le Ministre de l'Intérieur et par la Société Typographique de Paris, réunissent tous les avantages que l'on peut désirer dans la composition, par un assemblage d'*Articles*, de *Prépositions*, de *Verbes*, d'*Adverbes*, et d'autres *mots* très-usités dans la langue française.

La subdivision des cassetins de la casse qui contient ces Ligatures, est si facile, qu'un ouvrier ha-

bitué à l'ancienne casse, peut s'y familiariser en deux jours, et exécuter le double de ce qu'il ferait avec les caractères simples. Il suffit pour cela, de diriger les mouvements du bras droit vers l'endroit où se trouvaient les *l*, pour y prendre les articles (*le*, *la*, *les*); de même où l'on plaçait les *e* et les *i*, pour y trouver les pronoms (*il*, *elle*,) etc., etc.

Par exemple, la lettre *q* se trouve maintenant une des plus éloignées des mouvements ordinaires du bras, parce qu'elle ne s'emploie pas deux fois dans mille pages; les Ligatures *que*, *qui*, *qu*, (pronoms relatifs) la remplaçent (1).

Tous ces mots sont fondus à l'instar de ceux des chinois et des grecs.

Ce travail est d'une utilité générale; mais comme il tend à ménager des bras, il ne pourrait être adopté que dans un temps de disette d'ouvriers.

---

(1) LETTRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

AU S[r]. VINÇARD, typographiste.

« Les commissaires que j'avais chargés d'examiner et de discuter contradictoirement avec vous, votre nouveau procédé typographique, m'en ont fait un rapport tellement favorable, que je crois devoir vous en témoigner ma satisfaction; ils m'ont assuré que tous les avantages s'y trouvent réunis; célérité dans la composition, exactitude dans les procédés, économie considérable de temps et conséquemment de main-d'œuvre. Je vous invite, à faire jouir le public, le plutôt possible, des fruits de votre utile invention. »

Salut, etc.

7°. *Des Diphtongues.*

La Diphtongue (œ) se conserve encore dans certains mots qui tirent leur origine du latin.

L'æ est généralement remplacée par l'*é*.

8°. *Des Lettres de Deux-Points.*

La lettre de Deux-Points, ou montante, **D**, sert à commencer le premier mot du texte d'un chapitre. Si la matière est en Cicero, on met une lettre de Deux-Points de Petit-Texte que l'on parangonne avec une ligne de cadrats en Nompareille (1).

Les lettres de Deux-Points servent principalement dans les titres d'ouvrages et dans les affiches. Voici les principaux corps sur lesquels elles sont fondues.

Deux-Points de Nompareille.

J. GUTTEMBERG.

Deux-Points de Petit-Texte.

J. FAUSTE.

Deux-Points de Petit-Romain.

J. SCHŒFFER.

(1) Pour le commencement d'un chapitre une lettre de Deux-Points fait un assez mauvais effet, lorsqu'elle n'est pas parfaitement bien parangonnée; aussi adopte-t-on, maintenant, la manière de commencer le premier mot par un alinéa, une grande capitale, et le reste du mot en petites.

Deux-Points de Cicéro.

J. DE LA CAILLE.

Deux-Points de Saint-Augustin.

P. MARCHAND.

Deux-Points de Gros-Romain.

FERTEL.

Deux-Points de Parangon.

BADIUS.

Deux-Points de Petit-Canon.

LUCE.

Deux-Points de Gros-Canon.

MELI.

11°. *Des différents Signes d'abréviation.*

L'Abréviation consiste à mettre la ou les principales lettres d'un ou de plusieurs mots vulgairement reconnus. *savoir :*

N. S. J. C. *pour*	Notre Seigneur Jésus-Christ.
S. S.	Sa Sainteté.
S. P.	St. Père.
S. M.	Sa Majesté.
S. M. l'Emp.	Sa Majesté l'Empereur.
S. M. I.	Sa Majesté Impériale.
S. M. B.	Sa Majesté Britannique.
S. M. C.	Sa Majesté Catholique.
S. M. S.	Sa Majesté Suédoise.
S. A. R.	Son Altesse Royale.
S. A. S.	Son Altesse Sérénissime.
S. Ex.	Son Excellence.
S. Em.	Son Eminence.
S. G.	Sa Grandeur.
Mgr.	Monseigneur.
M.	Monsieur.
MM.	Messieurs.
Mme.	Madame.
Mlle.	Mademoiselle.
Mde.	Marchande.
N. Sty.	Nouveau Style.
V. Sty.	Vieux Style.

12°. *Des Lettres Supérieures.*

Les lettres qui surpassent le caractère, par le haut,

en s'appuyant sur lui, s'appellent *Lettres Supérieures*, (o e m r s); on s'en sert, assez communément, pour les abréviations suivantes :

N°. *pour* Numéro.
7bre. Septembre, etc.

CHAPITRE III.

Des Accents.

1°. *De l'Accent Circonflexe.*

Le Circonflexe n'était pas autrefois en usage; il n'a été admis dans la nouvelle orthographe, que pour marquer les syllabes longues qui avaient une *s*, ou une autre lettre, dans l'ancienne orthographe.

L'on met aujourd'hui avec *â*, *ê*, *î*, *ô*, *û*, les syllabes que nos anciens mettaient par *as*, *es*, *is*, *os*, *us*, dont la prononciation est longue; comme *lâche*, au lieu de *lasche*; *même*, au lieu de *mesme*; *île*, au lieu d'*isle*; *hôtel*, au lieu d'*hostel*, *etc.*

On met l'accent Circonflexe sur *dû*, participe du verbe devoir, pour le distinguer de *du* mis pour *de le*: on le met aussi sur l'adjectif *sûr*, qui signifie certain, pour le distinguer du même mot qui signifie *aigre*, et de la préposition de lieu *sur*.

2°. *De l'Accent Grave.*

On met un accent Grave sur *à* préposition ; comme,

je vais *à* Paris; parler *à* quelqu'un : on n'en met pas sur *a* troisième personne du singulier du verbe avoir : il *a* faim, il *a* soif.

On met un accent Grave sur *là* adverbe : il est *là*, allez *là;* on n'en met point sur *la* article ; *la* maison, *la* plume ; ni sur le pronom féminin *la* : je *la* connais.

On met un accent Grave sur *où* adverbe ou pronom, *où* allez-vous ? Voilà le but *où* il tend ; mais on n'en met point sur *ou* conjonction : c'est vous *ou* moi ; lui *ou* elle.

On met encore l'accent Grave sur les *è* ouverts suivis de l'*s*, comme dans ces mots : *accès, près, succès, progrès, etc.*

3°. *De l'Accent Aigu.*

L'Accent Aigu ne doit être mis, en français, que sur l'*e* simple, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots. Il doit exister aussi sur les cinq voyelles dans les livres liturgiques.

4°. *Du Tréma.*

Il n'y a que trois voyelles qui portent des points en tête, savoir : *ë, ï, ü*, dont l'usage est de montrer qu'elles ne font pas diphtongue avec la voyelle qui les précède.

5°. *De l'Apostrophe.*

L'Apostrophe (') a été inventée pour marquer l'élision ou suppression d'une voyelle finale, et aider à la prononciation.

Elle doit se mettre à la place de *e* dans les monosyllabes, *je*, *te*, *se*, *la*, *le*, *de*, *ce*, *que*, *me*, *ne*, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette, comme en ces exemples : *j'aime*, *il t'aime*, *l'homme*, *l'ambition*, *etc.*, pour faire voir qu'on ne met pas il *se aime*, *la ambition*, *le homme*, *etc.*

6°. *De la Division.*

Le signe que l'on appelle Division (-) qui sert à diviser les mots à la fin des lignes, peut aussi être appelé *Trait-d'Union*, lorsqu'il sert à unir deux ou trois mots qui, pour ainsi dire, n'en forment qu'un, comme *avant-propos*, *avant-hier*, *c'est-à-dire*, *vis-à-vis*, *etc.* L'on doit les éviter dans les titres, dans les placards, et les in-folio, ou bien elles ne doivent être admises que très-rarement.

Lorsqu'on ne peut se dispenser de l'employer, voici les règles qu'il convient de suivre dans la manière de justifier les lignes.

La division ne doit être placée qu'entre deux syllabes, et il faut que celle qui la précède soit au moins de deux ou trois lettres, comme *hom-mage* ; car ce signe aurait très-mauvaise grâce après une seule voyelle comme en ces mots : *a-vec*, *a-voir*, *o-bligation*, *etc.*, à moins qu'il n'y eût devant cette première syllabe, une élision, comme *d'*, *l'*, *n'*, ce qui rend la division un peu plus tolérable, quand, d'ailleurs, on est gêné. Exemples : *l'a-mour*, *l'é-vénement*, *etc.*

7°. *Du Tiret.*

Le *Tiret* (—) qu'on nomme aussi *Moins*, sert à remplacer les interlocuteurs, et par conséquent les mots *dit-il*, *dit-elle*, *reprit-il*, *etc.*, qui arrêtent la marche du dialogue.

On est dans l'usage de le représenter ainsi;

Exemple:

« — Eh! quoi, Zulmis, cette lettre si tendre?...
— N'est qu'un extrait d'un ouvrage récent.
— Mais ce poison qu'un jour vous vouliez prendre?
— Autant que vous il était innocent.
— A mon départ vos mortels alarmes?
— On s'embellit à se désespérer.
— Vos maux de nerfs?... — Bagatelle. — Vos larmes?...
— En s'exerçant, on apprend à pleurer. »

Autre Exemple:

« As-tu vu le petit Mercure? comme il est beau, comme il sourit à tout le monde! il fait assez voir ce qu'il sera un jour, quoique ce ne soit encore qu'un enfant. — L'appelles-tu enfant, lui qui est plus ancien que Japhet en malice. — Quel mal peut-il avoir commis? il ne fait encore que de naître. — Demande-le à Neptune, dont il a emporté le trident; à Mars, de qui il a pris l'épée; sans parler de moi (*Apollon*), dont il a dérobé l'arc et les flèches. — Quoi! un enfant encore au maillot? — Tu verras ce qu'il sait faire, s'il t'approche ».

8°. *Des Parenthèses.*

Les Parenthèses ( ) servent à renfermer quelques parties qui appartiennent au discours, mais qui en interrompt la suite.

Elles servent aussi à enfermer quelques paroles

qu'on insère dans un discours, et qui ne lui appartiennent pas.

Elles servent encore pour les folio.

9°. *Guillemets.*

Le Guillemet («) a été, dit-on, ainsi appelé du nom de celui qui s'en servit le premier. On l'emploie pour distinguer, dans le discours, certains passages plus ou moins étendus que l'on emprunte d'ailleurs, et que l'on y insère; mais on varie dans la manière de les tourner et de les placer. Les uns les emploient comme les virgules (»); les autres les retournent («), pour ne les pas confondre avec les virgules; d'autres les emploient de l'une et de l'autre façon comme les parenthèses, distinguant Guillemet ouvrant « et Guillemet fermant ».

Il est assez évident que l'ouverture doit continuer depuis le premier jusqu'au dernier, qui, seul, doit être fermant. C'est la pratique la plus naturelle, puisqu'ils remplacent les parenthèses dont se servaient les anciens.

10°. *Du Paragraphe.*

Le Paragraphe (§) n'est guère en usage, que dans les grands ouvrages. Il sert à diviser et subdiviser un traité de longue haleine.

11°. *Du Pied-de-Mouche.*

On se sert rarement de ce signe (¶,) à moins que ce ne soit pour des remarques particulières.

L'auteur qui en fait usage, a soin d'en expliquer le motif dans la préface.

12°. *Des Etoiles* ou *Astérisques.*

L'Astérisque (*) marque les pauses du chant, dans les livres d'église. Elle indique quelquefois des notes qui se mettent au bas des pages; quand elles sont multipliées et qu'il y ait, en outre, des additions, on les renvoie, ordinairement, par des chiffres arabes, entre deux parenthèses, que l'on nomme *lettrines* (1).

13°. *De l'Alinéa* (1).

L'alinéa, quoique ne faisant pas partie de la ponctuation, aide à distinguer le sens du discours. La nouvelle ligne, que l'on commence après plusieurs sens complets et finis, fait voir que ce que l'on va exprimer n'a de liaison avec ce qui précède que par l'enchaînement ou la convenance de la matière. L'on s'en sert lorsque l'on veut faire remarquer les divers objets que l'on traite, les différentes considérations que l'on peut faire; en un mot, on en fait usage toutes les fois que cette sorte d'indication peut contribuer à la netteté du discours.

Exemple :

« C'est à la raison qu'il appartient de réduire en corps de doc-

(1) L'Alinéa, dit Domergue, est le dernier échelon de la gradation du sens; on y respire plus long-temps qu'au point même. Il rompt la monotonie des lignes, repose la vue, délasse l'esprit, et donne à l'impression plus de netteté, de saillant et de grace.

trine ce que les particuliers se doivent entre eux, ce qu'ils doivent à la société, et ce que la société doit aux particuliers.

On ne se réunit que pour se soutenir et pour se défendre.

La garantie des propriétés et des personnes est donc à-la-fois le principe et la fin de l'association.

La société doit à tous ses membres des lois impartiales et justes. Les lois existent pour les hommes, et non les hommes pour les lois.

La jurisdiction des gouvernements ne doit être qu'un pouvoir de protection et d'administration; car elle a été établie, selon Montaigne, non *en faveur des juridiciants*, *mais en faveur des juridiciés.*

L'utilité publique sur laquelle les gouvernements sont chargés de veiller, est le bien de tous les individus qui composent cette nation.

Il n'y a point de bien sans mélange de mal. Il n'y a point de mal dont il ne puisse résulter quelque bien. Ce qui nuit aux uns sert aux autres.

Comme le premier bien est de ne pas souffrir, le premier précepte est de ne point faire de mal.

La justice est la vraie bienfaisance des gouvernements; elle est la vertu des Empires, et cette vertu peut être regardée comme la clef de la voûte, dans le grand édifice de la société. »

Il serait peut-être nécessaire de renfoncer, à des distances quelconques, les Alinéa, pour faire connaître ceux qui tiennent plus ou moins ensemble.

En logique, un *sorite* est une suite de propositions énumératives, dépendantes immédiatement les unes des autres, jusqu'à la dernière qui en est la conséquence naturelle; tel est le suivant:

Exemple:

« Les ambitieux sont pleins de désirs et de craintes;

Ceux qui sont pleins de désirs et de craintes, éprouvent un tourment continuel;

Ceux qui éprouvent un tourment continuel, ne jouissent d'aucun repos;

Ceux qui ne jouissent d'aucun repos, ne peuvent être heureux;

Donc les ambitieux ne sont pas heureux ».

On voit que toutes ces propositions sont enchaînées successivement, et que la dernière en est la juste conséquence.

Dumarsais, dans sa logique, rapporte pour modèle d'un faux *sorite*, celui de Bergerac; le voici :

Exemple :

« L'Europe est la plus belle partie du monde;
La France est le beau royaume de l'Europe;
Paris est la plus belle ville de la France;
Le collége de Beauvais est le plus beau collége de Paris;
Ma chambre est la plus belle chambre du collége de Beauvais;
Je suis le plus bel homme de ma chambre;
Donc je suis le plus bel homme du monde ».

Ce raisonnement, dit Dumarsais, n'est composé que de propositions, qui ne sont, chacune séparément, qu'autant de propositions particulières, dont l'une n'explique pas l'autre, et dont aucune ne contient la conséquence.

14°. *Phases de la Lune.*

⊙ Nouvelle Lune. ☽ Premier Quartier.
⊙ Pleine Lune. ☾ Dernier Quartier.

15°. *Signes du Zodiaque.*

♒ le Verseau. ♓ les Poissons. ♈ le Bélier.

♉ le Taureau. ♊ les Gémeaux. ♋ l'Ecrevisse.



♌ le Lion. ♍ la Vierge. ♎ la Balance.

♏ le Scorpion. ♐ le Sagittaire. ♑ le Capricorne.

16°. *Les Sept Planètes, et les Nœuds de la Lune.*

♄ Saturne. ♃ Jupiter. ♂ Mars. ☉ le Soleil. ♀ Vénus. ☿ Mercure. ☾ la Lune. ☊ Nœuds.

17°. *Fractions.*

$\frac{1}{4}$ un quart; $\frac{1}{2}$ demie; $\frac{3}{4}$ trois quarts; $\frac{4}{4}$ quatre quarts; $\frac{5}{4}$ cinq quarts; $\frac{6}{4}$ six quarts; $\frac{7}{4}$ sept quarts; $\frac{1}{3}$ un tiers; $\frac{2}{3}$ deux tiers; $\frac{1}{6}$ un sixième; $\frac{1}{8}$ un huitième; $\frac{1}{12}$ un douzième; $\frac{1}{16}$ un seizième.

CHAPITRE IV.

Des principaux Corps de Caractères.

1°. *Nompareille.*

NOMS ET MOTS ANALITIQUES DES SCIFNCES ET DES ARTS.

Grammaire.	Rhétorique.	Sagesse.	Imprimerie.
Alphabet,	Eloquence,	L'homme en général;	Caractères,
Voyelles,	Invention,	Esprit,	Distribution,
Consonnes,	Disposition,	Corps;	Composition,
Genres,	Elocution;	Raison,	Correction;
Nombre,	Sublime,	Jugement,	Impression,
Cas,	Simple,	Volonté,	Papier,
Lettres,	Médiocre;	Défauts.	Parchemin,
Syllabes,	Argument,		Carton,
Mots,	Exemples,		Satin,
Discours,	Pensées,	Passions,	Encres,
Accents,	Périodes;	Humeurs,	noire, blanche,
Ponctuation.	Péroraison.	Faiblesse.	rouge, bleue.

Pour apprécier des faits en eux-mêmes, il faut les confronter avec la nature, avec la raison, avec le bon sens, avec la commune expérience. Il y a mille distinctions à faire et mille nuances à saisir, entre l'absurde et le vraisemblable. Tout ce qui offense évidemment le bon sens et la raison, est une absurdité. Des témoignages humains, en quelque nombre qu'ils soient et quel que soit leur poids, ne pourront jamais nous autoriser à y croire. Les actions et les faits dont on ne trouve pas la solution par des raisons naturelles, tiennent du merveilleux et offre toujours de grands motifs de doute. Dans ces cas, on ne doit céder qu'à des preuves aussi claires que le jour. Il faut des preuves graves pour accréditer les choses extraordinaires qui ne trouvent aucun appui dans la commune expérience, dans l'ordre accoutumé des choses. La présomption de vraisemblance étant constamment attachée aux faits qui ne sortent pas du cours réglé des événements, ou qui sont conformes à la conduite des hommes, il faut des preuves moins fortes pour étayer ces faits.

2°. *Petit-Texte.*

Les lettres perfectionnent la nature et sont perfectionnées par l'expérience; les talents naturels, ainsi que les plantes, ont besoin de culture; mais les lettres apprennent d'une manière trop vague, si elles ne sont déterminées par l'expérience... Ce qu'on

ne saurait tirer des lettres seules, c'est la prudence ; elle n'est pas en elles, elle est au-dessus d'elles, et on ne l'acquiert que par de sages réflexions.

Il y a des livres qu'il ne faut que parcourir ; d'autres qu'il faut lire, mais en passant ; et quelques-autres, mais qui sont rares, qu'il faut lire et relire avec une extrême application. Il en est aussi dont on peut tirer des extraits, mais il faut savoir analyser. Pour avoir de bons extraits, une longue et profonde lecture procure cet avantage.

En écrivant on devient exact, et on retient mieux ce qu'on lit. Celui qui est paresseux à recueillir des notes, a besoin d'une bonne mémoire ; celui qui confère rarement, a besoin d'une grande vivacité naturelle ; et il faut à celui qui lit peu, beaucoup d'adresse pour cacher son ignorance.

Il n'est de meilleur remède, pour soulager les douleurs et calmer les chagrins et les inquiétudes, qu'un véritable ami, auquel on puisse communiquer sa joie, son appréhension, ses soupçons, et généralement tout ce qu'on ressent plus vivement.

Celui qui a l'esprit agité de plusieurs pensées, sentira fortifier son entendement et sa raison, quand il ne ferait que discourir avec son ami, en lui communiquant ce qui l'occupe ; car il débat ses pensées, il les range avec plus d'ordre, il voit mieux quelle tournure elles ont, quand elles sont imprimées par des paroles ; enfin, il devient plus prudent pour soi-même ; et un entretien raisonné d'une heure fera plus d'effet sur son entendement, que la méditation d'un jour entier.

En 1311, presque toute la noblesse, dit Ste.-Foix, ne savait ni lire ni écrire ; un gentilhomme mettait un gant, trempait sa main dans un pot d'encre, et l'appliquait sur un acte, en place de signature.

3°. *Petit-Romain.*

Les maladies que contractent les imprimeurs sont les plus dangereuses, dit M. Ramazzi ; les uns sont appliqués à l'assemblage des caractères, les autres à la distribution de l'encre et à la presse. Les premiers ont les yeux sans cesse fixés sur des caractères neufs ou noirs qu'ils assemblent pour la composition des pages, ce qui leur affaiblit la vue. Quant à ceux qui travaillent à la presse, étant obligés de se tenir toujours debout, ils contractent des fai-

blesses de reins et des lassitudes de tout le corps qui ne leur permettent pas de continuer cette profession dans un âge avancé.

En hiver les imprimeries sont échauffées par des poêles, sans quoi les ouvriers ne pourraient pas travailler, et cette chaleur qu'ils respirent pendant la journée, les expose à des pleurésies, des péripneumonies et à d'autres maladies de poitrine, ce qui vient de ce que l'air froid qui les saisit, lorsqu'ils se retirent le soir, resserrant les pores, qui sont d'autant plus capables de resserrement, que la chaleur les a plus ramolis et plus ouverts, interrompt la transpiration. Ceux surtout qui travaillent à la presse, sont plus exposés que les autres à ces sortes de maladies; l'effort continuel qu'ils font de leurs bras, leur cause des sueurs qui les rendent plus susceptibles des mauvaises impressions de l'air froid, lorsqu'ils sortent de l'imprimerie.

Comme les imprimeurs travaillent pour la république des lettres, notre auteur s'intéresse particulièrement à la conservation de leur santé. Il leur conseille, pour se garantir des maux auxquels leur profession les expose, de ne jamais sortir des imprimeries sans être bien couverts. Il conseille particulièrement aux compositeurs d'avoir soin de se servir de bonne heure de conserves, et de se frotter légèrement les yeux avec la main, pour en exciter les esprits, et de les laver quelque fois avec de l'eau de rose et de plantin.

4°. *Cicéro.*

Époques remarquables.

1295 Spina, religieux, inventa en Italie, les verres concaves et les convexes.
1492 Découverte de l'Amérique, par Colomb.
1497 Découverte des Indes, par Vasco.
1518 Conquête du Mexique, par Cortez.

1519 Expédition de Magellan, vers les terres Australes.
1525 Conquête du Pérou, par Pizarre.
1543 Copernic publie le vrai systême du monde.
1577 Drake, fait le tour du monde.
Ticho-Brahé, dépense plus de cent mille écus, à l'astronomie.
1609 Métius fait le premier télescope.
Képler, invente les fameuses lois sur le cours des planettes.
Galilée, découvre la théorie du mouvement dans la chute des corps.

Il y a dans la Perse une secte de philosophes appelés *Soufis*, qui professent les maximes suivantes : *le doute est le chef de la connaissance*. « Qui ne doute point, n'examine point ; qui « n'examine point, ne découvre point ; qui ne « découvre point, est aveugle et demeure aveu- « gle ».

(*Chardin*, *tom. V*, *chap. XI.*)

5°. *Saint-Augustin.*

Le Discours est le caractère de l'ame ; notre humeur se peint dans nos paroles, et chacun, sans y penser, suit le style auquel les dispositions naturelles le portent. Elles sont toutes différentes dans chaque homme ; c'est pourquoi il y a

autant de différents styles, qu'il y a de personnes qui parlent ou qui écrivent. Chaque climat a une manière de parler qui lui est particulière.

Auparavant, les hommes, pour se communiquer leurs pensées par un autre moyen que par celui de la voix, étaient obligés d'avoir recours à la peinture. Ils représentaient grossièrement, et souvent même d'une manière ambiguë, les objets qui avaient le plus d'analogie avec leurs idées. Quelle longueur, quel labyrinthe !

6°. *Gros-Romain.*

Les pensées sont les conceptions de l'ame. Elles forment le fond et le corps du discours : les mots n'en sont que le vêtement et la parure. Les expressions les plus choisies et les plus brillantes, si elles sont dépourvues de sens, ne doivent être regardées que comme un son vide qui n'a rien que de ridicule.

L'Histoire, rend prudent; la poésie, spirituel; la philosophie naturelle, profond; la science des mathématiques, subtil et savant.

7°. *Parangon.*

A peine GUTTEMBERG et FAUSTE étaient-ils parvenus à l'impression du 3e. *quaternion* de la Bible, qu'ils avaient déjà dépensé quatre mille florins d'or. Mille obstacles entravaient la marche de leurs opérations. L'imperfection des moules, du métal, de l'encre, du papier, de la presse, des balles; l'inégalité et la dispropor-

tion des lettres fondues, tout concourraient à les retarder et à les arrêter dans leur entreprise.

8°. *Petit-Canon.*

Une pensée juste peut être envisagée comme l'ame de l'éloquence.

9°. *Gros-Canon.*

Le papier du Japon est très-fort, on en

fait des feuilles qui pouraient servir de vêtement.

10°. *Double Canon.*

Delta.

11°. *Quatrième de Fonte.*

BÊTA.

12°. *Troisième de Fonte.*



13°. *Deuxième de Fonte.*

PHI.

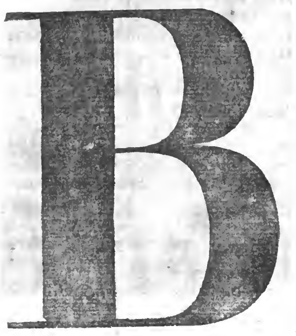
14°. *Première de Fonte.*



15°. *Deuxième de Bois.*



16°. *Première de Bois.*



17°. *Noms des trente-quatre Caractères fondus, tant sur des corps réguliers qu'irréguliers.*

Perle.
Sédanoise.
Parisienne.
Nompareille.
Mignone.
Petit-Texte.
Gaillarde.
Petit-Romain.
Philosophie.
Cicéro.
St.-Augustin.
Gros-Texte.
Gros-Romain.
Petit-Parangon.
Gros-Parangon.
Palestine.
Petit-Canon.
Trismégiste.
Gros-Canon.
Double-Canon.
Triple-Canon.
Grosse-Nompareille.
Quatrième de Fonte.
Troisième de Fonte.
Deuxième de Fonte.
Première de Fonte.
Deuxième de Bois.
Première de Bois.
Ronde d'écriture sur 4 corps.
Coulée *idem* sur 4 corps.
Bâtarde *idem* sur 4 corps.
Plain-chant sur 3 corps 4 portées.
Musique sur 2 corps 5 portées.

18°. *Ronde sur le corps de St.-Augustin.*

L'impatience la plus déraisonnable est, sans doute celle de celui qui se plaint avant d'être assuré qu'il ait de vrais sujets, et de qu'elle nature ils sont.

19°. *Coulée sur le corps de St.-Augustin.*

Il est rare qu'un jugement précipité ne soit pas faux.

20°. *Ronde sur le corps de Petit-Canon.*

Il est prouvé que notre fragilité est un motif pressant de supporter les défauts des autres.

21°. *Des Caractères de Musique.*

Le moyen employé le plus communément pour multiplier les compositions musicales, consiste à les graver sur des planches d'étain avec lesquelles on imprime de la même manière qu'en taille-douce ; ce procédé est coûteux et la planche d'étain ne saurait tirer plus de 8 à 900 exemplaires. L'impossibilité de faire des corrections ou des changements non moins importants, ont fait désirer qu'on pût imprimer la musique comme on imprime un discours ordinaire.

Dans le premier âge de l'imprimerie les antiennes et les psautiers étaient notés à la main. On voit que dès 1485, les notes étaient imprimées ; mais on ignora

si elles étaient formées en caractères mobiles ou si elles étaient gravées en bois.

Le premier monument incontestable de l'impression des notes musicales avec des types mobiles est sorti des presses d'Erhard Deglin, imprimeur à Ausbourg, en 1507. Depuis cette époque, l'impression de la musique en caractères mobiles a été appliquée à plusieurs ouvrages et notamment aux psaumes de Clément Marot. Dès 1551, Robert Ballard prit le titre d'imprimeur du roi, pour la musique, et ses descendants en ont conservé le privilége exclusif.

Luce, de Hollande, en grava une en 1701, qui eut le plus grand succès, et dont l'approche et l'alignement ne laissèrent rien à désirer.

Depuis près d'un siècle, plusieurs graveurs et fondeurs en caractères, ont fait des tentatives nouvelles. Ces artistes sont : Breit-Kopf, de Léipsick ; Enchede, de Harlem ; Soasard, de Bruxelles ; Fournier, de Paris ; tous prétendirent à l'honneur ou de découvertes ou de perfectionnements plus ou moins importants.

En Brumaire de l'an IX, M. Ollivier, graveur, imagina un moyen d'imprimer avec des caractères mobiles. Les types de M. Ollivier, portèrent en même temps notes et lignes.

En messidor de la même année, M. Dupeyrat, mécanicien, en présenta un autre dont les procédés étaient mêlés de stéréotypage et de caractères mobiles.

Il résulte de ces divers essais et procédés, que

la préférence a encore été accordée à la gravure sur étain.

22°. *Des Caractères de Plain-Chant.*

Le plain-chant se compose comme la lettre et les ligatures; plusieurs notes ont l'avantage de pouvoir être retournées à volonté, pour les rendre supérieures ou inférieures.

Les mots que l'on place au-dessous des portées, c'est-à-dire, entre chaque ligne, doivent être mis perpendiculairement sous les notes auxquelles ils ont rapport: par ce moyen les syllabes se trouvent plus ou moins espacées.

CHAPITRE V.

Des Caractères de Langues mortes et vivantes.

1°. *Anglo-Saxon.*

Les Anglais ont aujourd'hui adopté généralement nos caractères modernes, et il sort de leurs presses des éditions qui ne le cèdent point aux nôtres, tant pour la beauté du papier, que pour l'élégance du caractère.

L'orthographe anglaise n'est point aisée, parce que, dans cette langue, on prononce tout autrement qu'on n'écrit.

2°. *Irlandais.*

Les Irlandais se glorifient d'avoir un alphabet particulier ; ils l'appellent Beth-luis-nion, parce que les lettres B, L et N, en étaient les trois premières lettres, et que ces dénominations, en leur langue, désignent trois sortes d'arbres d'où ils tiraient les tables et l'encre dont ils se servaient pour écrire. Ils attribuent l'invention de cet alphabet à un certain *Fenisius* qu'ils appellent encore *Phenius.*

3°. *Arabe.*

Le Arabes écrivent de droite à gauche. Leur alphabet est composé de vingt-huit lettres de plus que n'avaient les Hébreux, les Syriens et les Samaritains.

Pour retenir plus facilement l'alphabet *Arabe* rangé suivant l'ordre de l'alphabet Hébreu, les maîtres ont imaginé huit termes qu'ils ont nommés à la file et chacun dans l'ordre qu'il doit avoir ; ces termes d'art sont : *Abgiad, Hawaz*, *Hhoutti*, *Kalament*, *Saafass*, *Caraschat*, *Thachadh*, *Tthdatdhighin.*

Des Chiffres Arabes.

Ces chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 0, tirent leur origine des Indes ; les Indiens les communiquèrent à l'Arabie, d'où, par le moyen des Maures, ils se sont transmis en Europe vers le 13e. siècle. Ce n'est que depuis le règne de Henri III,

que l'on commença, en France, à se servir de ces chiffres. Les Russes ne s'en servent que depuis le voyage du Czar Pierre-le-Grand (1).

On doit regarder ces chiffres comme une des inventions qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, après ou avec celle de l'alphabet.

4°. *Arcadien.*

Les lettres Arcadiennes ne diffèrent point des anciennes lettres latines, tirées des monuments d'Eugubio, gravées, à ce que l'on prétend, antérieurement à la prise de Troie. On les appelle *Arcadiennes* pour s'accorder à l'opinion générale, qui veut qu'Évandre les ait apportées d'Arcadie, dans le pays des Latins.

5°. *Gothique.*

Les anciens caractères latins, ainsi que ceux des Grecs, furent d'abord très-simples, et dénués de tous ces ornements étrangers dont ils furent, dans la suite, comme surchargés ; tant que le bon goût régna, on ne s'écarta point de cette noble simplicité. La décadence des arts et des sciences introduisit un mé-

---

(1) Le Czar *Pierre* Alexiowitz, surnommé le *Grand*, changea entièrement la face de la Russie, et y transplanta le germe de toutes les connaissances qu'il eut soin de recueillir dans les différents voyages qu'il fit chez les peuples de l'Europe, où les Sciences et les Arts fleurissaient le plus. Il attira chez lui plusieurs Imprimeurs de Paris, pour former des élèves.

lange bizarre de lettres capitales et onciales, de minuscules et de cursives, les unes renversées, d'autres tournées à contre sens; il paraît même qu'à cet égard, on se fit une loi de n'avoir aucune règle fixe. Chacun, en traçant les caractères latins, en varia la forme selon son goût particulier, et se permit toute licence.

6°. *Allemand.*

On prétend qu'anciennement les Allemands n'avaient aucuns caractères pour s'exprimer, par écrit, en leur langue. L'empereur Charlemagne, prince amateur de toutes les sciences, qui entendait et parlait facilement les différentes langues de son empire, et qui attirait à sa cour, par ses bienfaits, les savants et les artistes de toutes les nations, donna tous ses soins pour leur faire apprendre les éléments de l'écriture. Ce monarque, élevé au-dessus des siècles qui l'avaient précédé, chercha à y faire dominer la langue allemande, et pour en faciliter l'étude, il l'a fit réduire en principes, sur lesquels on composa une grammaire dont on trouve encore à présent quelques fragments en Allemagne.

7°. *Clefs Chinoises.*

Ces Clefs commencent par les caractères simples, ou d'un seul trait, et finissent par les caractères les plus composés, ou qui sont formés d'un plus grand nombre de traits. Les Chinois observent ce même ordre dans leurs dictionnaires rangés par Clefs; les

caractères qui appartiennent à chacune de ces Clefs se placent à leur suite, et suivant l'ordre que la quantité de leurs traits leur assigne.

8°. *Grec.*

On prétend que les Grecs n'eurent d'abord que seize lettres, dans leur alphabet, qui furent apportées de Phénicie par Cadmus, c'est ce que disent Pline, Plutarque, et plusieurs autres écrivains. Palamède étant, dit-on, au siége de Troie, en inventa quatre autres, qui sont les lettres *Xi*, *Thita*, *Phi*, et *Chi*. Ces derniers mots ont servi de ralliement pendant tout le siége.

Enfin, Simonide, à la 61°. Olympiade, environ 651 ans après, inventa les quatre lettres suivantes ; savoir : *Hita*, *O-méga*, *Zita* et *Psi*.

Lorsque l'écriture était encore rare, les Grecs comptaient avec des clous fichés de diverses manières; ils se servirent ensuite de cinq lettres, I, V, X, L, C.

Voilà ce qu'on dit communément sur l'invention des lettres *grecques*, mais il ne serait pas difficile de montrer que cela n'est point aussi certain qu'on voudrait nous le faire croire, puisqu'à cet égard les idées des grammairiens ne sont pas toujours justes, et qu'ils ne sont point d'accord entre eux sur le nombre des lettres apportées par Cadmus; car Aristote en compte 17, et Isidor 18. N'est-il pas plus naturel de penser que Cadmus aura communiqué aux Grecs les 22 lettres dont l'alphabet Phénicien était composé.

Mais pour mieux se convaincre, il suffira de consulter le reste des œuvres des auteurs Grecs les plus anciens; et les lettres que l'on ne trouvera pas chez ceux-ci, seront nécessairement de ceux venus après eux.

Valeur des Chiffres.

I. Vaut l'unité, parce qu'il répond à *μία* Π. Vaut cinq, parce qu'il répond à *Pénte*. Δ. Vaut dix, parce qu'il répond à *Deka*. H. Vaut cent, parce qu'il répond à *Hekaton*. X. Vaut mille, parce qu'il répond à *Chilia*. M. Vaut dix-mille, parce qu'il répond à *Myria*. Quand une de ces lettres est mise au milieu du Π, elle acquiert cinq fois sa valeur.

9°. *Hébreu.*

Le caractère que nous appelons *Hébreu*, était en usage parmi les Chaldéens. Les Hébreux, pendant le temps de leur captivité à Babylone, obligés de vivre avec leurs vainqueurs, se familiarisèrent avec ces caractères, et de retour à Jérusalem, ils y en perpétuèrent l'usage. Esdra, surnommé le Scribe par excellence, fit une révision des différents morceaux dont la Bible était composée, et adopta les caractères Chaldéens, abandonna les anciens aux Samaritains, que les Hébreux considéraient comme leurs adversaires, comme des schismatiques, ennemis de Jérusalem et de son temple, avec lesquels ils ne voulaient avoir rien de commun.

Ces lettres sont au nombre de vingt-deux, et s'écrivent de droite à gauche : elles sont toutes consonnes.

10°. *Russe.*

Les Russes, en recevant des Grecs la religion chrétienne, reçurent en même temps l'usage de leurs caractères ; ils ont effectivement toute la forme des lettres grecques, et on ne peut s'y méprendre ; mais au lieu que les Grecs ne comptent que 24 lettres, les Russes les ont augmentées de près de moitié à cause des ligatures qu'ils ont jugé à propos d'insérer dans leur alphabet.

On remarquera encore, qu'à l'exemple de beaucoup de peuples septentrionaux, ils ont changé les dénominations de ces lettres pour en prendre d'autres, puisées dans leur propre langue, qui fussent significatives, et dont la première donnât le son du caractère que chaque dénomination désigne.



11°. PREMIERS ALPHABETS ITALIQUES

Comparés avec le Grec et avec l'Oriental ;

Gravés par Alde Manuce (1480).

LETTRES Françaises.	HÉBREU des Médail.	GREC antique.	ETRUSQ. de divers âges.	OMBRE ou Euguhien.	OSQUE de Nola.	Samnite, du 6e. siècle de Rome.
A						
B						
C						
D						
E						
F, v						
H						
Th						
I						
K						
L						
M						
N						
O						
P						
R						
S						
T						
U						
Kl						
X						

CHAPITRE VI.

Analyse des principes de la Langue Française.

Toutes les études doivent commencer par la grammaire, et, entre les diverses grammaires, celle qui peut servir à chaque homme à bien apprendre sa langue maternelle, est aussi celle qu'il doit étudier avant toute autre, comme l'a observé le judicieux Rollin.

La *langue française* est la totalité des termes qui sont en usage parmi les Français pour exprimer leurs pensées.

Cette langue, en l'état où elle est encore aujourd'hui, peut être regardée comme l'une des plus belles du monde. Elle est riche, féconde et susceptible de tous les ornements du discours. Simple sans bassesse, libre sans indécence, élégante sans fard, majestueuse sans faste, harmonieuse sans enflure, délicate sans mollesse, énergique sans rudesse, elle convient à tous les styles, à tous les genres oratoires. Elle a, pour ainsi dire, succédé au latin en Europe, où le commerce, et surtout la politique, l'ont rendue commune et presque aussi nécessaire aux étrangers que leur langue naturelle. Elle est d'ailleurs si propre aux sciences et aux arts, qu'il n'est point de

sujet sur lequel on n'ait bien écrit en Français, tant en vers qu'en prose.

Pourquoi faut-il qu'une telle langue ne puisse pas plus être fixée que l'humeur du peuple aimable qui la parle? Pourquoi son orthographe et sa prononciation sont-elles si peu d'accord que les Français et les étrangers ont une égale peine à les apprendre? Pourquoi, sur-tout, est-elle si capricieuse et quelquefois si bizarre, qu'on tenterait envain de l'assujettir uniquement à des lois régulières et fixes? Deux mots peuvent servir de réponse à ces questions : 1°. les hommes ne produisent rien de parfait ; 2°. l'usage est le tyran des langues vivantes, et il faut s'y soumettre.

Le *discours* est l'objet qui règle toutes les parties de la grammaire.

Tout *discours* est un assemblage de paroles propres à exprimer ce que l'on pense : il est composé de *phrases*.

Chaque *phrase* répond à ce que les logiciens appellent une *proposition*. La *proposition* est l'expression d'un jugement : elle est affirmative ou négative.

Les *phrases* se composent de *mots ;* la plus petite phrase a trois mots exprimés ou sous entendus.

Chaque *mot*, proprement dit, est le signe d'une idée.

Les *mots* sont ordinairement composés de *syllabes*.

On distingue dix espèces de *mots* que les grammairiens appellent les *parties du discours*. Ces dix

espèces sont : le *nom*, *l'article*, *l'adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, *l'adverbe*, la *conjonction* et *l'interjection*.

DU NOM.

Première espèce de mots.

Le Nom est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose. Tels sont : *Adam*, *Paris*, *maison*, *livre*, *jardin*, *chapeaux*, *etc.*

Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables : *homme*, *arbre*, *terre*, *or*, *etc.*, sont des noms communs, car le nom *homme*, convient, à Pierre, à Paul, etc.

Le nom *propre*, est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme la France, Lyon, le Rhin, l'Océan ; Voltaire, Rousseau, Racine, Corneille, Molière, etc.

Dans les noms il faut considérer le genre masculin et le genre féminin ; les deux nombres : le pluriel et le singulier.

DE L'ARTICLE.

Deuxième espèce de mots.

L'Article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

La langue française n'a proprement que trois articles, *le*, *la*, *les*.

Le se met devant le nom ou pronom masculin, au singulier : *le père*, *le vôtre*; *la*, devant le féminin, au singulier : *la mère*, *la nôtre*; *les*, devant le pluriel des deux genres : *les frères*, *les sœurs*, *les siens*, *les miens*, *les siennes*.

On retranche *e*, dans le mot *le*; on retranche *a*, dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette, c'est-à-dire par une élision; comme, l'*argent*, l'*histoire*, l'*entreprise*, *etc.*

Un, *une*, tiennent souvent lieu d'article.

Ensuite, par imitation, l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles, ni femelles, comme un *arbre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*, *etc.*

Le pluriel de noms, des adjectifs, des pronoms et des participes, se forme en ajoutant *s* à la fin de ces mots au singulier : le *vin*, les *vins*; la *table*, les *tables*; le *saint*, les *saints*; la *grande*, les *grandes*; le *mien*, les *miens*; la *vôtre*, les *vôtres*; *aimé*, *aimés*; *reçue*, *reçues*, *etc.*

Les mots suivants rentrent dans la règle générale, par l'addition d'une *s* au pluriel : *bleu*, *bleus*; *cou*, *cous*; *clou*, *clous*; *écrou*, *écrous*; *trou*, *trous*, *etc.*

Les articles se mettent devant les noms dont ils indiquent le genre et le nombre; on peut les réduire à deux sortes : le *défini*, l'*indéfini*, qui désignent l'objet d'une manière claire ou vague, comme : voici *le* livre, *la* leçon; donnez-moi, *un* livre, *une* leçon; il ne veut point *de* livre, *de* leçon, etc.

L'article défini se met ordinairement avant les

noms communs que l'on désigne clairement, ou quand on veut exprimer toute une espèce de choses; cependant, s'ils sont après leurs adjectifs, on emploie l'article indéfini *de*, à moins qu'ils ne soient pris dans un sens très-déterminé : *voici* DES *fruits excellents*, ou *voici* DE *bons fruits*, et non DES *bons ;* mais on dirait : *j'ai mangé des bons fruits que vous m'avez donnés*, *etc.*

DE L'ADJECTIF.

Troisième espèces de mots.

L'ADJECTIF est un mot que l'on ajoute au nom, pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme, *bon* père, *bonne* mère, *beau* livre, *belle* image, etc. Ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs joints aux noms *père*, *mère*, *etc.* On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose*. Ainsi, *habile*, *grand*, *vaste*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire, *personne habile*, *agréable*; *chose grande*, *vaste*, *etc.*

Devant une voyelle ou une *h* muette, on dit et on écrit au masculin singulier, *cruel*, et au féminin singulier, *cruelle ; gentil*, *gentille ; nul*, *nulle ; pareil*, *pareille ; fou*, *folle ; indien*, *indienne ; bon*, *bonne ; gras*, *grasse ; épais*, *épaisse ; exprès*, *expresse ; gros*, *grosse ; complet*, *complette ; sot*, *sotte ; favori*, *favorite ; beau*, *belle ; nouveau*, *nouvelle ; blanc*, *blan-*

che ; franc , franche ; frais , fraîche ; public, publique ; caduc , caduque ; bref , brève ; naïf , naïve ; long , longue ; tiers , tierce ; absous , absoute ; dissous , dissoute ; malin , maline ; bénin , bénigne.

L'adjectif se met ordinairement au masculin , lorsqu'il se rapporte à des noms de différents genres : *mon frère et ma sœur sont* HEUREUX.

Lorsqu'un adjectif suit immédiatement plusieurs noms de choses inanimées et de divers genres , il s'accorde avec le dernier : *le criminel a fait amende honorable , pieds et tête nue. Certains peuples vont tête et pieds nus , etc.*

Le féminin des adjectifs, comme nous venons de le dire , se forme ordinairement , en ajoutant un *e* muet ; *grand, grande.* Il faut excepter de cette règle *absous , benin , blanc , bon, bouffon , dissous , exclus, favori , frais , franc , gascon , gentil , grec , long , malin , mat , mol* ou *mou , nul , pareil , public , sec , turc , vermeil , vieil* ou *vieux* , qui font féminin *absoute , bénigne , blanche , bonne , bouffonne , dissoute, exclue* ou *excluse , favorite , fraîche , franche , gasconne , gentille , grecque , longue, maligne, matte, molle, nulle , pareille , publique , sèche , turque , vermeille , vieille.* Des adjectifs terminés par un *e* muet au masculin ne changent point au féminin ; ainsi on prononce et on écrit de même pour les deux genres , un homme ou une femme , *peintre , aimable , illustre.* Les substantifs qui s'appliquent à des objets animés forment ordinairement leur féminin comme les

adjectifs. Quand ils sont terminés par un *e*, on ajoute *sse* au féminin ; comme *abbé*, *abbesse* ; *prophète*, *prophétesse*. *Amateur*, *auteur*, *prédécesseur*, *successeur*, *témoin*, *vainqueur*, ne changent point au féminin ; *empereur* fait *impératrice* ; *larron*, *larronnesse* ; *roi*, *reine*. Les adjectifs *fat* et *dispos* ne s'emploient qu'au masculin.

DU PRONOM.

Quatrième espèce de mots.

Le Pronom ou *pour nom*, est un mot qui se met à la place du nom substantif ; savoir :

PREMIÈRE PERSONNE,

Celle qui parle.

Singulier.			Pluriel.
Je, me, moi			*nous.*
masculin, *mon* / féminin, *ma*	} *notre*		*mes, nos.*
masculin, *la* / féminin, *le* } avant	{ *mien* / *mienne*	} *nôtre.*	

SECONDE PERSONNE,

Celle à qui l'on parle.

Singulier.		Pluriel.
Tu, te, toi.		*vous.*
ton / *ta*	} *votre*	*tes, vos.*
tien / *tienne*	} *vôtre.*	

TROSIÈME PERSONNE,

Celle de qui l'on parle.

Singulier.	Pluriel.
Il, mascul., *elle*, fém. *lui*, *soi*, masc. et fém.	*ils*, *eux*, masc. *elle*, fém. *leur*, masc. et fém.
son *sa* } *leur.*	*ses*, *leurs.*
sienne *sien* } *leur* { Pour le pluriel, ajoutez une *s.*	

DES VERBES.

Cinquième espèce de mots.

Le Verbe est un mot qui exprime que l'on est, ou que l'on fait quelque chose. Tels sont : *être*, *aimer*, *jouir*, se *repentir*, *pleuvoir*, *etc.* Il exprime aussi une action faite ou reçue par le sujet, ou simplement son état. *Le sujet* est la personne ou la chose dont on parle. On appelle *régime* un mot qui restreint et détermine le signification d'un autre mot auquel il a rapport et après lequel il est ordinairement placé. Dans les phrases suivantes, *mon frère* { *aime* / *est aimé par* } *ma sœur; frère* est sujet, parce que c'est la personne dont on parle; le verbe *aimer* marque l'action qu'il fait, et *est aimé* marque celle qu'il reçoit. *Sœur* est régime, parce que dans le premier cas, elle détermine l'action du verbe; dans le second, elle en restreint la signification, car *est aimé* serait vague sans ce qui le suit. Dans cette autre phrase, *je pèse* cent

livres ; *je* est le sujet, parce que c'est la personne qui parle ; *pèse*, marque simplement l'état du sujet, etc. (*Voyez* la conjugaison des verbes dans les tableaux de la grammaire de Lhomon, page 18 et suivantes).

DES PARTICIPES.

Sixième espèce de mots.

Les Participes sont ainsi appelés, parce qu'ils participent véritablement du verbe, puisqu'ils en sont formés ; et de l'adjectif, en ce qu'ils qualifient les substantifs dont ils prennent souvent le genre et le nombre. Il y a deux sortes de participes :

Les *participes présents*, qui sont tous terminés en *ant;* on les distingue des adjectifs terminés de la même manière, en ce qu'ils marquent une action ou un état, et qu'ils ont le même régime que leurs verbes.

Les *participes passés*, qui sont toujours précédés d'un des temps du verbe *avoir* ou *être*, et qui servent à former les temps composés.

Les *participes présents* sont toujours indéclinables, excepté *approchant*, *dépendant*, *demeurant*, *jouissant*, *tendant* et *usant*, qui rentrent dans la classe des adjectifs ; ainsi on dira, *j'ai trouvé votre sœur* lisant *un roman ; votre terre* est dépendante *de la mienne.*

Le *participe passé* est *déclinable*, 1°. n'étant pas joint au verbe auxiliaire *avoir* ou *être : Elles parraissaient* ÉTONNÉES ; *une berline* PRÉCÉDÉE *par un courrier ;* 2°. Dans les verbes passifs : *Je voudrais que mes em-*

plettes FUSSENT FAITES ; *mesdames, vous* ÊTES-*vous* VUES ; 3°. Dans les verbes actifs ou neutres qui, se conjuguant avec *être*, sont sans régime : *Ma sœur* EST PARTIE ; *ma mère* EST RENTRÉE ; 4°. Dans les verbes pronominaux qui ne sont ni réfléchis, ni réciproques : *Ces peintures* SE SONT GATÉES ; *ces pièces* SE SONT JOUÉES *à Paris ;* 5°. Dans les verbes actifs, réfléchis et réciproques, précédés de leur régime simple : *Les* hommes *que j'ai* VUS se *sont* BATTUS, et *je* les *ai* ENTENDUS *de fort loin.*

Le *participe* est *indéclinable*, 1°. Dans les verbes qui, se conjuguant avec *avoir*, n'ont point de régime simple : *Mes amis* ONT CHANTÉ ; *ma sœur* A RI ; 2°. Dans les verbes actifs, réfléchis et réciproques précédés d'un régime composé, sans régime simple, ou qui, ayant un régime simple, en sont suivis : *La lecture m'a* FAIT *mal ; elles* SE *sont* PROMIS *de s'aimer toujours ; j'ai* REÇU *des lettres ; il a* MANGÉ *des fruits ;* 3°. Etant pris impersonnellement : *La gelée qu'il a* FAIT *cette nuit.*

Toutes les fois que le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif, il est déclinable quand, sans changer le sens de la phrase, on peut mettre le régime entre lui et cet infinitif ; il ne l'est pas dans le cas contraire : *La dame que j'ai* VUE *danser ; les hommes que j'ai* ENTENDUS *parler.* On pourrait dire, *j'ai vu* la dame qui dansait ; *j'ai entendu* les hommes qui parlaient ; *les choses que vous m'avez* DIT *de faire.* On ne pourrait pas dire : *vous m'avez dit les choses de faire, ni qui faisaient ;* voilà pourquoi il est indéclinable. Quand

l'infinitif est sous-entendu, le participe ne prend ni genre, ni nombre ; on écrira : *je lui ai rendu tous les services que j'ai* PU ; parce qu'on sous-entend *lui rendre*.

DE LA PRÉPOSITION.

Septième espèce de mots.

La PRÉPOSITION fait connaître particulièrement les différents rapports des mots, et se met toujours avant un nom ou un pronom qu'elle régit. Exemple : *devant* la maison ; *pour* lui ; il est *à* Rome ; il est *sur* la mer ; j'étais *dans* un jardin, etc.

On prétend que la langue française a 80 prépositions ; les plus usitées, sont : *à*, *de*, *par*, *pour*, *contre*, *autour de*, *sur*, *par-dessus*, *sous*, *avant*, *devant*, *après*, *derrière*, *dans*, *en*, *vers*, *dès*, *chez*, *parmi*, *entre*, *depuis*, *jusque* ou *jusques*, *durant*, *pendant*, *avec*, *sans*, *à l'égard de*, *envers*, *attendu*, *selon*, *suivant*, *malgré*, *en dépit de*, *nonobstant*, *moyennant*, *outre*, *hors*, *hormis*, *excepté*.

Les 40 principales prépositions sont employées dans les phrases suivantes, dont chacune renferme une maxime utile.

Exemples :

1. Attachez-vous *à* la vérité.
2. Défiez-vous *de* tout homme faux.
3. N'agissez jamais *par* caprice.
4. L'honnête homme est toujours disposé à mourir *pour* la justice.

5. Ne faites rien *contre* votre patrie.

6. Tâchez de n'avoir *autour de* vous que des personnes sages.

7. Veillez *sur* vos penchants pour les contenir dans l'ordre.

8. Aimez la justice *par-dessus* tout.

9. On n'est heureux que *sous* l'empire de la vertu.

10. Faites vos affaires *avant* celles des autres.

11. Ne dites rien d'important *devant* des indiscrets.

12. Ne courez pas *après* les honneurs.

13. Quand on est dans le chemin de la vertu, il ne faut pas regarder *derrière* soi.

14. Ne prenez aucune résolution *dans* la colère.

15. Si vous êtes *en* place, faites le bien de tous ceux qui dépendent de vous.

16. Levez souvent les yeux *vers* le ciel.

17. Résistez à vos passions *dès* leur naissance.

18. Chacun doit être maître *chez* soi.

19. Les plus grands hommes ont quelque défaut *parmi* d'excellentes qualités.

20. Toute vertu est *entre* deux vices.

21. Occupez-vous utilement *depuis* le matin jusqu'au soir.

22. La patience est nécessaire dans toutes les conditions, et *jusque* sur le trône.

23. Ne souffrez pas que la dépravation des mœurs étende ses ravages *jusques* à vous.

24. Il faut avoir fait du bien *durant* la vie pour être loué après la mort.

25. C'est sur-tout *pendant* la jeunesse, qu'il faut contracter de bonnes habitudes.

26. Sachez vivre *avec* vos amis et vos ennemis ; *avec* les bons et les méchants.

27. On ne peut être vertueux *sans* l'amour de la vérité, de l'équité et de l'humanité.

28. Celui qui n'est pas indulgent *à l'égard des* autres, ne mérite aucune indulgence.

29. Soyez généreux *envers* tout le monde.

30. Usez des plaisirs, comme des remèdes, *attendu* le danger des excès.

31. Assistez l'indigent *selon* vos facultés.

32. Conduisez-vous *suivant* les maximes de la sagesse.

33. Osez, quand il le faut, vous distinguer du vulgaire, *malgré* l'envie et la calomnie.

34. Les hommes s'entassent souvent dans les grandes villes, *en dépit de* la nature et de leurs intérêts les plus chers.

35. Quand on s'est familiarisé avec le vice, on s'y plonge, *nonobstant* toutes les représentations de ses vrais amis.

36. Tout homme qui a un bon esprit, peut devenir savant, *moyennant* l'étude.

37. L'avarice interdit les plus douces jouissances à ceux qui en sont esclaves, *outre* qu'elle les rend odieux et souvent injustes.

38. Si vous êtes *hors* de l'ordre qui vous convient, rentrez-y promptement.

39. Eussiez-vous tout perdu, *hormis* l'innocence,

vous ne devez jamais vous laisser abattre par la tristesse.

40. La mort nous enlève tout, *excepté* le mérite de nos bonnes œuvres.

Remarque.

On ne se sert pas également des prépositions *au travers* et *à travers*: on dit *au travers de l'armée*, et *à travers l'armée*.

DE L'ADVERBE.

Huitième espèce de mots.

Les ADVERBES expriment ou la manière, ou l'ordre, ou le temps, ou le lieu, ou la quantité, ou quelque comparaison.

Ils sont des mots indéclinables qui marquent quelque circonstance d'une autre partie du discours à laquelle ils ont rapport. On les forme en ajoutant *ment* au masculin des adjectifs terminé par une voyelle, ainsi qu'au féminin des adjectifs terminés par une consonne. Les adverbes des adjectifs *poli*, *grand*, seront donc *poliment*, *grandement;* les adjectifs terminés en *ant* et *ent*, deviennent adverbes, en changeant *ant* en *amment;* et *ent* en *emment : vaillant*, vaillamment; *prudent*, prudemment, etc.

DE LA CONJONCTION.

Neuvième espèce de mots.

La CONJONCTION est un mot qui sert à lier deux

phrases, ou les membres de la même phrase. Tels sont : *car*, *et*, *mais*, *puisque*, *si que*...

Elle sert aussi à lier les parties du discours, comme venez *que* je vous parle ; j'irai vous voir, *si* cela m'est possible ; j'aime les fleurs *et* les fruits. Elle n'offre aucune difficulté dans son emploi ; mais il ne serait pas aisé de la distinguer de la préposition, si on ne s'était appliqué à reconnaître la diversité de leur nature, en examinant les définitions que nous en avons données. Il ne faut donc jamais perdre de vue, 1°. que la conjonction sert à joindre des phrases, et que la préposition ne joint que des mots ; 2°. que toute phrase exprime un jugement sur plusieurs idées, au lieu que le mot n'exprime qu'une seule idée ; 3°. que la plus petite phrase a trois mots exprimés ou sous-entendus, dont l'un est toujours un verbe. Par exemple, ces phrases : *je pense*, *j'existe*, qui semblent n'être composées que de deux mots équivalent à celles-ci : *je suis pensant*, *je suis existant*, dont chacune exprime trois idées.

Ces observations et l'usage feront connaître les conjonctions. Les plus usitées sont les copulatives, *et*, *que*, *aussi* ; — les disjonctives, *ou*, *ou bien*, *soit*, *ni* ; — les adversatives, *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant* ; — les exceptives, *quoique*, *sinon* ; — les causatives, *car*, *parce que*, *puisque*, *vû que*, *afin de*, *afin que*, *pour que*, *de peur que* ; — les comparatives, *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *etc.*

DE L'INTERJECTION.

Dixième espèce de mots.

L'Interjection est un mot qui exprime un élan ou un mouvement subit de l'ame, comme l'admiration, la joie, la douleur. Tels sont : *oh ! ah ! hélas !*

Elle sert à exprimer les divers mouvements de l'ame : la joie, *ah ! bon !* la douleur, *aye ! hélas !* l'aversion, *fi ! fi donc !* pour appeler, *st ! st ! :* cette interjection est la seule syllabe où il n'y ait pas de voyelle.

Les interjections n'expriment rien qui soit hors de nous ; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles qui marquent les mouvements indélibérés de notre ame. Il ne faut pas qu'elles soient trop fréquentes dans le discours : il y en a de joie, de douleur, de tristesse, de compassion, de colère, de crainte, de mépris, d'aversion, d'étonnement, d'admiration...

Ah ! bon ! aye ! hélas ! ha ! hé ! fi ! fi donc ! eh ! oh !

On met aussi au nombre des interjections, *ça*, *allons*, *courage* pour exhorter ; *hola !* pour appeler ; *chut*, *paix*, pour imposer silence, etc.



CHAPITRE VII.

De la Ponctuation, en général (1).

Quoique l'invention des Signes de la Ponctuation soit postérieure à celle des Lettres, elle n'est pourtant pas aussi moderne que certains auteurs l'ont avancé.

En vain a-t-on cru, sur la foi du P. Buffier et de Restant, que les anciens ne connaissaient point l'art de la Ponctuation ; en vain la plupart des grammairiens, copistes les uns des autres, ont-ils répété la même chose : ils n'ont fait qu'accréditer une erreur démentie par Aristote, Cicéron, Quintilien et autres.

(1) LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT DE L'INSTITUT,

Adressée au sieur Vinçard, *typographiste.*

Paris, ce 15 septembre 1809.

« J'ai voulu, Monsieur, connaître votre Traité de Ponctuation « avant de vous en faire mes remercîments. Le titre ne promettait « qu'une lecture fort sèche, et dont la sécheresse serait excusée « par la nature du sujet. Mais vous avez su faire d'une matière « aride, un ouvrage agréable, par l'heureux choix des exemples, « et un ouvrage profond par la collection de ceux auxquels vous « avez donné le titre de *Phrases ponctuées*, *etc.* On parle beau- « coup des épines cachées sous des roses, et vous, Monsieur, « vous offrez au public un bouquet de roses caché sous des épines : « il vous pardonnera de l'avoir ainsi trompé.

« Je vous prie de recevoir l'assurance des sentiments d'estime « avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer ».

Levesque.

Il est certain que les anciens avaient plusieurs signes de ponctuation, tel que le point qu'ils plaçaient soit au bas, soit au haut, soit au milieu de la lettre finale, ce qui répondait à notre virgule, à notre point, etc. (1). En effet, peut-on croire que des langues qui avaient atteint un certain degré de perfection; que des langues qui étaient enrichies d'un grand nombre de chefs d'œuvre, tant en vers qu'en prose; peut-on croire, dis-je, qu'elles n'ussent point de signes de ponctuation? Si l'on n'en trouve pas dans des manuscrits, écrits il y a huit ou dix siècles, on ne doit s'en prendre qu'à l'ignorance des copistes, ou a leur négligence; aussi que d'obscurités, que d'équivoques n'a-t-on pas rencontrées en les lisant? que de difficultés les érudits et les commentateurs n'ont-ils pas eues à vaincre! La ponctuation est donc d'une nécessité indispensable, et les avantages qu'elle procure sont généralement reconnus de tous ceux qui lisent ou qui se mêlent d''écrire. Donc celui qui s'applique à la ponctuation, évite de grands défauts en lisant ou en se faisant lire, car les signes qu'elle emploie facilite la prononciation, font lire dictinctement et nettement; en effet, la précipitation dans la lecture fatigue, la lenteur lasse, la monotonie en-

(1) Première pause, équivalante à la Virgule . . . . . . E·
Seconde pause, de la valeur du Point-virgule . . . . E·
Troisième pause, représentant le Point final . . . . . E.
Le Deux-points ou Comma (:) n'était employé que pour désigner une division de périodes.

dort, un ton déclamateur déplaît, et rien n'est plus désagréable que de donner un sens décousu à ce qu'on lit. La ponctuation remédie à tous ces défauts, et l'auteur ou le compositeur qui ponctue avec soin, épargne au lecteur la peine de réfléchir et d'étudier, soulage l'œil et la respiration, remédie aux obscurités qui proviennent du style, suspend et retient la période autant que bon lui semble, joint à propos un sens interrompu avec ce qui précède, et donne à ceux qui le lisent la facilité de le comprendre.

L'art de bien parler, de bien réciter, soit pour l'acteur, soit pour l'orateur, consiste, en grande partie, dans la Ponctuation.

Enfin, c'est la Ponctuation qui donnent du caractère à l'expression; de l'esprit, de la vérité, de la variété à la lecture; de la vie et de l'ame à la déclamation.

Nous n'avons eu, jusqu'à présent, que des notions vagues, imparfaites et même fausses sur la Ponctuation; il est étonnant que les grammairiens aient négligés une partie aussi intéressante et aussi nécessaire : on dirait à les voir passer si rapidement sur cet objet, que, pressés de finir leur travail, ils ne donnent qu'à regret leurs règles de Ponctuation. C'est donc un sujet presque neuf à traiter, et dont les principes ont besoin d'être accompagnés d'un grand nombre d'Exemples bien choisis, pour donner tous les éclaircissements nécessaires, faire sentir les nuances qui font différer entre elles de même expressions, et ôter les équivoques du discours.

Des Signes de Ponctuation.

Les signes de Ponctuation, sont les suivants :

La Virgule (,) ;

Le Petit-qué (;), nommé Point-virgule ou Virgule ponctuée ;

Le Comma, autrement dit Deux-points (:) ;

Le Point final ou absolu (.) ;

Le Point Interrogant (?) ;

Le Point Admiratif (!).

Le choix des quatre premiers signes, tient à la proportion qu'il est nécessaire d'établir dans les pauses. Cette proportion dépend elle-même de trois causes principales :

1°. De la distinction essentielle des sens qui constituent un discours ;

2°. Des différents degrés de subordination qui conviennent à chacun des sens partiels dans le discours ;

3°. Enfin, du besoin de respirer.

Ces quatre signes , ; : . sont placés ici, suivant la gradation de leur valeur *ponctuative,* d'où il suit, que la *Virgule* est le signe de la pause la plus faible, c'est-à-dire, qu'elle marque les endroits où la voix s'arrête le moins long-temps ; que le *Point-virgule* désigne une plus longue pause que la Virgule ; que le *Deux-points* annonce un repos encore plus grand que celui du Point-virgule ; qu'enfin, le *Point absolu* marque la plus grande pause, la pause finale ou terminative.

La Ponctuation la plus faible, la Virgule (,), doit être employée seule, partout où l'on ne fait qu'une division des sens partiels, sans aucune sous-division ; s'il y a dans un sens total deux divisions subordonnées et graduelles, il faut employer les deux signes de Ponctuation les plus faibles (, ;); s'il y a trois divisions, l'on employe communément le Comma (:).

Voici plusieurs Exemples qui réunissent les quatre premiers signes, suivant leur gradation ;

Exemple:

« Quoiqu'on ait reçu de bons principes, et qu'on ait été bien dirigé dans les premieres années de l'éducation ; il arrive souvent que l'on s'égare encore quelquefois : mais on revient bientôt de ses erreurs ».

Autre exemple :

« Si Moïse nous mettait en main les Saintes Ecritures sans nous prouver sa mission, nous pourrions bien le croire instruit et fidèle; mais son autorité n'aurait pas droit de soumettre tous les esprits : parce qu'un témoignage purement humain peut être suspecté d'erreur ou d'infidélité ».

Autre exemple :

« Vivre, c'est sentir; sentir, c'est être mû : la vie est donc dans le mouvement ».

Autre exemple :

« Si l'on pique la peau d'un animal avec une aiguille très-aigue, l'animal manifestera de la douleur ; or l'aiguille n'a touché qu'un atôme, ou elle en a touché deux, ou enfin elle en a touché plusieurs ; supposons qu'un seul ait été atteint, mais tout atôme est impénétrable et insensible ; donc l'animal n'a pu s'ouffrir, puisque la sensation n'aura pas été perçu or, ce que l'on dit d'un seul atôme, peut se dire également de plusieurs ».

De la Virgule, en général.

La virgule (,) s'emploie entre des termes qui sont par eux-mêmes distincts, mais qui sont unis par la construction des phrases. Quand il se trouve plusieurs sujets de suite, on les sépare chacun par une Virgule;

Exemple :

« Le cheval, le bœuf, l'âne, l'éléphant, le chameau et le dromadaire, sont de l'espèce des animaux qu'on appelle Quadrupèdes ».

Autre exemple :

« On se mêle, on combat; l'adresse, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
La honte de céder, l'ardente soif du sang,
Le désespoir, la mort, passent de rang en rang ».

Plusieurs attributs de suite se séparent aussi chacun par la Virgule;

Exemple :

« Cet animal (*le chat*), naturellement sauvage, est adroit, souple, curieux de la propreté, méfiant, indocile, volontaire, moins ami que familier par intérêt et par habitude, ingrat, méchant par caractère, insensible aux caresses, irrité des mauvais traitemens, dangereux dans sa colère; c'est le symbole de l'hypocrisie et de la trahison ».

Autre exemple :

« Je n'ai rien vu de si beau, de si bon, de si aimable, de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot, de si merveilleux que votre lettre ».

S'il y a plusieurs régimes de suite, on employe de même la Virgule;

Exemple:

« Le philosophe est propre à la recherche de toutes sortes de vérités, à découvrir les préjugés, à combattre l'erreur, à émouvoir et à calmer les passions, à insinuer la vertu, à détruire le vice, à établir de bonnes lois, à former des desseins, et à s'acquitter heureusement de toutes sortes de devoirs et d'emplois ».

Autre exemple:

« Les Payens réunissaient l'amour, la discorde, la peur, le silence, la santé, etc., et en faisaient autant de divinité. Rien de plus ordinaire parmi nous, que de réaliser un emploi, une dignité, nous personnifions la raison, le goût, le génie, le naturel, les passions, l'humeur, les vertus, les vices, l'esprit, le cœur, la fortune, le malheur, la réputation, la nature, etc. ».

Plusieurs verbes de suite accompagnés ou non de leurs circonstanciels, plusieurs prépositions avec leurs régimes, plusieurs adverbes, plusieurs conjonctions, doivent être séparés par la Virgule;

Exemple:

« Vil atôme importun, qui croit, doute, dispute,
Rampe, s'élève, tombe, et nie encore sa chûte;
Qui vous dit: je suis libre, en nous montrant ses fers,
Et dont l'œil trouble et faux croit percer l'univers ».

Autre exemple:

« Je connais quelqu'un qui loue sans estimer, qui décide sans connaître, qui contredit sans avoir d'opinion, qui parle sans penser, et qui s'occupe sans rien faire ».

Autre exemple:

« A leur tête est le Coq, père, amant, chef heureux,
Qui, roi sans tyrannie et sultan sans molesse,
A son sérail ailé prodiguant sa tendresse,
Aux droits de la valeur joint ceux de la beauté,
Commande avec douceur, caresse avec fierté.
Et, fait pour les plaisirs et l'empire et la gloire,
Aime, combat, triomphe et chante sa victoire ».

Autre exemple:

« Souvent l'infortuné poète,
Pressé d'une faim inquiète,
Jeûne en décrivant un repas;
Et, dans l'horreur de l'indigence,
Chantant la corne d'abondance,
Il l'emplit d'or et n'en a pas;
Souvent, en ses rimes divines,
Il peint l'aisance et ses douceurs:
En lui dressant un lit de fleurs,
Il va coucher sur des épines ».

Lorsqu'une phrase accessoire peut se retrancher de la phrase principale, sans empêcher celle-ci de former un tout et d'avoir un sens complet, elle rentre dans la règle précédente, c'est-à-dire, elle se place entre deux Virgules ; dans le cas contraire, quand la phrase accessoire, tout en restreignant le sujet, ne forme avec lui qu'une idée totale, alors il ne faut pas de Virgule ;

Exemple:

« Les passions, *qui sont les maladies de l'ame*, ne viennent que de notre révolte contre la raison ».

On peut, dans cette phrase totale, retrancher ce qui est en *italique*, le reste n'en formera pas moins un tout, un sens absolument complet ; car on parle ici des passions en général. Mais qu'on ait cette autre phrase ;

Exemple :

« Les passions *contre lesquelles tu réclames* ne sont pas les plus dangereuses ».

Ces mots, *contre lesquelles tu réclames*, ne peuvent pas se retrancher, car le reste ne formerait plus un sens complet, puisque ce ne sont pas les passions qu'on a en vue dans cette phrase.

En général, lorsqu'il y a de suite deux ou plusieurs phrases non subdivisées, il faut employer la Virgule seulement ;

Exemple :

« Rien n'est plus heureux que la vertu, rien n'est plus brillant que le soleil ».

Autre exemple :

« La philosophie nous fait savants, la morale nous rend sages, l'histoire judicieux, et la rhétorique éloquents ».

Le vocatif, avec les mots qui en dépendent s'il y en a, se sépare du reste de la phrase par la Virgule ;

Exemple :

« Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un spectateur ».

Lorsque des phrases d'une certaine étendue sont unies par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, *etc.*, il faut, avant ces mêmes mots, mettre une Virgule ;

Exemple:

« L'exercice que l'on prend à la chasse, *et* la frugalité qu'on observe dans les repas, fortifient le tempérament ».

Autre exemple:

« Je ne puis écrire à mon ami, *ni* recevoir de ses nouvelles ».

Autre exemple:

« Il faut toujours suivre les lois de l'exacte probité, *ou* renoncer à l'estime de soi-même ».

Quand un de ces mots *et*, *ni*, *ou*, est répété, on met la Virgule ;

Exemple :

« Des dieux les plus sacrés j'invoquerai le nom,
Et la chaste Diane, *et* l'auguste Junon,
Et tous les Dieux enfin ».

Autre exemple :

« L'aimable Fénélon réunissait à la fois, *et* l'esprit, *et* la science, *et* la douceur, *et* la vertu ».

Autre exemple :

« Rien ne manque à Vénus, *ni* les lys, *ni* les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,
Ni la grâce plus belle encor que la beauté ».

Autre exemple:

« Cette belle qu'ici j'admire,
Dont mon cœur est déjà si vivement touché,
Est, disais-je, *ou* Vénus, *ou* Flore, *ou* bien Psyché;
Eh! non, reprit l'Amour, c'est l'aimable Thémire ».

Il ne faut point de Virgule quand les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, *comme*, *etc.*, assemblent des termes simples et courts;

Exemple:

« Le savant *comme* l'ignorant cherchent l'honneur et la gloire ».

Autre exemple:

« *Ni* l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux ».

Autre exemple:

« Les bonnes *ou* les mauvaises conversations forment *ou* gâtent l'esprit ».

Point de Virgule quand tous les mots d'une phrase sont liés successivement les uns aux autres d'une manière inséparable;

Exemple:

« Le vrai moyen de se familiariser et de faire des progrès dans un art scientifique c'est d'en connaître parfaitement les termes et de les avoir fréquemment sous les yeux ».

Autre exemple:

« Un homme riche est souvent un *pauvre homme* obligé de recourir aux lumières d'un *homme pauvre* qui vaut mieux que lui ».

Autre exemple :

« Les principes de la ponctuation sont nécessairement liés à une métaphysique très-subtile que tout le monde n'est pas en état de bien saisir et de bien appliquer ».

Les mots *c'est-à-dire*, *au contraire*, *à proprement parler*, *au reste*, *comme on sait*, *sans-doute*, se mettent toujours entre deux virgules lorsqu'ils ne sont pas suivies du mot *que*, pronom relatifs des deux genres.

Du Point-virgule.

Le Point-virgule (;), qu'on nomme aussi *Virgule ponctuée*, est appelé par nous *Petit-qué*, parce qu'autrefois il servait à abréger en latin le mot *que* au lieu duquel on écrivait *q;*.

Ce signe doit s'employer pour séparer des phrases déjà divisées par la Virgule, et marque un sens plus étendu que la Virgule; cette dernière ne séparant que les parties subalternes et le plus intimément liées entr'elles.

Exemple :

« Linière, voyant ensemble Chapelain et Patru, dit que le premier était un *pauvre auteur;* et le second un *auteur pauvre* ».

Autre exemple :

« Didon, tes deux époux ont causé tes malheurs ;
Le premier meurt, tu fuis; le second fuit, tu meurs ».

Autre exemple :

« Tout est agrément dans le métier où l'on se charge d'amuser le public, il rit par vous, il rit de vous, et pourvu qu'on se moque de quelqu'un, il lui importe fort peu quel est le *moqueur* ou le *moqué* ».

Autre exemple très-difficile à ponctuer :

« La pureté du langage, l'abondance de ses expressions, et l'agrément du style, ne sont pas les seuls fruits que procure l'étude des langues mortes; sans elles, toutes les connaissances acquises seraient pour nous en pure perte; elles sont les organes de la tradition; elles nous donnent les premiers éléments des sciences; elles nous transportent et nous approprient toutes les découvertes des génies de l'antiquité ».

Autre exemple :

« Cléon, lorsque vous nous bravez,
En démontrant votre figure,
Vous n'avez pas l'*air mauvais*, je vous jure;
C'est *mauvais air* que vous avez »

Une première phrase générale ou absolue, et non ponctuée intérieurement, doit être séparée de ce qui suit par le *Point-virgule*, lorsque ce qui suit ne sert qu'au développement de cette même phrase;

Exemple :

« Jouet des caprices du sort
Ce monde est une loterie;
Grand ou petit, ou faible ou fort,
Chacun a son lot dans la vie ».

Autre exemple :

« Pour *convaincre*, il suffit de parler à l'esprit; pour *per-*

suader, il faut aller jusqu'au cœur. La conviction agit sur l'entendement; la *persuasion*, sur la volonté ; l'une fait connaître le bien, l'autre le fait aimer; la première n'emploie que la force du raisonnement, la dernière y ajoute la douceur du sentiment ; et si l'une règne sur les pensées, l'autre étend son empire sur les actions mêmes ».

Du Deux-points ou *Comma.*

Le *Deux-points* (:), s'appelle aussi *Comma*, du mot latin *comma*, qui signifie division d'une période, et se place, au milieu de cette même période, entre deux prépositions, qui se suivent nécessairement ;

Exemple :

« On a dit de la Motte : il voulait rire comme La Fontaine ; mais il n'avait pas la bouche faite comme lui, et il faisait la grimace ».

Autre exemple :

« Je disais à la nuit sombre :
O! nuit, tu vas de ton ombre
M'ensevelir pour toujours.
Je redisais à l'aurore :
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours ».

On se sert aussi du Deux-points quand il y a comparaison ;

Exemple :

« Les revers seuls éprouvent l'ame :
Ainsi l'or du sein de la flamme,
Coule plus brillant et plus pur ;

Et brisant sa tourbe grossière,
La crysalyde prisonnière
S'élance aux plaines de l'azur ».

On se sert aussi du Deux-points pour marquer un nombre de périodes qui dépend d'un ou de deux autres nombres de cette période distingués par le Point-virgule;

Exemple :

« Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre qui nous rappelle à nous; et la bienveillance, qui nous répond ».

Autre exemple :

« L'esprit fécond de La Fontaine
Fit couler de sa riche veine
Un nombre infini de beaux vers :
On voit des traits inimitables,
Dans ses Contes et dans ses Fables,
Dans tous ses ouvrages divers,
Qui rendront leurs beautés durables
Aussi long-temps que l'univers ».

Autre exemple :

« On distingue diverses sortes de styles ; le style uni, où l'on ne voit ni expression ni pensées remarquables, le style rapide, qui attache et entraîne ; le style pittoresque, qui présente vivement les objets ; le style méthodique, qui marche avec ordre, ne se permettant aucun écart ».

Il est indifférent que cette sorte de phrase soit la première ou la dernière d'une période, mais il faut qu'elle soit l'une ou l'autre.

Ainsi la période précédente pourrait être comme il suit :

Exemple :

« Le style uni où l'on ne voit ni expression ni pensées remarquables ; le style rapide, qui attache et entraîne ; le style pittoresque, qui présente vivement les objets ; le style méthodique, qui marche avec ordre : *voilà les diverses sortes de styles que l'on distingue* ».

Du Point.

Le Point final (.), marque un sens complet et tout-à-fait fini, et doit être mis après une préposition, une phrase ou une période qui a un sens absolument terminé. On le met encore à la fin de toutes les phrases entièrement dépendantes de ce qui suit, ou du moins qui n'ont de liaison avec la suite, que par la convenance de la matière et l'analogie générale des pensées dirigées vers une même fin.

Exemple :

« Un vers était trop faible, et vous le rendez dur.
J'évite d'être trop long et je deviens obscur ».

Autre exemple :

« Les membres d'une période doivent être liés si étroitement que les oreilles aperçoivent l'égalité des intervalles de la prononciation. Le soin que l'on a de placer à propos le repos de la voix dans les périodes, fait qu'elles se prononcent sans peine. Nous avons remarqué que les choses les plus aisées à prononcer sont aussi les plus agréables à l'oreille. C'est cette raison qui oblige les

orateurs à parler périodiquement. C'est dans cette juste mesure des intervalles, où le sens finit, qu'il parait si un homme sait écrire. C'est le fin de l'art, de savoir couper le sens à propos, et de donner une juste éteudue à leurs expressious. C'est autre chose d'écrire que de parler ».

Autre exemple :

« Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre et le tour vicieux.
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain ».

Le point a encore un autre emploi, c'est de marquer les abréviations; mais il arrive souvent qu'alors on le place mal; il doit toujours être mis après la dernière lettre supérieure du mot abrégé;

Exemple :

Au lieu de	*mettez :*
Mme	Mme.
Mlle	Mlle.
M.^{d}	M^{d}.
N.^{o}	N^{o}.

Le Point final se place encore après des mots ou noms propres classés alphabétiquement.

Des Points Suspensifs et Elliptiques.

Les Points suspensifs (....) sont de la même forme

et placés de même que le point final. Ils ne diffèrent, dans la ponctuation, que par leur nombre qui représente une suspension ou interruption dans le sens;

Exemple :

« Il m'est affreux, Seigneur, de vous déplaire,
Excusez ma douleur.... non, j'oublie à la fois
Et tout ce que je suis, et tout ce que je dois;
Je ne puis soutenir cet aspect qui me tue,
Je ne puis.... ah! souffrez que loin de votre vue,
Seigneur, j'aille cacher mes larmes, mes ennuis,
Mes vœux, mon désespoir, et l'horreur où je suis ».

Autre exemple :

« En vérité, madame, il faut que je vous dise...
Que je suis fort surpris.... et que dans ma surprise...
Je trouve surprenant... je ne m'attendais pas
A voir ce que je vois.... car enfin vos appas,
Quoiqu'un peu... dérangés... pourraient bien me confondre,
Si d'ailleurs... par ma foi, je ne sais que répondre ».

Les Points Elliptiques marquent que l'on abrège une citation;

Exemple :

« ...... Est-ce parce que je parle, que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées? eh bien! je ne te parle pas. Tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie; tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance..... Porte ce même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les lieux, avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte, qui va de chambre en chambre, qui

trouve enfin, dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses...... Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si prodigieusement sur l'homme en amitié, ils le clouent sur une table, ils le dissèquent vivant pour te montrer les veines mézéraïques. Tu découvre en lui les mêmes organes du sentiment qui sont en toi. Réponds-moi, machiniste?...... La nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal afin qu'il ne sente pas ? a-t-il des nerfs pour être impassible ? Ne suppose point cette impertinente contradiction de la nature...... »

Autre exemple :

« Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur détruit par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime.
. . . .

Autre exemple :

« Un paon muait; un geai prit son plumage.
. . . .
Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui ».

Du Point interrogatif.

Le Point Interrogatif (?) sert, comme son nom l'indique assez, à désigner les phrases ou portions de phrases qui sont interrogatives.

Exemple :

« Mais où m'égare mon délire ?
Pourrai-je cacher mon ardeur ?

Oui, je t'aime, et j'ose le dire,
Ce secret pesait à mon cœur ».

Autre exemple:

« L'homme a-t-il toujours existé? L'espèce humaine a-t-elle été produite de toute éternité? Y a-t-il eu de tous temps des hommes semblables à nous, et y en aura-t-il toujours? Y a-t-il eu de tout temps des mâles et des femelles? Y a-t-il eu un premier homme dont tous les autres sont descendus? L'animal a-t-il été antérieur à l'œuf, ou l'œuf a-t-il précédé l'animal? Les espèces sans commencement seront-elles aussi sans fin? Les espèces sont-elles indestructibles, ou passent-elles comme les individus? L'homme a-t-il toujours été ce qu'il est, ou bien avant de parvenir à l'état où nous le voyons, a-t-il été obligé de passer par une infinité de développemens successifs? L'homme peut-il enfin se flatter d'être parvenu à un état fixe, ou bien l'espèce humaine doit-elle encore changer? »

On ne doit pas mettre de point interrogant, si la phrase interrogative n'est pas directe, et la ponctuation doit se régler sur la proposition principale dans laquelle celle-ci n'est qu'incidente.

Exemple:

« Mentor demande ensuite à Idoménée qu'elle était la conduite de Protésilas dans ce changement des affaires ».

Du Point Admiratif.

Le Point Admiratif ou Exclamatif (!), est le signe de l'exclamation; il se place après les phrases ou portions de phrases qui expriment la surprise, la terreur,

la pitié, la tendresse, ou quelque autre sentiment affectueux que ce puisse être (1).

Ce signe ne veut après lui une majuscule que lorsqu'il termine un sens complet.

On a remarqué que la tragédie et l'élégie emploient plus souvent l'exclamation *Eh!* ; mais que dans la comédie, la fable, le style familier, on fait un plus grand usage de l'interjection *Hé!*.

Les exemples suivants donneront un juste idée de l'emploi du point admiratif.

Exemple :

« O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !
O d'un Etat penchant l'inespéré secours !
Vertu digne de Rome ! et sang digne d'Horace !
Appui de ton pays et gloire de ta race ! ».

Autre exemple :

« Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare d'en trouver ».

Autre exemple :

« Mais il paraît...... Grand Dieu ! qu'il a de grâce !
Ai-je un moyen de ne lui pas céder ?
Ah ! qu'à mes pieds il demande sa grâce !
Je sens mon cœur tout prêt à l'accorder ».

(1) Il devrait y avoir deux signes différents d'exclamation ; un pour marquer l'*étonnement* (!), et un pour désigner la *douleur* (!).

CHAPITRE VIII.

Rapport des anciennes Mesures aux nouvelles.

1°. *Mesures Linéaires et Itinéraires.*

La ligne égale 2 millimètres 3 dixièmes.
Le pouce égale 2 centimètres 7 dixièmes.
Le demi-pied égale 16 centimètres 2 dixièmes.
Le pied égale 32 centimètres et demi.
La demi-aune égale 59 centimètres 4 dixièmes.
L'aune égale 1 mètre 18 centimètres 8 dixièmes.
La toise égale 1 mètre 94 centimètres 9 dixièmes.

2°. *Mesures de Surface et de Solidité.*

La toise quarrée égale 3 centiares 8 dixièmes.
La perche quarrée, calculée à la perche linéaire de 18 pieds, égale 0 are 34 centièmes.
L'arpent calculé à la perche linéaire de 18 pieds égale 0 hectares 34 centièmes.
La solive égale 1 décistère 3 centièmes.
La demi-voie de bois égale 0 stère 96 centièmes.
La voie de bois égale 1 stère 92 centièmes.

3°. *Mesures de Capacité pour les Liquides.*

Le demi-poisson égale 1 demi-décilite et 8 dixièmes de ceutilitre.
Le poisson égale 1 décilitre et 2 dixièmes.

Le demi-setier égale 1 double décilitre et 3 dixièmes de décilitre.

La chopine égale 4 décilitres et 7 dixièmes de décilitre.

La pinte égale 1 demi-litre 2 doubles décilitre et 3 dixième décilitre.

La double pinte égale 1 litre 9 décilitres.

Le broc de 4 pintes égale 3 litres 7 décilitres.

La velte ou setier égale 7 litres 4 décilitres et 5 dixième de litre.

La feuillette ou demi-muid de 144 pintes égale 1 hectolitre 3 décalitres 4 litres.

Le muid de 288 pintes égale 2 hectolitres 68 litres.

4°. *Mesures de Capacité pour les Matières Sèches.*

Le quart de litron égale 2 décilitres.

Le demi-litron égale 4 décilitres 7 centièmes.

Le litron égale 1 demi-litre 3 décilitres.

Le demi-boisseau égale 6 litres et demi.

Le boisseau égale 1 décalitre 3 litres.

Le double boisseau égale 2 décalitres 6 litres.

Le minot de 8 boisseaux égale 1 hectolitre 4 litres.

Le setier de 12 boisseaux égale 1 hectolitre 5 décalitres et 6 litres.

Le muid de 12 setiers de 12 boisseaux égale 1 kilolitre 8 hectolitres 73 litres.

5°. *Mesures de Pesanteur.*

Le grain répond à 5 centigrammes et 3 dixièmes.

Deux grains répondent à 1 décigramme 6 milligrammes.

Ving-quatre grains répondent à 1 gramme 2 décigrammes 7 centigrammes.

Le gros égale 3 grammes 8 dixièmes.

La demi-once égale 1 décagramme et demi.

L'once égale 3 décagrammes et 6 décigrammes.

Le demi-quarteron égale 6 décigrammes 1 gramme.

Le quarteron égale 12 décigrammes 2 grammes.

La demi-livre égale 24 décagrammes 5 grammes.

La livre égale 49 décagrammes.

Le poids de 2 livres égale 97 décagrammes 9 grammes.

Le poids de 4 livres égale 1 kilogramme 95 décagrammes 8 grammes.

Le poids de 12 livres égale 5 kilogrammes 87 décagrammes 4 grammes.

Le poids de 25 livres égale 1 miriagramme 2 kilogrammes 23 décagrammes 8 grammes.

Le poids de 50 livres égale 1 double miriagramme 4 kilogrammes 47 décagrammes 5 grammes.

6°. *Monnaie.*

Millime, millième partie du franc ou dixième partie du centime : c'est une valeur idéale.

Centime, dixième partie du franc ou dixième partie du décime.

Décime, dixième partie du franc. (Il équivaut 2 sous).

Franc, remplace la livre tournois. (Il répond à 1 livre 3 deniers).

Quintuple, remplace l'écu de 6 livres. (Il vaut 6 livres 1 sous 3 deniers).

CHAPITRE IX.

Vocabulaire Typographique.

A

A, Alpha. (A α) Première lettre de l'alphabet grec ou français ; valeur en compte, 1.

Abrégé. Analyse d'un écrit ou d'un discours.

Abréviation. Principale lettre d'un ou de plusieurs mots.

Abraham. Nom d'un alphabet Chaldaïque, que les Rabbins attribuent au patriarche de ce nom.

Accents. Esprits nécessaires à la prononciation des voyelles.

Accolade. Crochet servant à accoler plusieurs lignes.

Acrostiche. Pièce de poésie dont les premières lettres de chaque vers font un sens, ou forment un nom.

Addition. Petite note mise en marge à côté des pages.

Admiratif. Point d'admiration.

Adrachne. Plante dont on fait du papier en chine.

Adresse. Annonce de demeure.

Æ. Diphthongue bannie de la plupart des mots dérivés du latin.

Æolien. Sorte d'alphabet grec.

Affiches. Placard sur feuille ouverte.

Afficheur. Celui qui appose des affiches.

Africain. Nom d'un alphabet arabe.

Ais. Planche de 48 sur 60 centimètres.

Aigu, accent incliné à droite. L'*e* final du féminin de cet adj. doit avoir un tréma.

A

Ajouté. Quelque chose que l'on ajoute à la copie ou à une épreuve.

Alde Manuce. Inventeur des caractères italiques.

Algèbre, Science du calcul des grandeurs, en général, représentées par les lettres de l'alphabet.

Alinéa. Commencement d'une première ligne qui se trouve renfoncée d'un cadratin, autrement dit, c'est un discours coupé qui se fait pour reposer le lecteur, et faciliter l'intelligence d'un ouvrage.

Alexandrins. Nom donné à des vers français dont les rimes masculines ont douze syllabes et les rimes féminines treize.

Alignement. Ligne droite que l'on donne aux caractères en les fondant.

Allemand. Sorte de caractère.

Almanach. Livre ou tableau contenant un calendrier.

Alphabet. Disposition par ordre, des lettres d'une langue. L'Alphabet français est composé de vingt-quatre lettres.

Alterner à la presse. Travailler ou au barreau ou aux balles ou au rouleau.

Alun. Sel qui sert à éclaircir l'eau dans laquelle on trempe, et qui empêche le papier de se décoler.

Analyse. Abrégé qui remonte des conséquences aux principes, et des effets aux causes : elle est aussi l'explication d'un ouvrage.

Anépigraphe. Ouvrage sans titre.

Anglais. Sorte de caractère.

Antimoine. Métal blanc, brillant et très-fragile, qui entre dans la composition des caractères.

Apolonius. Sorte d'alphabet.

A

Apostrophe. Signe qui s'emploie avant les mots qui commencent par des voyelles et qui sont précédés d'une préposition.

Approbation. Autorisation, permission d'imprimer.

Approche. Distance d'une lettre à une autre dans un mot.

Arabe. Sorte de caractère.

Arbre. Vis de la presse.

Arithmétique. Arrangement de chiffres à faire en lignes perdues.

Arménien. Sorte de caractère.

Assemblage. Action d'assembler les feuilles de papier imprimées, pour en faire des volumes.

Astérisque. Étoile pour le renvoi des notes.

Auge. Pierre dans laquelle on trempe le papier.

Auteur. Celui qui fait un ouvrage quelconque.

Avertissement. Espèce de préliminaire qui se met au commencement d'un livre.

Azur. Couleur bleu-clair, qui existe dans une sorte de papier.

B

Bécarre et **Bémol.** Caractères de musique.

Balle. Tampon ou touchoir.

Ballot. Papier assemblé et cordé.

Banc. Coffre sur lequel on met le papier tiré et celui à tirer.

Bandes. Pièces de fer qui règnent dans la longueur de la presse et qui sont attachées sur le train.

Banque. Paiement des ouvriers.

Baquet. Demi-tonneau dans lequel on trempe le papier, au défaut d'une auge de pierre.

Barbarisme. Faute grossière contre la pureté du langage.

B

Barbouillé. Impression maculée et pâteuse.

Bardeau. Casseau contenant diverses sortes d'un même caractère.

Barre. Traverse rivée, ou à queue d'aronde, qui se trouve au milieu des châssis.

Barreau. Barre de fer courbée servant de lévier.

Baril. Petit tonneau où l'on met l'encre.

Baskerwille. Nom de plusieurs caractères anglais.

Bassine. Vase de fonte; dans lequel on met de la lessive.

Batarde. Sorte de caractère d'écriture.

Batonner. Raturer; partie de manuscrit à supprimer.

Berceau. Voûte qui se trouve sous le train.

Bêta. (B β ϐ) Seconde lettre de l'alphabet grec.

Bibliographe. Celui qui est versé dans la connaissance des livres.

Bilboquets. Petits ouvrages, tels que billets de mariage, adresses, factures, étiquettes, etc.

Bis. Adj. de brun. Il se dit proprement du papier.

Bis-blanc. Papier qui n'est pas bien blanc.

Biseau. Morceau de bois coupé en biais d'un côté.

Bismuth. Corps minéral; cette substance est propre au politypage.

Blanc. Distance que l'on met entre les pages et entre les lignes de titres.

Blanchet. Étoffe que l'on met dans le tympan, pour faciliter le foulage et conserver une moiteur.

Blanchir. Mettre du blanc entre le titre d'un ouvrage ou dans un alinéa.

Blocage. Lettre retournée et mise exprès à la place d'une autre.

B

Bois. Garnitures de marge, de tête, de fonds, biseaux, coins, etc.

Bois de balles. Morceaux creux, dans lesquels on met de la laine, et sur lesquels on monte des cuirs.

Bois de barreau. Morceau de bois tourné, solidement arrêté au barreau.

Bonne feuille. Feuille imprimée qui a subi toutes les corrections.

Bordereau. Mémoire de la composition ou du tirage fait.

Bouillon. Reste d'impression qui n'est pas susceptible d'être vendu.

Bourdon. Mot ou ligne oubliée.

Braie. Fausse frisquette.

Branches. Morceaux de fer servant à maintenir la platine.

Brochette. Petit tube en fer, servant à fixer l'aplomb de la frisquette au tympan.

Brochure. Livre non relié.

Broyon. Espèce de molette en bois.

Bulle, (ou gros bulle). Papier à hausses.

Burette. Petite cafetière dans laquelle on met l'huile.

C

Cadre. Ce qui sert à entourer de la composition.

Cahier. Assemblage de feuilles de papier.

Calçul. Supputation.

Calembourg. Mot qui a deux significations.

Calle. Morceau de bois mince destiné à caller une jumelle ou à garnir un sommier.

Caleur. (mot techn.) Celui qui est nonchalant ou ivrogne.

C

Cananéen. Sorte de caractère turc.

Cappa. (K κ) Dixième lettre de l'alphabet grec.

Capitale. Lettre majuscule par laquelle commence le premier mot d'une phrase, d'un vers et d'un nom propre ; on s'en sert aussi dans les titres.

Capricorne. Douzième signe du zodiaque.

Caractère. Terme générique des différentes espèces de lettres en usage dans les imprimeries.

Carré. Nom qu'on donne à un papier.

Carte. Petit carton sur lequel on imprime des adresses.

Carton. Chaque format a son carton ou son onglet.

Casse. Assemblage de plusieurs cassetins où l'on place chaque sorte de lettres.

Casseau. Espèce de casse dans laquelle on met des lettres de deux-points, des fractions et autres signes.

Cassetin. Petit compartiment carré dans lequel on met chaque sorte de lettres.

Cassier. Nom de celui qui assemble des lettres ou des ligatures d'après un manuscrit.

Catalogue. Liste d'ouvrages par ordre de matières.

Cédille. Petite marque ou queue qui existe sous les *c* qui précèdent un *a*, un *o*, ou un *u*.

César. Sorte de caractère surnommé *Cursive* romaine.

Chaldaïque. Ancien caractère hébreu.

Champy. Nom qu'on donne à un papier.

Chandelle. Chevron droit, que l'on met pour étayer les presses.

Chapeau. Traverse du haut de la presse ; garniture des mortaises.

Chapelain. Celui des ouvriers qui tient les copies de chapelle.

C

Chaperon. Quantité de papier que l'on tire au-delà du nombre indiqué.

Charlemagne. Sorte de caractère.

Charnière. Petit tube de fer, dans lequel on met des brochettes.

Chassis. Pièce carrée, composée de cinq bandes de fer dressées d'équerre et soudées.

Chaudière. Ustensile de tremperie.

Chemise. Enveloppe de rame.

Cheval Coup de frisquette.

Chevalets. Ce qui soutient ou le tympan, ou le berceau, ou le barreau.

Chevaucher. Mot ou lettre qui ne se trouve pas alignée.

Chevilles. Ce qui soutient les balles.

Chevron. Ce qui rend la presse immobile.

Chi. (X χ) Vingt-deuxième lettre de l'alphabet grec.

Chien. Lettre tombée sous une forme.

Chiffres. (arabe ou romain) Caractères qui servent à exprimer un nombre.

Chiper. Terme vulgaire dans l'imprimerie ; prendre de la lettre ou des espaces à son camarade.

Cicéro. Caractère entre le Petit-Romain et le St.-Augustin.

Cinq. Numéral de tout genre.

Circonflexe. Il n'est d'usage qu'avec le mot *accent*.

Circulaire. Lettre imprimée que l'on fait circuler.

Clef a vis, servant à dévisser les écrous ; *clef*, signe de musique qui se met au commencement d'une portée.

Clicher. Prendre l'empreinte d'une matrice ou d'une page, soit à la main, ou par le moyen d'une vis de pression, ou d'un mouton.

C

Clous de balle. Sorte de clous trempés, (d'Allemagne), servant à maintenir les cuirs et les doublures après le bois des balles ou du touchoir.

Coffre. Assemblage de cinq pièces de bois, dans lequel (coffre) est enchâssé un marbre.

Cognoir ou Décognoir. Morceau de buis servant à chasser les coins.

Coin. Petit morceau de bois en angle, qui sert à serrer les formes.

Colle. Sorte de pâte, à l'usage de la presse.

Collier. Ce qui retient le milieu de l'arbre de la presse au-dessus de la tablette.

Colonne. Lignes réunies dans une même page, à côté les unes des autres.

Colporteur. Nom de celui qui crie les journaux ou pamphlets.

Comma. Signe représentant deux points.

Composer. Manière d'arranger les lettres l'une à la suite de l'autre, dans un composteur.

Compositeur. Nom de celui qui compose un ouvrage quelconque.

Composteur. Lame de fer dont se sert l'ouvrier pour assembler les lettres ou les mots.

Composition. Arrangement de lettres pour former des lignes, des pages, des feuilles.

Conscience. En conscience est celui qui travaille à la journée.

Consonne. On compte dix-sept consonnes dans la langue française ; elles reçoivent le son par le concours de l'une des cinq voyelles.

Contrefaçon. Ouvrage contrefait.

C

Coph. Ancien caractère des chrétiens originaires d'Egypte.

Copie. Ce qui sert de modèle à l'ouvrier.

Copie de Chapelle. Exemplaire donné par l'auteur, aux ouvriers.

Corde a Rouleau. Corde qui, placée et arrêtée de droite à gauche, par le moyen de deux crics, sert à faire rouler ou dérouler la presse.

Corde a Vache. Bout de corde qui empêche le train de sortir de dessus les bandes.

Coquille. Faute dans la distribution; nom donné à un papier.

Cordeau. Sorte de corde à l'usage des étendoirs.

Cordon. Ornement en vignette.

Cornet. Sorte de papier marqué au cornet; papier plié en forme de cornet dans lequel on met du caractère.

Cornières. Morceaux de fer en équerre, cloués aux quatre coins du coffre.

Corps (de caractère). Force, épaisseur d'un caractère; *corps* (de la presse), la partie entre laquelle se fait le foulage.

Correcteur. Celui qui corrige des épreuves.

Correction. Réformation des fautes.

Corroyer. Mettre un cuir en état d'être monté.

Côté (de première ou de seconde). Première ou seconde forme.

Coter. Marquer suivant l'ordre des lettres et des nombres.

Coulisse. Planche qui glisse dans les rainures d'une galée.

C

Coup (premier ou second). Pression que fait la platine sur une forme.

Couplet. Fiche à double nœud ou charnière qui sert de penture.

Couronne. Nom donné à un papier.

Couteau a ratisser. Couteau dont l'usage est de ratisser les cuirs.

Cran. Entaillure faite à la lettre, pour en distinguer le sens.

Crampon. Crochet en cuivre, roulant sur les bandes.

Créné. Endroit saillant d'une lettre dégagé avec un canif.

Crénure. Ouverture qui se trouve aux barres des châssis.

Crochet. Parenthèse carrée.

Cric. Objet rond, dentelé, qui retient les extrémités de la corde à rouleau.

Cuirs. Peaux de mouton ou de chien, à l'usage des balles.

Culbuter le papier. Mettre le papier sans-dessus-dessous.

Cul-de-lampe. Sorte d'arrangement de titre, proscrit aujourd'hui ; sorte de fleuron.

Cuphique. Ancien caractère arabe.

Cursive. Caractère français, destiné à imprimer la civilité.

D

Dé. Morceau d'acier carré, que l'on met dans le gobelet.

D

Débaucher. Celui que l'on renvoie d'une imprimerie, ou celui qui en sort.

Décharge. Mauvaise feuille servant à décharger les formes.

Déléatur. Terme de correction.

Délier. Oter la ficelle d'un paquet.

Delta. (Δ δ). Quatrième lettre de l'alphabet grec.

Demie. Ce qui contient la moitié d'un tout. Adjectif invariable quand il précède le nom; exemples : *demi*-douzaine, *demi*-heure, *demi*-litre, *demi*-lune, *demi*-quadratin, etc.; et, placé après le nom, il prend le genre; exemples : un pied et *demi*, deux jours et *demi*, un arpent et *demi*; une heure et *demie*, deux journées et *demie*, quatre lieues et *demie*, *etc.*

Démonter. Ce terme s'applique à la presse, aux balles et au touchoir.

Démontoir. Petite planche sur laquelle on démonte les balles.

Dépaqueter. Défaire l'enveloppe d'un paquet de distribution.

Dépatisser. Mettre en ordre la lettre tombée en pâte.

Dérouler. Ouvrir le train d'une presse.

Désaler. Diminuer ce que l'ouvrier a compté de trop à la banque précédente.

Desserrer. Chasser les coins hors de leur place, en les faisant rétrograder.

Désimposer. Desserrrer et dégarnir une forme.

Détransposer. Rétablir dans l'ordre naturel d'une composition, des pages mal placées.

Deux. Nombre qui double l'unité.

Deux et trois. Seconde forme d'une feuille.

D

Dialogue. Entretien de deux ou de plusieurs personnes.

Dictionnaire. Recueil de tous les mots d'une langue, rangés par ordre alphabétique.

Diphtongue. Double voyelle.

Discours. Assemblage de mots qui expriment les pensées.

Distribuer. Mettre chaque lettre dans le cassetin qui lui est propre.

Diviser. Séparer un mot en deux.

Division. Espèce de moins, mince, qui sert à lier deux mots.

Dix. Numéral de tout genre. Quand *dix* est joint à un autre nombre, on met une division entre les deux, comme *dix-sept*, *dix-huit ;* on en met aussi à *soixante-dix-huit* et *quatre-vingt-dix*, mais on ne met point de division à *cent dix*, ni à *mille dix*.

Double-canon. Caractère d'affiches.

Double-colier. Traverse en fer, qui maintient l'arbre de la presse.

Doubler. Mauvaise impression faite deux fois du même côté.

Doublon. Composition faite deux fois.

Doublure. Première enveloppe qui soutient le pain de laine.

E

Eau. Élément nécessaire pour tremper le papier.

Ebarboir. Petit ciseau qui ébarbe le talus des lettres.

Ebarber. Oter un talus qui barbouille.

Ecrou. Pièce de cuivre où passe la vis de la presse.

Ecu, Nom d'un papier à impression.

E

EDITEUR. Celui qui revoit et qui fait imprimer l'ouvrage d'un autre.

EDITION. Un nombre quelconque d'exemplaires.

EMBAUCHER. Prendre ou recevoir un ouvrier.

EMPAQUETER. Envelopper des paquets de distribution.

ENCORE. Adverbe de temps ; la dernière lettre de ce mot peut être supprimée, dans certains cas, dans la poésie, et jamais dans la prose.

ENCRE. Noir très-fin et très sec, délayé dans un vernis et de l'huile cuite.

ENCRIER. Boîte dans laquelle on broie l'encre.

ENIGME. Discours dont on ne pénètre pas aisément le sens.

ENTONNOIR. Vase qui introduit de l'huile dans l'écrou.

ENTRE-LIGNE. (*Voyez Interligne*).

ENVELOPPE. Ce qui sert à envelopper les rames.

EPAISSEUR. Différence entre les lettres minces et celles qui le sont moins.

EPIGRAPHE. Devise que quelques auteurs mettent au frontispice de leurs ouvrages.

EPISODE. Partie d'un poème, étrangère au sujet.

EPONGE. Champignon de mer, dont on se sert pour mouiller la lettre, le papier, humecter le tympan, les hausses et les balles.

EPSILON. (E ε) Cinquième lettre de l'alphabet grec.

EPREUVE. Première feuille imprimée sur une nouvelle composition.

ERRATA. Rectification de fautes qui se sont glissées dans un ouvrage. Lorsqu'il ne s'agit que d'une seule faute à rectifier, on dit *erratum*.

ESCABEAU. (ou tabouret) Siége en bois.

ESCLAVON. Caractère ancien.

E

Espace. Morceau de fonte mince, qui sert à séparer les mots.

Êta. (E, η,) Septième lettre de l'alphabet grec.

Etançonner. Assurer une presse, la rendre immobile.

Etendre. Mettre le papier sur les cordes.

Etiquette. Petit écriteau que l'on colle ou sur un sac, ou sur une boîte, ou sur chaque casse de différents caractères.

Etoffes. On comprend sous le nom d'*étoffes*, les blanchets, les tympans, les balles, etc.

Etoile. Sorte d'astérisque.

Etrusque. Caractère étrurien.

Étymologie. Véritable origine d'un mot.

Exemplaire. Chacune des copies imprimées d'un même ouvrage.

Exorde. Préambule, d'un discours; la lettre *x* vaut deux consonnes, dont l'une porte la première voyelle et l'autre se joint à la seconde, de manière qu'on ne met jamais d'*é* aigu devant la lettre *x* entre deux voyelles.

F

Fa. Note de musique ou de plain-chant.

Fable. Le sujet d'un poème.

Facture. Mémoire de marchandises.

Fausse-page. Faux titre.

Fauste. Co-inventeur de l'imprimerie.

Faute. Erreur à rectifier.

Feinte. Endroit mal touché.

Feuille. Chaque feuille a son format que l'on nomme in-fol., in-4°., in-8°., in-12, in-18, in-32, etc.; on appelle encore feuille la vingt-cinquième partie d'une main de papier.

Feuillet. L'onglet d'une copie; réglette mince.

F

Ficelle (sorte de), pour lier les pages.

Filet. Long morceau de matière, de la hauteur de la lettre.

Fin. Mot qui termine un ouvrage.

Financière. Sorte de caractère qui imite l'écriture.

Flamand. Espèce de caractère allemand.

Fleuron. Gravure en bois ou politypée.

Folio. Signe distinct pour coter les pages.

Fonctions. C'est-à-dire, distribuer, corriger; mettre en train, tremper, corroyer, etc.

Fonderie. Lieu où l'on fond les caractères.

Fonte. Quantité de chaque espèce de lettres sur un même corps.

Format. Quantité de pages qui entrent dans une feuille.

Forme. La moitié d'une feuille.

Foulage. Impression que fait dans le papier l'œil de la lettre

Fouler. Tirer avec force le barreau.

Fractions. Petits chiffres qui se mettent les uns sur les autres, pour former une *demie*, *trois-quarts*, *etc.*

Franc. Caractère dont se servaient les Francs avant la coquête des Gaules; monnaie de France.

Frisquette. Châssis de quatre bandes de fer, dont le centre forme un carton.

G

Gaillarde. Caractère entre le Petit-Romain et le Petit-Texte.

Gallée. Pièce plate en bois ayant des rebords élevés.

Gamma. (Γ γ ʃ) Troisième lettre de l'alphabet grec.

Garamont. Caractère qui porte le nom de son auteur.

G

Garnir (une presse). Mettre des cales dans les mortaises des jumelles.

Garniture. Bois de proportion.

Généalogie. Sorte de tableau qui demande la plus grande justesse.

Glisser. Feuille qui glisse de dessus le tympan.

Gobelet. Vase dans lequel tombe l'huile de la vis.

Godet. Espèce d'entonnoir qui sert à introduire de l'huile dans le pas de la vis.

Gothique. Sorte de caractère.

Gouttière. Morceau de fer-blanc ainsi nommé parce qu'il en a la forme.

Grain. Dé en acier, dans lequel agit le pivot.

Grammaire. Art qui enseigne à bien parler, c'est-à-dire, à bien exprimer les pensées, par des signes que les hommes ont institués. Elle enseigne à décliner et à conjuguer; à construire et à bien orthographier les noms, les verbes et les autres parties du discours; elle apprend à bien connaître la propriété et la force naturelle de chaque partie du discours, et la raison de toutes les expressions qui doivent y entrer.

Grand-Aigle. Le plus grand papier d'impression.

Grand-Raisin. Papier au-dessous du Jésus.

Grave. Accent incliné à gauche.

Great-Primer. Caractère anglais qui répond au Gros-Romain.

Grec. Caractère usité pour les étymologies.

G-ré-sol. Terme de musique.

Gros-Canon. Caractère d'affiche.

Gros-Paranoon. Caractère au-dessous du Petit-Canon.

Gros-Romain. Caractère au-dessous du Parangon.

G

Grosse-Nompareille. Le plus gros caractère d'affiche.

Gris. Sorte de papier ; impression pâle.

Guillemet. Signe représentant deux petites parenthèses.

Guttemberg. Inventeur de l'imprimerie.

H

Hama-poly-grammatique (*ligature*). Nom d'un caractère moderne, composé de plusieurs lettres fondues d'un seul morceau.

Hanscret. Caractère qui sert pour la langue savante des Brames.

Hausse. Morceau de papier gris ou blanc que l'on met sur la marge.

Hauteur. Distance prise du pied de la lettre jusqu'à l'œil.

Hébreux. Sorte de caractère.

Hétérogène. (Caractère) de nature différente.

Homogène. (Caractère) de même genre, de même espèce, de même nature.

Hibernois. Caractère irlandais.

Hiéroglyphes. Certains signes de gravure qui, avant l'imprimerie, instruisaient la postérité des événements.

Huile. Corps gras servant à la presse et aux balles.

Hun. Caractère transilvanique.

I

Iduméen. Caractère samaritain.

Impérial. Caractère de Charlemagne.

Imposer. Action de placer des pages dans un ordre convenu.

I

Imprimer. Faire des ouvrages de tous points.

Imprimerie. Endroit où l'on imprime.

Imprimeur. Celui qui imprime.

Impression. Action d'imprimer.

In-dix-huit. Format dans lequel se trouvent dix-huit pages à la forme.

In-douze. Douze pages à la forme.

In-folio. Deux pages.

In-octavo. Huit pages.

In-quarto. Quatre pages.

Intercaler. Insérer une chose dans une autre.

Interligne. Lame de fonte qui se met entre les lignes.

Interligner. Mettre des interlignes entre les lignes d'un ouvrage.

Interlocuteur. Personnage que l'on introduit dans un dialogue.

Interrogant. Point qui se met après une phrase qui exprime une question.

In-trente-deux. Trente-deux pages à la forme.

In-vingt-quatre. Vingt-quatre pages à la forme.

Ionique. Caractère sarrasin.

Iota. (I ι) Neuvième lettre de l'alphabet grec.

Italique. Caractère penché.

J

Jatte. Vase en bois, en forme de sébile.

Jésus. Nom d'un papier.

Journal. Feuille périodique.

Judaïque. Caractère en usage chez les Juifs.

Jumelles. Longues pièces de bois qui occupent en hauteur les deux côtés de la presse.

J

Justification. Longueur de lignes.

Justifier. Rendre juste la ligne dans le composteur.

L

La. Article des noms féminins; *la*, note de musique; *là*, adverbe de lieu.

Labeur. Impression de longue haleine.

Laine. Poil de brebis servant à remplir les balles.

Lambda. (Λ λ) Onzième lettre de l'alphabet grec.

Langues anciennes. Ces langues sont : l'*Hébreu* qui renferme le *Samaritain* et le *Rabbinique* ; l'*Arabe* qui comprend le *Turc* et le *Persan*; le *Samaritain* ; le *Romain*, qui renferme l'*Arcadien*, le *Gothique*, l'*Allemand* et le *Français* ; le *Grec* ; l'*Islandais*, qui comprend l'*Anglo-Saxon*, le *Mœso-Gothique*, et l'*Irlandais* ; le *Russe* ancien ou moderne, etc. La langue des *Chinois* n'est composée que de signes représentatifs de choses ou d'idées avec lesquelles ils n'ont qu'un rapport arbitraire.

Languette. Pièce de fer, fort mince, rivée au petit tympan, afin de le rendre immobile.

Lardée. Composition remplie d'italique et de romain.

Larron (*voleur*). Morceau de papier arraché aux feuilles.

Lascaris et Marmusus. Nom de deux Grecs qui étaient renommés pour la correction des épreuves de toutes les langues mortes.

Lessive. Dissolution de potasse dans de l'eau pour nettoyer les formes.

Lettre. Morceau de matière, fondu sur différents corps.

Lettre rompue. Demi-quadratin.

L

Lettres sacrées. Alphabet égyptien.

Lettrine. Renvoie de note.

Lever la lettre. Action de composer des lettres, ou des ligatures.

Leur. Pronom possessif. Ce mot est aussi datif pluriel des pronoms personnels *il*, *elle*, et alors il ne prend pas d'*s*, comme dans : je *leur* ai parlé, je *leur* donnerai, c'est-à-dire, j'ai parlé *à eux* ou *à elles*, je donnerai *à eux* ou *à elles*.

Libraire. Celui qui fait le commerce de livres.

Lier. Entourer d'une ficelle un paquet ou une page.

Ligne. Assemblage de mots par une réunion de lettres.

Ligne perdue. Deux ou trois mots que l'on met au milieu d'une ligne.

Lingot. Ligne de blanc ou quadrat long.

Livre. Volume; anciens poids et monnaie de compte.

Lime. Demi-ronde servant à faire des accolades et des biseaux aux filets.

Livret. Petit livre contenant des certificats.

Lombard. Ancien caractère latin.

Longueur de pages. Justification en longueur de plusieurs pages.

Losange. Espèce de parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux.

Lunes. Signes qui indiquent les différentes figures que représentent la lune.

M

Machurat. Nom qu'on donne aux mauvais ouvriers.

Maculature. Enveloppe de papier.

Maculer. Fairo une impression défectueuse.

M

Majuscules. Lettres capitales.

Mangh-chun (terme de calendrier). Non d'un des 24 mois de l'année solaire des Chinois ; il répond à la première partie du mois de Juillet.

Manivelle. Demi-lune en fer, rivée au bout de la broche du rouleau.

Manne. Panier d'osier dans lequel on met des cornets.

Manuel. Description d'un art.

Manuscrit. Partie ou le tout d'un ouvrage écrit, servant de modèle aux ouvriers à la casse.

Marbre. Pierre enchassée dans le coffre de la presse ; *marbre*, pierre sur laquelle on impose.

Marche-pied. Petite planche arrêtée, où les ouvriers à la presse posent leurs pieds.

Marge. Blanc que l'on observe aux côtés, en pied et en tête des pages ; *marge*, feuille que l'on colle sur le tympan.

Marger. Action de bien couvrir la marge de dessus le tympan.

Marron. Libelle imprimé sans permission.

Mars. Dieu de la guerre ; troisième mois de l'année grégorienne ; l'une des sept planettes.

Marteau. Instrument de fer et de bois servant à taquer, serrer et desserrer les formes ; en terme technique, celui qui tient le marteau, est le premier des deux pressiers.

Matière. Composition du caractère ; savoir : le plomb et régule d'antimoine.

Matrice. Morceau de cuivre qui a reçu, en creu, l'empreinte de la lettre gravée sur le poinçon.

Mauritanique. Caractère arabe.

M

METTEUR EN PAGES. Celui qui met les pages de longueur, et qui ajoute les folio, les notes, les additions, etc.

MI. Note de musique ou de plain-chant.

MIGNONE. Caractère entre la Nompareille et le Petit-Texte.

MISE EN PAGES. (*Voyez metteur en pages.*)

MISE EN TRAIN. Disposer une forme sous presse.

MINUSCULES. (*Voyez petites capitales.*)

MOINE. Endroit, sur une feuille, qui n'a point été touché.

MOINS. Sorte de tiret usité dans les mathématiques.

MONTER ; ce terme s'applique à la presse et aux balles.

MONTOIR. Morceau de planche sur lequel on monte des balles.

MORDAN. Lame de bois, fendue, qui sert à retenir la copie.

MORDRE ; on dit qu'une lettre, qu'un mot a mordu, lorsqu'il n'a pu toucher le papier, à cause de l'interposition d'une portion de la Frisquette.

MORTAISE. Fente pratiquée dans la jumelle.

MOTS. Les mots se divisent en trois classes principales, qui sont : les *noms*, les *verbes* et les *prépositions*.

MOULE. Ce qui sert à fondre les caractères.

MOULINET. Mouvement par lequel on abat la frisquette et le tympan.

MOUVEMENT. *Tic* de l'ouvrier en composant.

MU (M μ) Douzième lettre de l'alphabet grec.

MUSIQUE. Assemblage de notes.

N

NOMPAREILLE. Le plus fin caractère en usage dans les imprimeries.

N

Nota. Remarque.

Nu. (N ν) Treizième lettre de l'alphabet grec.

Numéro. Chiffre quelconque.

O

Octogone. Figure à huit pans.

Œil. Partie saillante du caractère.

Oméga. (Ω ω) Dernière lettre de l'alphabet grec.

Omicron. (O o) Quinzième lettre du même.

Onglet. Feuillet volant.

Ordure. Ce qui remplit quelquefois l'œil de la lettre lorsqu'on imprime.

Ornement. Assemblage de vignettes dont on fait des câdres.

Orthographe. Art de composer ou d'écrire correctement.

Ouvrage a filets. Tableaux ; *ouvrage de longue haleine*, labeur qui dure long-temps ; *ouvrage de ville*, facture, affiche, adresse, étiquette, etc.

P

Page. Assemblage de mots et de lignes.

Page blanche. Morceau de bois, qui tient lieu d'une page.

Palestine. Caractère sur le corps de Petit-Canon.

Palette. Petite pelle avec laquelle on prend de l'encre.

Pamphlet. Petite brochure, ou feuillet volant qui se colportent.

Pain de laine. Tas de laine, de la forme d'un pain de sucre.

Papeterie. Endroit où l'on fabrique le papier.

P

Papier. Composition d'une pâte de chiffons triturée; *papier blanc*, nombre de papier à imprimer, ou imprimé d'un côté.

Papier gris. Sorte de papier servant aux marges et aux hausses.

Papier d'impression. Tout papier propre à la recevoir.

Paquet. Page de composition.

Paquetier. Celui qui fait des paquets.

Paragraphe. Signe servant dans les subdivisions d'un ouvrage.

Parangon. Caractère d'affiches.

Parangonner. Allier plusieurs caractères hétérogènes pour en former un tout.

Parchemin. Peau de mouton préparée, et unie avec de la pierre-ponce, pour recevoir l'impression.

Parenthèse. Signe moitié oval, servant à renfermer des citations ou des folio.

Parisienne ou Perle. Caractère idéal.

Partie. Subdivision d'un ouvrage; *partie*, genre d'occupation dans un art; l'imprimerie en contient deux, la *casse* et la *presse*.

Pas-de-vis. Distances qui se trouvent entre les filets de la vis taillés en spirale.

Passage. Espace sous lequel doit passer le tympan.

Passe-partout. Ornement de vignettes, ou gravure.

Paté. Caractères mêlés.

Patin. Le pied de la jumelle.

Pédale. Marche dépendante du touchoir.

Petit-canon. Caractère d'affiches.

Petit-qué. Le point-virgule.

P

Petit-romain. Caractère entre la Gaillarde et la Philosophie.

Petit-texte. Caractère entre la Mignone et le Petit-Romain.

Petites capitales. Lettres minuscules.

Phénicien. Caractère d'où dérivent ceux nommés Samaritain, Africain et Judaïque.

Phi (Φ φ). Vingt-unième lettre de l'alphabet grec.

Philosophie. Caractère entre le Petit-Romain et le Cicéro. Ce caractère a été ainsi nommé parce qu'il serre beaucoup, et qu'il ne s'emploie que pour des ouvrages de philosophie ou de poésie.

Pi (Π π ϖ). Seizième lettre de l'alphabet grec.

Pied-de-chèvre. Instrument de fer, dont on se sert pour monter et démonter les balles ou le touchoir.

Pied-de-Mouche. Signe servant dans les ouvrages de Droit et dans le chant latin.

Pitons. Fiches fendues et plates, percées en forme d'anneau, attachées aux deux côtés en dehors du berceau, pour soutenir la broche du rouleau.

Pivot. Extrémité de l'arbre, dans le gobelet.

Placard. Sorte d'affiche.

Plain-chant. Chant d'église.

Plaque. Chandelier en fer-blanc.

Platine. Pièce en bois, en cuivre, ou en fonte, bien unie, qui foule sur le tympan, par le moyen de la vis qui presse dessus.

Plancher. Plusieurs planches servant à soutenir l'encrier.

Plomb. Matière qui entre dans la fonte des caractères.

Pocher. Prendre trop d'encre avec les balles ou le rouleau, et la mettre sur la forme, sans l'avoir bien distribuée.

P

Poignée de la manivelle. Petit rouleau en bois, de la longueur de la traversée de la main.

Point. Signe représentant la plus longue pause à faire.

Point admiratif. Ce point marque l'étonnement.

Point interrogant. Ce point marque une question.

Pointe. Espèce d'baleine, dont on se sert pour corriger les fautes d'après l'épreuve.

Pointures. Petites languettes en fer, pour faire le registre.

Police. Assortiment régulier de différentes sortes de caractères.

Polittpage. Sable propre à recevoir l'empreinte des caractères.

Ponctuation. Signes nécessaires pour la pause.

Porte-page. Papier plié, servant à maintenir une page.

Pôt. Nom donné à un papier.

Potasse. Alkali végétal.

Préface. Discours qui présente l'analyse d'un ouvrage qu'il précède ; c'est aussi une des parties de la messe.

Première (côté de). Seconde forme à mettre sous presse.

Presse. Machine principale, dont les parties, mises en jeu, exécutent l'impression proprement dite.

Pressier (imprimeur). Celui qui travaille à la presse.

Pression. Action de la platine sur la forme.

Primo. 1°. premièrement.

Prisonnier. On appelle prisonnier un coin ou un biseau qui ne peut sortir, ou qui force en sortant.

Prose. Langage ordinaire des hommes, qui n'est point gêné par les mesures et les rimes que demande la poésie.

P

PROSPECTUS. Annonce d'ouvrages en vente, ou création d'établissement.

PROTE. L'homme le plus instruit de l'imprimerie; c'est lui qui lit les épreuves, qui distribue la copie aux ouvriers, c'est lui enfin, qui dirige tous les travaux et sur qui repose la confiance du chef.

PROTERIE. Chambre où se tient le prote.

PROTOCOLE. Modèle d'indication de fautes à corriger.

PROTOTYPE. Original.

PSY. (Υ) Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec.

PUNIQUE. Caractère tyrien ou carthaginois.

PUPITRE. Petite planche en pente, servant à soutenir le papier en blanc, sur le banc.

Q

QUADRATS. Morceaux plats et carrés de matière, fondus en proportion et suivant l'épaisseur des lettres, mais de moindre hauteur.

QUADRATIN. Corps à quatre faces, parfaitement carré.

QUARTO. 4°. Quatrièmement.

QUINTO. 5°. Cinquièmement.

QUEUE. Partie qui termine un chapitre ou un ouvrage.

R

RABBINIQUE. Caractère juif.

RAISIN. Nom qu'on donne à un papier.

RAME. Une rame est composée de 20 mains de papier ou 500 feuilles.

RAMETTE. Chassis qui n'a point de barre au milieu.

RAMOITIR. Humecter, imprégner d'eau.

R

Rang. Tréteaux sur lesquels sont des planches qui soutiennent les câsses.

Rape. Demi-ronde servant à dresser les garnitures.

Ratisser les balles ou le touchoir. Oter avec un couteau l'huile et les ordures qui sont dessus.

Rature. Ligne ou mot effacé.

Rayon. Planches posées de distance en distance, pour y placer des câsses.

Ré. Note de musique ou de plain-chant.

Réclame. Premier mot d'une feuille, que l'on met au bas de la dernière page de la feuille précédente.

Recto. Première page d'un feuillet.

Redresser la lettre. Appuyer un peu fort dessus, pour la redresser.

Registre. Faire tomber exactement les pages l'une sur l'autre, par le moyen des pointures.

Réglets. Filets simple, double ou triple, que l'on met en tête d'une division, sous-division ou chapitre.

Réglette. Petite lame de bois mince et plate, de la hauteur des cadrats.

Régule. Matière qui entre dans la composition des caractères.

Réimposition. Action de réimposer, c'est-à-dire, mettre dans l'ordre ordinaire, les pages qui ont déjà été imposées.

Réimpression. Ouvrage remis à l'impression.

Relieur. Celui qui relie des livres en parchemin, en vélin, en basanne, en veau, en maroquin, en cuir de truie, en chagrin, en soie, en taffetas uni ou à fleurs, en velours, etc.

Remanier. Mettre dans une justification une composition

R

plus large ou plus étroite ; *remanier*, remplacer des mots par d'autres, ou suppléer à des *deleatur*.

Renvoi. Indication marginale.

Répons. Signe à l'usage de l'impression du plain-chant.

Retiration. Le second côté du papier.

Retourner le papier. Mettre le papier sans dessus dessous et toujours du même sens pour le retirer.

Révision. Dernier examen d'une tierce.

Rho (Ρ ϱ) Dix-septième lettre de l'alphabet grec.

Romain. Caractère droit.

Ronde. Caractère d'écriture.

Rouge. Encre faite avec du vermillon.

Rouleau. Morceau de bois rond, sur lequel est roulé la corde qui fait mouvoir le train; *rouleau*, espèce de cilyndre élastique qui remplace avantageusement les balles.

Rouler. Travailler.

Russe ou russique. Alphabet appelé caractère du Nord.

S

Sabot. Dans lequel on met les lettres gâtées.

St.-Augustin. Nom d'un caractère entre le Cicéro et le Gros-Romain.

St.-Jean. Nom des outils qui appartiennent aux ouvriers.

St.-Jean-porte-latine. Fête des typographes.

Salé. Avance faite à un ouvrier.

Samaritain. Caractère judaïque.

Sarrazin. Caractère de ce nom.

Saxon. Caractère en usage chez les Anglais.

Secondo. 2°. Secondement.

Scie. Ce qui sert à disposer les garnitures.

S

Sédanoise. Caractère au-dessous de celui de la Nompareille.

Sentinelles. Lettres qui tombent d'une forme en la levant, et qui se tiennent debout.

Serre. Endroit où l'on met les formes en réserve.

Serrer. Enfoncer les coins d'une forme.

Servante. Traverse servant à retenir la frisquette, pendant que celle-ci est déployée.

Si. Note de musique ou de plain-chant.

Sigma (Σσς). Dix-huitième lettre de l'alphabet grec.

Signature. Lettre accompagnée d'un chiffre arabe, que l'on met au bas des premières pages d'une feuille.

Simon de Colines (de Paris). Le premier qui grava les caractères romains dans le même temps qu'Alde Manuce mit à exécution ses italiques.

Sol. Note de musique ou de plain-chant.

Sommaire. Titre principal du texte qui suit.

Sommiers. Pièces de bois qui se plancent entre les deux jumelles.

Sonnettes. Lettre ou mots mal justifiés, qui tombent d'une forme qu'on lève de dessus le marbre.

Sorte. Quantité d'une même lettre.

Souffiure. Trou qui se forme dans la mauvaise matière du caractère.

Sous-prote. Homme de confiance, qui est la première personne après le prote.

Stéréotypage. Espèce de politypage.

Stranghelot. Caractère Syriaque.

Supérieure. Lettre élevée sur un corps quelconque.

Support. Réglette que l'on met à côté ou au bas des pages où il y a du blanc.

S

Surcharge. Ecriture faite à côté des ratures.

Syllabe. Partie quelconque d'un mot, à moins qu'il y ait élision d'une consonne avec une voyelle.

Synonyme. Mot qui a la même signification qu'un autre.

T

Table. Planche de chêne attachée sous le coffre de la presse.

Table des chapitres ou matières, sommaires des articles contenus dans un ouvrage.

Tableau. Composition mêlée de filets.

Tablettes. Petites planches qui se joignent ensemble pour maintenir l'arbre de la presse.

Taconner. Terme impropre, qui signifie rehausser une lettre ou un filet à coups de marteau.

Talus. Vive-arrête, qui se trouve au-dessous de l'œil de la lettre.

Taquoir. Morceau de bois de sapin servant à taquer la lettre.

Taquons. Terme impropre, sorte de hausses pour les impressions de couleur.

Tau (T τ). Dix-neuvième lettre de l'alphabet grec.

Tertio. 3°. Troisièmement.

Têtière. Garniture de la tête des pages.

Teutonique. Caractère allemand.

Texte. Corps d'un ouvrage.

Thêta (Θ ϑ θ). Huitième lettre de l'alphabet grec.

Tierce. Dernière épreuve d'apres laquelle on tire.

Titre. Indication d'un ouvrage.

Tome. Volume.

Toscan. Ancien caractère en usage en Italie.

T

Toucher. Mettre de l'encre avec les balles ou le rouleau sur la forme.

Touchoir. Second tympan garni d'un cuir et d'une doublure, qui remplace les balles.

Traduction. Version d'un livre dans une autre langue.

Train. Le train est composé du coffre, du marbre et des tympans.

Traité. Ouvrage sur quelque art, quelque science, etc.

Transposer. Se tromper dans le placement des pages.

Traverse. Pièce de bois, dépendante de la presse.

Tréma. Accent qui désigne que la lettre n'est pas diphtongue.

Tremper. Préparer le papier pour l'impression, en l'imbibant d'eau.

Tremperie. Lieu où l'on trempe le papier, et où on lave les formes.

Très. Ce mot doit se joindre, avec une *division*, à l'adjectif qui le suit.

Tréteaux. Chevalets de bois servant à soutenir les câsses.

Triple-canon. Caractère d'affiches.

Triple-filet. Filet à trois barres.

Tympan. Carcasse en bois ou en fer, sur laquelle on colle ou un parchemin, ou une toile ou un taffetas.

Typocheographiste. Celui qui assemble des ligatures ou qui compose des mots aussi vîte que la parole.

Typographe. Nom que portent les imprimeurs.

Typographie. Science et art de l'Imprimerie.

Typographiste. Celui qui fait des recherches pour perfectionner l'art de l'imprimerie.

U

Upsilon (Υ υ). Vingt-unième lettre de l'alphabet grec.

Ut. Note de musique ou de plain-chant.

V

Veillée. Temps où les ouvriers travaillent le soir.

Vélin. Parchemin ou papier.

Vermillon. Poudre rouge pour faire l'encre.

Vernis. Huile cuite dont on se sert pour faire l'encre.

Vers. Poésie.

Verset. Première strophe.

Verso. Second côté du feuillet.

Vieille fonte. Caractère usé.

Vignettes. Ornement, gravure.

Virgile. Caractère dont l'invention est attribuée à Virgile, prince des poètes latins.

Virgule. Ponctuation faible.

Vis de la presse. Pièce de fer cylindrique et canelée en ligne spirale.

Visorium. Petite planche mince et étroite, fixée au bord de la casse, servant à maintenir la copie par le moyen d'un mordan.

Vocabulaire. Petit dictionnaire.

Voleurs. Morceaux de papier qui sont collés après les feuilles.

Volume. Livre.

Voyelle. Lettre qui a un son parfait d'elle-même, sans être joint à une autre.

X

Xi (Ξ ξ). Quatorzième lettre de l'alphabet grec.

Z

ZERO. Signe servant à multiplier les chiffres.
ZÊTA (ζ). Sixième lettre de l'alphabet grec.

CHAPITRE X.

Dictionnaire complet de mots qui ont, dans la langue française, la même prononciation, mais dont l'orthographe et la signification sont différentes.

Nous n'avons pas indiqué, dans ce dictionnaire, les *singuliers* ni les *pluriels*, ni les *participes* concordant avec les *verbes*, parce que ces mots ne sont réellement pas des homonymes.

A

A, du verbe avoir. — *à*, préposition. — *ah!* exclamation. — *ha!* interjection.

A a, ancienne signature du second alphabet. — *haha*, ouverture que l'on pratique au mur d'un jardin.

Abab, matelot turc. — *abas*, poids dont on se sert en Perse. — *abat*, du verbe *abattre*.

Abbé, dignité. — *abée*, ouverture par laquelle coule l'eau qui fait moudre un moulin.

Abaco, terme d'architecture. — *abacot*, terme d'arithmétique.

Abaisse, du verbe *abaisser*. — *abbaisse*, croûte de pâté. — *abbesse*, supérieure d'un couvent.

Aboi, cri naturel d'un chien. — *aboie*, du verbe *aboyer*. — *abois*, extrémité tragique.

Accord, convention. — *accore*, terme de marine. — *accort*, complaisant.

Ache, plante. — *H*, huitième lettre de l'alphabet français. — *hache*, arme, outil.

Acier, fer pur. — *assied*, du verbe *asseoir*.

Acre, mesure. — *âcre*, ce qui est piquant.

Accueil, réception. — *accueille*, du verbe *accueillir*.

Acquêt, chose acquise. — *haquet*, charette.

Acqui, ville d'Italie. — *acquis*, du verbe *acquérir*. — *acquit*, quittance, décharge.

Adresse, dextérité. — *adresses*, du verbe *adresser*.

Agiau, terme de doreur. — *agio*, terme de change.

Aigayer, laver, baigner. — *égayer*, réjouir, rendre gai.

Ail, légume forte au goût. — *aille*, du verbe *aller*.

Aile d'oiseau, bâtiment. — *L*, onzième lettre. — *elle*, pronom.

Aine, partie du corps humain. — *Aisne*, rivière. — *haine*, mépris.

Ains, conjonction adversative. — *in*, préposition latine.

Air qu'on respire ; que l'on chante. — *aire*, partie d'une grange. — *ère*, époque d'où l'on compte. — *erre*, du verbe *errer*. — *ers*, plante légumineuse et annuelle. — *haire*, chemise de crin. —

hère, jeu de cartes. — *R*, dix-septième lettre de l'alphabet français.

Ais, planche. — *ait*, du verbe avoir. — *ès*, *est*, du verbe *être*. — *haie*, buisson. — *hait*, verbe.

Aix, ville de provence. — *est-ce*, locution interrogative.

Allaiter, nourrir de son lait. — *haleter*, respirer fréquemment.

Alarme, donner l'alarme. — *allarmes* pour la pêche.

Alène, instrument pointu. — *halène*, respiration.

Allé, du verbe *aller*. — *allée*, entrée de maison. — *allez*, deuxième personne du verbe *aller*.

Alié, ami fidèle. — *allier*, être de la même famille. — *alier*, filet.

Amande, fruit. — *amende*, peine pécuniaire.

Ami, celui qui est aimé. — *amict*, vêtement de prêtre. — *ammi*, plante.

An, espace de 365 jours. — *en*, préposition.

Anche de violon. — *hanche*, partie du corps humain.

Ancre, terme de marine. — *encre* à écrire.

Ane, quadrupède. — *Anne*, pronom.

Anil, plante d'indigo. — *anille*, fer du moulin.

Anoblir, rendre noble. — *ennoblir* une langue par la richesse et la beauté de la diction.

Anse, partie cintrée d'un vase. — *hanse*, société de plusieurs villes d'Allemagne.

Antes, pilastres que les anciens plaçaient à l'extrémité de leurs temples. — *ente*, scion d'arbre greffé.

Antre, caverne. — *entre*, préposition.

Anvers, ville de France. — *envers*, préposition.

Appas, ce qui charme. — *appât*, gain.

Après, préposition. — *apprêt*, préparatif.

Ara, gros perroquet. — *arras*, terme de géométrie. — *haras*, endroit où l'on élève les chevaux.

Arc, portion de cercle. — *Arques*, ville de France.

Are, mesure. — *arrhe*, du verbe *arrher*. — *arrhes*, gages, à-compte. — *ars*, jambes du cheval. — *art*, méthode profonde. — *hard*, cheville qui amollit les peaux. — *hart*, lien de bois.

Arer, terme de marine. — *arrher*, donner des arrhes.

Arranger, verbe. — *harenger*, celui qui vend du poisson.

Arrête, du verbe *arrêter*. — *arète*, terme de marine. — *arête*, os du poisson.

Arétée, auteur romain. — *arrêté*, décision.

Até, déesse du mal. — *athée*, celui qui ne reconnaît pas l'existence d'un Dieu. — *hater*, verbe.

Au, article. — *aux*, pluriel de *au*. — *aulx*, pluriel de *ail*. — *eau*, élément. — *haut*, hauteur. — *ô !* admiration. — *oh!* exclamation. — *ho !* interjection. — *os*, partie du corps. — *O*, quatorzième lettre de l'alphabet français.

Aude, rivière. — *ode*, poésie.

Aulne, arbrisseau. — *aune*, mesure.

Auspice, protection. — *hospice*, maison d'hospitalité.

Auster, sorte de vent du midi. — *austère*, qui est rigoureux.

Autan, vent orageux. — *autant*, adverbe. — *ôtant*, verbe.

Autel, sanctuaire. — *hôtel*, maison bourgeoise.

Auteur, celui qui fait un ouvrage. — *hauteur* distance du pied de la lettre à l'œil.

Aval, descendre la rivière. — *avale*, du verbe *avaler*.

Avant, préposition. — *Avent*, temps qui précède Noël.

Avec, préposition. — *avecque*, pour *avec*, dans la poésie.

Avoué, procureur. — *avouer*, reconnaître une chose.

B

Bah! exclamation. — *bas*, chaussure. — *bat*, du verbe *battre*. — *bât*, selle d'âne. — *Bath*, ville d'Angleterre. — *bats*, première personne du verbe *battre*.

Bai, couleur rouge-brune. — *baie*, rade, golfe.

Bail, contrat. — *baille*, terme de marine.

Baile, ancien juge. — *bel* ou beau. — *belle*, féminin de beau. — *bêle*, du verbe *bêler*.

Bailler, donner à bail. — *bâiller*, respirer à bouche ouverte.

Bal, lieu où l'on danse. — *balle* à jouer.

Balai, instrument de propreté. — *balais*, rubis. — *ballet*, danse.

Ban, publication. — *banc*, siège. — *bans*, terme de chasse.

Bar, ville de France. — *bard*, civière à bras. — *barre* de fer ou de bois. — *barres*, du verbe *barrer*.

Bareau, terme du palais. — *barots*, chien courant le cerf.

Basilic, plante. — *basilique*, église principale.

Baue, chien de barbarie. — *baux*, pluriel de bail. — *beau*, agréable.

Bate, terme de praticien. — *batte*, massue.

Beauté, juste proportion et agréable mélange. — *botté*, adjectif.

Bécarre, terme de musique. — *beccard*, la femelle du saumon.

Bête, animal. — *bette*, plante potagère.

Biais, travers. — *biez*, canal d'un moulin.

Bière, boisson. — *bierre*, cercueil.

Bile, humeur. — *bille*, boule d'ivoire. — *bill*, décret.

Billion, mille millions. — *billon*, monnaie.

Boa, serpent. — *bois*, *boit*, du verbe *boire*.

Boite, du verbe *boiter*. — *boîte*, ustensile à couvercle.

Bon, ce qui est utile. — *bond*, saut d'un corps qui se relève.

Bonace, terme de marine. — *bonasse*, épithète du genre familier.

Bouchée, ce que peut contenir la bouche. — *boucher*, celui qui vend de la viande.

Boue des rues. — *bout*, extrémité.

Boulée, sédiment de suif. — *bouler*, un pigeon qui enfle la gorge.

Bourgeon, végétal. — *bourgeons*, laine fine.

Brai, espèce de goudron. — *braie*, espèce de frisquette. — *brais*, *bruit*, du verbe *braire*.

Brie, province. — *bris*, rupture d'un scellé.

Brigand, voleur. — *briguant*, du verbe *briguer*.

Brocard, raillerie, parole piquante. — *brocart*, étoffes brochées. — *broquart*, bête fauve d'un an.

Brochée, quantité de viandre qu'on fait rôtir à une broche. — *brocher*, terme de relieur.

Brut, ce qui n'est pas poli. — *brute*, animal privé de la raison.

Bûche, bois de chauffage. — *busche*, bâtiment dont on se sert pour la pêche du hareng.

Butte, élévation de terre. — *buttes*, du verbe *butter*. *bute*, terme de maréchal.

Butée, sorte de pierre. — *buter*, se fixer.

C

Ça, qu'est-ce *ça* fait. — *ç'a* été pour *ce a* été. — *sa*, article possessif. — *sas*, tamis.

Cabal, marchandise qu'on prend au quart de profit. — *cabale*, complot.

Cabriolet, voiture. — *cabriolais*, *cabriolait*, du verbe *cabrioler*.

Cachet qu'on met à une lettre. — *cachais*, *cachait*, du verbe *cacher*.

Cachos, plante. — *cachot*, prison.

Cadi, magistrat chez les Turcs. — *cadis*, étoffe de laine.

Cadran d'une montre. — *quadrant*, du verbe *quadrer*.

Cahot, secousse d'une voiture. — *chaos*, mélange confus de choses.

Caisse, coffre ou dépôt. — *qu'est-ce*? question.

Cal, durillon aux pieds. — *cale*, morceau de bois. — *cales*, du verbe *caler*. — *calle*, fond d'un navire.

Calambour, bois des indes. — *calembourg*, jeu de mots.

Callée, cuir de barbarie. — *caller*, mettre des calles.

Caen, ville. — *camp*, endroit où une armée se renferme. — *kan*, dignité de tartarie. — *quand*, ou lorsque. — *quant*, le quant-à-lui. — *qu'en*, locution.

Campo, laine d'Espagne. — *campos*, congé.

Canaux, pluriel de canal. — *canot*, petit bateau.

Cane, oiseau aquatique; femelle du canard. — *canne*, roseau qui a des nœuds. — *Cannes*, ville d'italie.

Cap, pointe de terre en mer. — *cape*, manteau de femme. — *cappe*, croûte qui se forme à la surface d'un cidre vigoureux.

Car, conjonction. — *carre*, du verbe *carrer*. — *quart*, quatrième partie.

Caracol, escalier en limaçon. — *caracole*, du verbe *caracoler*.

Cardeur de matelats. — *quart-d'heure*, le quart d'une heure.

Carte de géographie. — *quarte*, terme de musique.

Cartier, celui qui vend des cartes à jouer. — *quartier*, substantif masculin.

Casseau, terme d'imprimerie. — *cassot*, terme de fabr. de papier.

Ce, article démonstratif. — *Se*, pronom personnel.

Céans, maître de céans. — *séant*, domicile fixe.

Cédé, participe. — *céder*, accorder. — *s'aider*, prêter secours.

Ceint, par la ceinture. — *sain*, qui n'est pas gâté. —

saint, patron. — *sein*, mamelle. — *seing*, signature.

Celle, pronom démonstratif. — *sel*, substance qui sert à saler. — *selle*, du verbe *seller*. — *scel*, que l'on appose sur une lettre. — *scelles*, du verbe *sceller*. — *Selles*, ville de France.

Céleri, salade. — *selerie*, grenier où l'on serre le sel. — *sellerie*, où l'on serre les harnois.

Cellier, lieu où l'on met le manger. — *sellier*, ouvrier qui fait des selles.

C'en, pour *ce en*. — *cent*, nom de nombre. — *cents*, pluriel de cent. — *sang* qui coule dans les veines. — *sans*, préposition. — *s'en*, pour *se en*. — *sens*, vraie manière. — *sent*, du verbe *sentir*.

Cène, office divin. — *saine*, féminin de *sain*. — *scène*, partie d'une pièce de théâtre. — *Seine*, rivière ou cité. — *senne*, filet à pêcher.

Cens, petite redevance d'un terrain. — *cense*, bien loué pour une redevance. — *Sens*, ville de France.

Censé e, réputé e. — *sensé e*, prudent e.

Cerf, quadrupède fauve. — *serre*, griffes d'oiseau. — *serres*, du verbe *serrer*. — *sers*, *sert*, du verbe *servir*.

Ces, article pluriel de *ce*. — *c'est* pour *ce est*. — *saie*, brosse. — *sais*, *sait*, du verbe *savoir*. — *saye*, serge. — *sep* de vigne. — *sept*, nombre numérique. — *ses*, article possessif. — *s'est* pour *se est*. — *sait*, 3e. personne du verbe *savoir*.

Cession de bien. —*session* d'une assemblée.

Cet te, article démonstratif. — *Cette*, ville de France.

Chabot, poisson qui a la tête plus grosse que le reste du corps. — *chabots*, cordage.

Chaîne, suite d'anneaux. — *chène*, arbre. — *schene*, mesure itinéraire d'Égypte.

Chair humaine. — *chaire* à prêcher. — *cher*, précieux. — *chère*, bonne chère.

Champ, étendue de terrain. — *chant*, ce que l'on chante.

Charoi, sorte de bateau dont on se sert pour la pêche de la morrue. — *charroi*, charriage, voiture par charriot, charrette.

Charpi, billot de tonnelier. — *charpie*, toile usée.

Chassie, humeur gluante. — *châssis*, carcasse en fer.

Chaud, opposé du froid. — *chaux*, pierre calcinée.

Chaussé, participe de *chausser*. — *chaussée*, chemin élevé. — *chausser*, verbe.

Cheq, prêtre de la Mecque. — *cheque*, habitant de la Bohême.

Chœur, d'église. — *cœur*, partie du corps.

Chrême, liqueur sacrée. — *crême*, partie grasse du lait.

Chut, silence. —*chûte* d'une pièce.

Ci, adverbe de lieu et de temps. — *s'y* pour *se y*. — *si*, note. — *scie*, lame de fer qui a des dents. — *scient*, du verbe *scier*.

Circé, magicienne. — *circée*, plante.

Cire, ouvrage des Abeilles. — *sire*, qualification des rois de France.

Ciron, petit insecte. — *scierons*, du verbe *scier.*

Cité, petite ville. — *citer*, mander.

Ciseau, instrument de menuisier. — *ciseaux*, instrument de tailleur.

Clair e, lumineux. — *clerc* de notaire.

Clan, nom d'une tribu. — *clans*, terme de charpentier.

Clause, condition. — *close*, toute chose fermée.

Claveau, maladie contagieuse. — *claveaux*, pierre qui ferme une corniche.

Coi, tranquille, caché. — *quoi*? question.

Coin, angle. — *coing*, fruit.

Col, cou. — *colle*, matière gluante.

Collet, partie de l'habillement. — *collait*, du verbe *coller.*

Colomb, nom propre. — *colon*, cultivateur.

Comptant, nombrer. — *contant*, réciter. — *content*, satisfait.

Comte, qualification. — *compte* rendu. — *conte*, réciter.

Coq, le mâle des poules. — *coque*-d'œuf.

Cor, instrument. — *corps*, tout ce qui est palpable.

Cornu, celui qui a des cornes. — *cornue*, vaisseau de chimie.

Cotte, jupe. — *cote*, du verbe *cotter.* — *quote*, ce que l'on paie pour sa part.

Cou, partie du corps. — *coud*, du verbe *coudre.* —

coup, action d'une chose sur une autre. — *coût*, chose payée.

Couché, terme de brodeur. — *couchée*, lieu où on loge la nuit.

Coulé, pas de danse. — *coulée*, écriture. — *couler*, verbe.

Couloir, écuelle en bois. — *couloire*, terme de chimie.

Couperet, couteau de boucher. — *couperait*, du verbe *couper*.

Cour, basse-cour. — *cours* d'étude. — *court*, opposé de long. — *courent*, du verbe *courir*.

Crains, du verbe *craindre*. — *craint*, participe du même verbe. — *crin* d'un cheval.

Crasse, ordure qui s'amasse sur la peau. — *crasses*, écailles de métaux.

Creuset, vase pour fondre les métaux. — *creusait*, du verbe *creuser*.

Cri, voix poussée avec force. — *cric*, terme d'imprimerie; machine dentelée. — *crie*, première personne du verbe *crier*.

Criée, vente de biens. — *crier* verbe.

Croche, note de musique. — *croches*, tenailles.

Crois, *croit*, du verbe *croire*. — *croix*, instrument de supplice.

Crossé, qui a droit de porter la crosse. — *crosser*, traiter avec un grand mépris.

Cru e, du verbe *croire*. — *crû e*, du verbe *croître*. — *crue*, augmentation des eaux.

Curé de paroisse. — *curée*, pâture du chien. — *curer*, verbe.

Cubital, sorte de banquette. — *cubitale*, muscle.

Cuir; peau d'animal. — *cuire*, verbe.

Cycle, cercle, période. — *scicle*, monnaie des Hébreux.

Cygne, gros oiseau. — *signe*, indice.

D

D, quatrième lettre de l'alphabeth. — *dé* à jouer ou à coudre.

Dais, espèce de ciel de lit. — *des*, pour *de la*. — *dès*, préposition. — *dey* d'Alger.

Dan, peine. — *dans*, préposition. — *d'en*, pour *de en*. — *dent*, ce qui sert à mâcher.

Danse, jeu. — *danses*, du verbe *danser*. — *dense*, épais, compacte.

Date, époque. — *datte*, fruit.

Davantage, adverbe. — *d'avantage*, pour *de avantage*.

Décent, extérieur honnête. — *descend*, du verbe *descendre*.

Déçu, du verbe *décevoir*. — *dessus*, opposé de dessous.

Défait, du verbe *défaire*. — *défects*, feuilles incomplettes d'un livre.

Dégoûté, participe. — *dégouter*, tomber goute à goute.

Délacer son corset. — *délasser*, reposer.

Délai, retardement. — *délais*, abandon.

Délie, du verbe *délier*. — *délit*, crime.

Demi, une *demi-aune*. — *demie*, une *aune* et *demie*.

Dénier un crime. — *denier*, petite monnaie.
Dépare, séparer. — *départ*, action de partir.
Dépend, du verbe *dépendre*. — *dépens*, frais.
Dessein, projet. — *dessin*, modèle.
Détaché, terme de musique. — *détacher*, ôter des taches.
Détoner, sortir d'un ton qu'on doit garder pour bien chanter. — *détonner*, s'enflammer subitement, avec bruit.
Devin, qui prévit l'avenir. — *devins*, du verbe *devenir*.
Différant, du verbe *différer*. — *différend*, qui n'est pas semblable.
Dis, du verbe *dire*. — *d'y*, pour *de y*.
Doigt de la main. — *dois*, du verbe *devoir*.
Dol, ruse, tromperie. — *Dôle*, ville de France.
Dom, terme honorifique. — *don*, présent. — *dont*, pour *duquel*.
Donc, conjonction. — *donque*, pour *donc* dans la poésie.
Dore, du verbe *dorer*. — *dors*, du verbe *dormir*.
Doue, du verbe *douer*. — *doux*, ce qui est agréable.
Dû, du verbe *devoir*. — *du*, article.

E

E, cinquième lettre de l'alphabet. — *eh !* exclamation. — *et*, conjonction. — *hé !* interjection.
Écho, ce qui répète. — *écot*, quote-part.
Éclair, ce qui brille avant le tonnerre. — *éclaire*, du verbe *éclairer*.

Écoté, terme de blason. — *écoter*, ôter des côtes des feuilles de tabac.

Écrie, du verbe *écrier*. — *écris*, du verbe *écrire*. — *écrit*, convention.

Effort, terme de médecine. — *éphore*, magistrat à Lacédémone.

Égalé, oiseau moucheté. — *Égaler*, rendre égal.

Embâter, faire un bât, pour une bête de somme. — *embattés*, vents réglés qui souflent sur la Méditerranée, après la chaleur.

Égard, attention. — *égare*, du verbe *égarer*.

Enter, greffer des arbres. — *hanter*, fréquentation.

Envi, sorte d'émulation. — *envie*, désir, volonté.

Épars, épandu en divers endroits. — *éparts*, terme de charrons.

Épi de bled. — *épie*, du verbe *épier*.

Epine, arbrisseau. — *épines*, cuivre hérissé de pointes qui restent après l'opération du ressuage.

Escap, terme de fauconnerie. — *escape*, terme d'architecture.

Escarre, croûte noire qui se forme sur la peau. — *escarts*, cuirs d'Alexandrie.

Essai, épreuve qu'on fait de quelque chose. — *essaie*, racine qu'on emploie dans les Indes, pour teindre en écarlate.

Esse, morceau de fer, en forme d'S. — *S*, dix-huitième lettre de l'alphabet.

Ester, plaider en son nom. — *estère*, nate de jonc qui vient de Provence.

Étaie, pièce de bois. — *étais*, du verbe *être*.

Étaim, laine fine d'agneau. — *étain*, métal. — *éteins*, du verbe *éteindre*.

Étal d'un boucher. — *étale*; la mer est en étale lorsqu'elle ne monte ni ne baisse.

Étalon, cheval entier. — *étalons*, du verbe *étaler*.

Étang, eau dormante. — *étant*, du verbe *être*. — *étend*, du verbe *étendre*.

Être, exister. — *hêtre*, arbre.

Eux, pronom pluriel. — *heu*, bâtiment de 300 tonneaux.

Eurent, du verbe *avoir*. — *hure*, tête de sanglier. — *Ur*, ville de Chaldée.

F

Face, visage. — *fasce*, terme de blason. — *fasse*, du verbe *faire*.

Faim, besoin de manger. — *feins*, du verbe *feindre*. — *fin* d'un ouvrage. — *fins*, menus, déliés.

Faire, verbe. — *fer*, métal. — *Fere*, ville de France.

Fais, du verbe *faire*. — *fait*, action. — *faix*, fardeau.

Faisan, oiseau. — *faisant*, du verbe *faire*.

Faîte, d'une maison. — *faite*, chose achevée. — *faites*, du verbe *faire*. — *fête*, solemnité.

Fanon, la peau qui pend sous la gorge d'un bœuf. — *fanons*, appareils qu'on met à la jambe ou à la cuisse, quand elles sont fracturées.

Faon, le petit d'une biche. — *fend*, du verbe *fendre*.

Fard, rouge. — *phare*, tour qui éclaire les vaisseaux en mer.

Fau, arbre. — *faulx*, instrument à couper le foin. — *faut*, du verbe *falloir*. — *faux*, dissimulé, contrefait. — *fô*, philosophe chinois.

Fauchet, rateau de bois. — *fauchait*, du verbe *faucher*.

Fausse, féminin de faux. — *fosse*, creu profond.

Féces, lie de liqueur. — *fesse*, partie charnue du derrière. — *fessent*, du verbe *fesser*.

Féerie, terme de mythologie. — *férie*, petite fête.

Fer, métal. — *ferre*, sorte de pince dont on se sert dans les verreries.

Fermant, du verbe *fermer*. — *ferment*, levain. — *ferrement*, outil de fer.

Feront, du verbe *faire*. — *frond*, du verbe *fronder*. *front*, partie de la tête.

Fétu, brin de paille. — *fœtus*, germe à demi formé. — *fais-tu*? du verbe *faire*.

Feu, élément. — *feu e*, mort e.

Fi, terme de mépris. — *fie*, du verbe *fier*. — *fils*, enfant. — *fis*, du verbe *faire*.

Fil de chanvre, de fer, etc. — *file*, suite de personnages ou de choses.

Filais, du verbe *filer*. — *filet* à prendre du poisson.

Flan, tartre fait avec de la crême. — *flanc*, la partie qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches.

Fleurée, écume légère. — *fleuré*, terme de blason. — *fleurer*, exhaler une odeur.

Foi, conscience. —*foie*, viscère. —*fois*, substantif féminin. — *Foix*, ville de France. —*fouet*, instrument de correction.

Folio, pagination d'un livre. — *foliot*, ressort de serrure.

Foncé, celui qui a un grand fond d'argent. —*foncée*, creux que l'on pratique dans une carrière pour en retirer des ardoises. —*foncer*, verbe.

Fond, le bas d'un creux. —*fonds* de terrain. —*font*, du verbe *faire* —*fonts* de baptême.

Forait, du verbe *forer*. —*forès*, ancien province de France. —*foret*, instrument à percer les tonneaux. —*forêt*, grande étendue de terre, plantée d'arbres.

For, conscience. —*fors*, préposition. —*fort*, poste fortifié.

Former, verbe. — *formez*, nom des femelles des oiseaux de proie.

Fouloir, instrument qui sert à nétoyer un canon. — *fouloire*, table sur laquelle les chapeliers foulent leurs chapeaux.

Four, endroit où l'on cuit le pain. —*fourre*, du verbe *fourrer*.

Fourni, qui a ses provisions. —*fournil*, lieu où est le four.

Frai des poissons, ou leur semence. — *fraie*, du verbe *frayer*. —*frais*, adjectif. —*fret*, louage d'un vaisseau.

Frangé, terme de botanique ; pétale. —*franger*, ce qui est garni de frange.

Fume, du verbe *fumer*. — *fumes*, du verbe *être*.
Fusée, pièce d'artifice. — *fuser*, s'étendre, se répandre.
Futé, fin, rusé. — *futée*, mastic de colle et de sciure.
Fumais, du verbe *fumer*. — *fumet*, odeur du gibier.

G

Gai, joyeux. — *guée*; endroit de rivière où l'eau est basse. — *guer*, baigner. — *guet*, l'action de faire le guet.

Gale, pustule. — *galle*, noix qui poussent sur des chênes.

Galée, terme d'imprimerie. — *galer*, se grater.

Gand, ville. — *gant*, ce qui sert à couvrir la main.

Gare, lieu destiné sur les rivières pour y retirer les bateaux. — *gars*, jeune garçon.

Gaz, terme de chimie. — *gaze*, tissu travaillé avec de la soie.

Gazette, feuille périodique. — *gazettes*, étuis de porcelaine que l'on met dans les fourneaux de cuisson.

Geai, oiseau. — *j'ai e*, du verbe *avoir*. — *jais*, bitume. — *jet*-d'eau.

Gendarme, soldat. — *gendarmes*, bleuettes qui sortent du feu.

Gêne, peine, torture. — *Gênes*, ville sur la Méditerranée.

Gens, ou homme de lettres. — *gent*, nation. — *jan*, terme de trictrac. — *Jean*, prénom. — *j'en*, pour *je en*.

Gercer, faire de petites crevasses à la peau. — *gersée*, céruse qui sert à blanchir la peau.

Geste, mouvement du corps. — *gestes*, grande action.

Gît, terme d'épitaphe. — *gyt*, ville de France.

Goûte, du verbe *goûter*. — *goutte* d'eau, ou maladie.

Grâce, pardon, faveur. — *grâces*, amour reconnaissance. — *grasse*, féminin de gras.

Graisse de porc ou de bœuf. — *Grèce*, contrée de l'Europe.

Grange, bâtiment où l'on met les blés en gerbes. — *grenge*, action de former le grain de la poudre à canon.

Grec, nation. — *grecque*, scie à main.

Grève, lieu uni et plat le long d'une rivière. — *grèves*, armure des jambes.

Gray, nom d'une ville. — *grès*, sable dont on fait les meules.

Gril, instrument de cuisine. — *gris*, qui a trop bu ; couleur mêlée de blanc et de noir.

Guères, pas beaucoup. — *guerre*, l'action de se battre.

H

Haie, clôture. — *hais*, du verbe *haïr*.

Haire, instrument de pénitence. — *hère*, homme sans crédit.

Hâle, air chaud qui sèche et noircit. — *hâles*, du verbe *hâler*.

Halo, terme de physique. — *halot*, trou dans une garène où se retirent les lapins.

Hérault, rivière. — *héraut*, officier d'état, qui fait des proclamations. — *héros*, guerrier illustre.

Heur, bonne fortune. — *heure*, partie du jour. — *heurt*, du verbe *heurter*.

Hier, veille d'aujourd'hui. — *Hyères*, ville de France.

Hombre, jeu de cartes. — *ombre*, obscurité.

Hors, préposition. — *or*, métal.

Hôte, celui qui donne l'hospitalité. — *ôte*, du verbe *ôter*.

Houe, outil de labourage. — *houx*, végétal. — *où*, adverbe de lieu. — *ou*, conjonction.

Hource, terme de marine. — *ours*, animal féroce.

Huis, porte. — *huit*, nombre numéral.

Hune, terme de marine. — *une*, adjectif.

Hutte, logement d'un berger. — *ut*, note.

I

Ici, adverbe. — *Issy*, village près Paris.

Il, pronom de la troisième personne masculine. — *île*, lieu entouré d'eau. — *Ille*, petite ville de France.

Indu, ce qui est contre la règle. — *induts*, ecclésiastique qui sert le diacre.

Intension, intensité. — *intention*, projet.

Inventaire, état des biens et meubles. — *inventèrent*, du verbe *inventer*.

J

Jantille, gros ais qu'on emploie pour élever les eaux. — *gentille*, jolie, agréable.

Jarre, vaisseau à mettre de l'eau. — *jars*, le mâle d'une oie.

Jeton, pièce de monnaie à jouer. — *jetous*, du verbe *jeter*.

J'eus, pour *je eus*. — *jus* de viande, d'herbe.

Jouée, épaisseur de mur dans l'ouverture d'une fenêtc. — *jouer*, verbe.

Jouet, bijou d'enfant. — *jouais*, du verbe *jouer*.

K

Khan, hôtellerie d'Orient. — *qu'en*, pour *que en*.

L

La, note de musique, ou article. — *là*, indicatif de quelque chose. — *las*, fatigué.

Lacs, filets à prendre des oiseaux. — *lac*, amas d'eau. — *laque*, gomme ou résine.

Lacer, passer un lacet. — *lasser*; fatiguer.

Lacet, cordon. — *laçais*, du verbe *lacer*. — *lassais*, du verbe *lasser*.

Lai, poésie plaintive. — *laid*, opposé du beau. — *laie*, femelle du sanglier. — *lais*, jeune baliveau. — *lait* de vache ou de chèvre. — *les*, article pluriel.

Laide, féminin de laid. — *Leyde* ville de Hollande.

Laisse, du verbe *laisser*. — *lesse*, ou licol.

Laité, poisson mâle. — *l'été*, l'une des quatre saisons. — *Léthé*, fleuve fabuleux.

Laon, ville de France. — *lent*, paresseux. — *l'an* 1824. — *l'eu*, pour *le en*.

Lares, divinité fabuleuse. — *lard*, graisse épaisse. — *l'art*, industrie.

Lest, poid quelconque pour le chargement d'un vaisseau. — *l'est*, l'Orient.

Larve, insecte. — *larves*, ames des méchants qu'on croit errer sous des figures hideuses.

Laure, prénom. — *lor*, terme de blason. — *lord*, qualification anglaise. — *lors*, préposition.

Leur, pronom ou article. — *leurre*, terme de fauconnerie. — *l'heure*, partie du jour.

Lice, lieu de course; femelle du chien. — *lis*, fleur ou plante. — *lisse*, chose unie, polie.

Lie, partie grossière des liqueurs. — *lies*, du verbe *lier*. — *lis*, du verbe *lire*. — *lit*, meuble pour coucher. — *ly*, mesure de la Chine. — *Lys*, rivière.

Lieu, endroit. — *lieue*, espace de chemin.

Lion, animal féroce. — *lions*, du verbe *lier*. — *Lyon*, ville.

Lire, verbe. — *lyre*, instrument de musique.

Lissé, uni, poli. — *Lycée*, école, assemblée.

Lierez, du verbe *lier*. — *lirez*, du verbe *lire*.

Lierons, du verbe *lier*. — *lirons*, du verbe *lire*.

Livrée, habit de domestique. — *livrer*, fournir.

Livret, petit livre. — *livrait*, du verbe *livrer*.

Loch, instrument en bois qui sert à mesurer la vîtesse d'un vaisseau. — *Lock*, nom Anglais. — *lok*, médicament. — *loque*, mauvaise pièce d'étoffe.

Loche, poisson. — *Loches*, ville de France.

Lods, terme de pratique. — *los*, louange. — *lot*, portion d'un tout.

L'on, pour *le on.* — *long*, opposé de court. — *l'ont*, pour *le ont.*

Loire, rivière. — *loir*, quadrupède.

Loto, jeu. — *lotos*, plante.

Loue, du verbe *louer.* — *loup*, animal féroce.

L'ouie, l'entendement. — *Louis*, prénom.

Lourd, fardeau. — *loure*, terme de musique.

Lui, pronom. — *luis*, du verbe *luire.*

Lut, matière de chimie. — *luth*, instrument de musique.

Lutte, combat. — *luttes*, du verbe *lutter.*

M

Mai, l'un des mois de l'année. — *mais*, conjonction. — *mes*, article possessif. — *met*, du verbe *mettre.* — *mets*, ce que l'on mange à table.

Main, partie du corps humain qui est au bout du bras. — *maint*, sorte de pluriel.

Maire, chef d'une municipalité. — *mer*, l'eau qui environne la terre. — *mère*, femme qui a des enfants.

Maître. Supérieur. — *mettre*, verbe. — *mètre*, mesure. — *m'être*, pour *me être.*

Mal, opposé du bien. — *malle*, coffre pour les voyages.

Maline, féminin de malin. — *Malines*, ville des Pays-Bas.

Malt, orge préparée pour faire de la bière. — *Malte*, ville étrangère.

Mânes, ombres des morts. — *manne*, suc végétal. — *mannes*, panier d'osier.

Man, île en Irlande. — *Mans*, ville de France.

Manette, terme de Maçon. — *mannette*, petit panier.

Manuel, sorte d'ouvrage. — *manuelle*, instrument en usage dans les corderies.

Mante, voile de deuil. — *Mantes*, ville. — *menthe*, plante. — *mente*, du verbe *mentir*.

Maraud, terme de mépris. — *Marot*, nom propre.

Marc, pronom. — *mare*, amas d'eau.

Marchand, celui qui achète et qui vend. — *marchant*, du verbe *marcher*.

Mari, époux. — *Marie*, prénom. — *marri*, qui est fâché.

Mat, substantif masculin. — *mates*, du verbe *mâter*. — *matte* terme de métallurgie.

Maux, pluriel de mal. — *Meaux*, ville. — *mot*, parole.

Maure, de Mauritanie. — *mord*, du verbe *mordre*. — *mors*, partie d'une bride. — *mort*, du verbe *mourir*.

M'aime, pour *me aime*. — *même*, affirmatif.

Mêlée, combat. — *mêler*, sorte de mélange.

Menée, secrète et mauvaise pratique. — *mener*, conduire.

Ment, du verbe *mentir*. — *m'en*, pronom.

Menton, partie inférieur du visage. — *mentons*, du verbe *mentir*.

Messe, office divin. — *Metz*, ville.

Meurs, du verbe *mourir*. — *mœurs*, habitudes, inclinations.

Mi, note de musique. — *mie* de pain. — *mis*, du verbe *mettre*. — *m'y*, pour *me y*.

Mil, adjectif masculin singulier, l'an *mil*. — *mille*, nom de nombre.

Mire, du verbe *mirer*. — *mirent*, du verbe *mettre*. — *myrrhe*, gomme odorante.

Moi, pronom. — *mois*, partie de l'année.

Molet, gras de jambe. — *molets*, pinces d'orfévre. — *mollet*, un peu mou.

Mon, article possessif. — *mont*, montagne. — *m'ont* pour *me ont*.

Moraine, laine tombée des peaux de brebis. — *moraines*, sorte de vers que l'on aperçoit chez les chevaux.

Mou, opposé de dur. — *moud*, du verbe *moudre*. — *moue*, grimace. — *moût*, vin doux.

Mouche, insecte ailé. — *mouches*, du verbe *moucher*.

Mouchette, sorte de corniche. — *mouchettes*, instrument avec lequel on mouche la chandelle.

Moulin à vent. — *Moulins*, ville de France.

Mouron, plante. — *mourons*, du verbe *mourir*.

Mû, du verbe *mouvoir*. — *mue*, temps où les oiseaux changent de plumes.

Mur, fermeture. — *mure*, du verbe *murer*. — *mûre*, fruit. — *mûr*, qui est en maturité.

N

Naît, du verbe *naître*. — *n'est*, pour *ne est*.

Net, propre. — *n'êtes*, pour *ne être*. — *Nèthes*, nom d'un département.

Né, du verbe *naître*. — *nez*, partie du visage.

Nénies, chant funèbre qui se faisait dans l'ancienne Rome. — *nenni*, particule.

Ni, conjonction. — *nid* d'oiseau. — *nie*, du verbe *nier*. — *n'y* pour *ne y*.

Nom, ce qui sert à nommer. — *non*, négation. — *n'ont*, pour *ne ont*.

None, religieuse. — *nones*, jours des Romains.

Nu, qui n'est pas vêtu. — *nue*, nuage.

Nui, du verbe *nuir*. — *nuit*, qui succède au jour. — *Nuits*, ville de Bourgogue. — *Nuyes*, ville.

O

On, nom général. — *ont*, du verbe *avoir*.

Or, métal. — *ort*, ce qui est pesé avec emballage.

Oubli, opposé à mémoire. — *oublie*, pâtisserie légère. — *oublies*, du verbe *oublier*.

Oui, affirmation. — *ouies*, partie de la tête des poissoins. — *ouie*, l'un des 5 sens.

P

Pain à manger. — *peint*, du verbe *peindre*. — *pin*, arbre.

Pair, égal. — *paires*, deux choses semblables. — *perd*, du verbe *perdre*. — *père*, le chef d'une famille.

Paix, faire la paix ou la guerre. — *pet*, vent.

Pairie, dignité en France. — *péri*, du verbe *périr*.

Pal, terme de blason. — *palle*, carton d'un calice.

Palais, partie de la bouche, ou maison. — *palet* de métal, qui est rond. — *palès*, divinité.

Pan, partie de mur ou d'habit. — *paon*, oiseau à longue queue. — *pend*, du verbe *pendre*.

Panneau, bois ou vîtrage encâdrés. — *paoneau*, jeune paon.

Panse, le bas d'une lettre ronde. — *pense*, du verbe *penser*.

Panser, traiter, soigner. — *pensée*, idée; fleur. — *penser*, réfléchir.

Par, préposition. — *pare*, du verbe *parer*. — *pars*, du verbe *partir*. — *part*, une partie.

Parant, du verbe *parer*. — *parent*, proche.

Parc, bois clos de murs. — *parque*, du verbe *parquer*. — *parques*, divinités fabuleuses.

Parante, du verbe *parer*. — *parente*, proche.

Pari, gageure. — *Paris*, ville.

Parti, résolution. — *partie*, portion de quelque chose. — *partit*, du verbe *partir*.

Paul, prenom. — *Paule*, ville au royaume de Naples.

Paume, le dedans de la main. — *pomme*, fruit.

Pau, ville. — *peau* d'animal. — *Pô*, rivière d'Italie. *pot*, nom d'un papier.

Pause, repos. — *pose*, du verbe *poser*.

Pécher, faire une faute. — *péché*, c'est la chose faite. — *pêcher*, arbre ; prendre du poisson.

Pène, partie mobile d'une serrure. — *peine*, opposé du plaisir. — *penne*, grosse plume d'oiseau. — *pennes*, terme de chandelier.

Peinte, féminin de *peint*. — *pinte*, mesure de liquides.

Perce, du verbe *percer*. — *Perse*, pays.

Peu, pas beaucoup. — *peut*, *peux*, du verbe *pouvoir*.

Pic, outil de fer pointu. — *pique*, arme de bois et de fer. — *piques*, du verbe *piquer*.

Pie, nom propre. — *pies*, des œuvres pies. — *pis*, plus mal.

Pieu, pièce de bois pointue. — *pieux*, qui a de la piété.

Pincé, terme de musique. — *pincée*, quantité d'une chose. — *pincer*, prendre quelque chose avec des pincettes.

Pinçon, oiseau ; blessure. — *pinçons*, du verbe *pincer*.

Pipeau, flûte champêtre. — *pipeaux*, pièce pour prendre les petits oiseaux. — *pipot*, tonneau de miel.

Piquais, du verbe *piquer*. — *piquet*, bâton pointu.

Plaçait, du verbe *placer*. — *placet*, pétition.

Plaid, plaidoyer. — *plaie*, ouverture dans la chaire. — *plaît*, du verbe *plaire*.

Plain, sans inégalité. — *plains*, du verbe *plaindre*. — *plein*, rempli.

Plaint-chant, chant d'église. — *plein champ*, au milieu d'un champ.

Plaine, grand terrein uni. — *pleine*, féminin de plein.

Plainte, dénonciation devant le juge. — *plinthe*, pièce de bois.

Plan, dessin. — *plant* d'arbres, d'asperges.

Pli d'une étoffe. — *plie*, du verbe *plier*.

Plongeon, oiseau aquatique. — *plongeons*, du verbe *plonger*.

Plu, qui a fait plaisir. — *plus*, davantage. — *plut*, du verbe *plaire*. — *plût*, du verbe *pleuvoir*.

Plumard, pièce de bois. — *plumart*, houssoir de plumes de volaille.

Poêle, ustensile de cuisine. — *poil*, qui couvre les animaux. — *poîle*, voile.

Poids, pesanteur. — *pois*, légumes. — *poix*, résine.

Poind, du verbe *poindre*. — *poing*, la main fermée. — *point*, pour *pas*. — *points*, tréma que l'on met sur trois lettres, *ë*, *ï*, *ü*.

Poiré, cidre de poires. — *poirée*, plante potagère.

Pond, du verbe *pondre*. — *pont*, bâtiment jeté sur une rivière.

Porc, cochon. — *pore*, petit trou dans la peau. — *port* de mer.

Portée, ventrée d'une femelle. — *porter*, avoir un fardeau sur soi.

Posé, modeste, rassis. — *poser*, placer, mettre quelque chose.

Pou, vermine. — *pouls*, mouvement du sang.



Pouce, mesure, doigt de la main. — *pousse*, maladie des chevaux. — *pousses*, du verbe *pousser*.

Poupard, enfant au maillot. — *poupart*, poisson crustacé.

Près, opposé de loin. — *prêt*, ce que l'on emprunte. — *prets*, sur le point de partir.

Prie, du verbe *prier*. — *pris*, du verbe *prendre*. — *prix*, estimation, récompense.

Puce, insecte. — *pusse*, du verbe *pouvoir*.

Puis, du verbe *pouvoir*. — *puits*, d'où l'on tire de l'eau. — *Puy*, ville de France.

Q

Quand, *quant*. (Voyez *camp*.)

Queue, partie qui est au bout de l'épine du dos. — *queux*, sorte de cuisinier.

Qui, pronom relatif des deux genres. — *quis*, sorte de marcassite de cuivre dont on fait du vitriol.

R

Rabais, diminution. — *rabêt*, stupide.

Raie, poisson. — *raye*, du verbe *rayer*. — *rais*, partie d'une roue. — *retz*, filets. — *rez*-de-chaussée.

Raiponce, plante. — *réponse*, ce qu'on répond.

Raisonner, discourir juste. — *résonner*, retentir.

Ramée, assemblage de branches. — *ramer*, tirer à la rame.

Rang, ordre; accompagnement, etc. — *rends*, du verbe *rendre*.

Ras, qui a le poil court. — *rat*, petit animal.

Ratissoir, fil de laiton bien écroui. —*ratissoire*, outil à ratisser.

Raton, pâtisserie de fromage. — *ratons*, du verbe *rater*.

Rauque, sorte de voix. — *roc*, ou rocher. — *Roch*, nom propre. — *roque*, du verbe *roquer*.

Ré, note. — *Rhé*, île.

Récent, nouveau. — *ressent*, du verbe *ressentir*.

Recru, bois qui a cru après avoir été coupé. — *recrue*, nouvelle levée.

Recoupé, terme de blason. — *recouper*, couper de nouveau.

Recourre, saluer quelqu'un. — *recours*, secours.

Redan, terme de fortification. — *redens*, entaille et dents des pièces d'un vaisseau.

Regrès, terme de jurisprudence. — *regret*, déplaisir.

Reims, ville. — *rince*, du verbe *rincer*.

Rein, rognon ou viscère. — *reins*, ou lombes. — *Rhin*, nom de fleuve.

Reine, femme d'un roi. — *rêne*, courroie de la bride. — *Rennes*, ville. — *rhenne*, animal de Moscovie.

Répond, du verbe *répondre*. — *répons*, chant d'office de l'église.

Rich (on prononce riche), loup cervier. — *riche*, opulent.

Riom, ville. — *rions*, du verbe *rire*.

Ris, du verbe *rire*. — *riz*, plante ou graine. — *rits*, cérémonie d'église. — *rye*, rivage de la mer.

Rob, médicament. — *robbe*, vêtement.

Rocher, roche ou roc. — *rochet*, vêtement d'ecclésiastique.

Roi, chef d'un état. — *Roye*, ville de France.

Roman, ouvrage littéraire. — *Romans*, ville de France.

Rome, ville papale. — *romes*, pièces qui composent le métier où se fabrique la basse-lice.

Romps, du verbe *rompre*. — *rond*, qui a une forme circulaire.

Ros, peigne en bois. — *rôt*, sorte de rôti.

Roue de voiture. — *roux*, couleur.

Ru, canal fourni par un petit ruisseau, ou par une saignée faite à une rivière. — *rue*, chemin de ville. — *rues*, du verbe *ruer*. — *rut*, temps de l'accouplement. — *Ruth*, nom d'une ville de France.

Saigneur, médecin. — *Seigneur*, divinité.

Sainte, patrone. — *Xaintes*, ville de France.

Salaire, prix d'un ouvrier. — *salèrent*, du verbe *saler*.

Sale, mal-propre. — *sales*, du verbe *saler*. — *salle* pièce d'appartement.

Salon, pièce principale d'une maison. — *salons*, du verbe *saler*.

Sandal, bois des Indes. — *sandale*, chaussure.

Saunerie, où l'on fait le sel. — *sonnerie*, son de plusieurs cloches.

Savon, sel alcali. — *savons*, du verbe *savoir*.

Saur ou *sor*, hareng séché à la fumée. — *sors*, du verbe *sortir*. — *sort*, le destin.

Saut, action de sauter. — *sceau*, cachet. — *seau*, vaisseau à puiser. — *sot*, stupide.

Savon, matière pour nettoyer les étoffes. — *savons*, du verbe *savoir*.

Scieur, celui qui coupe du bois. — *sieur*, qualité.

Serein, rosée du soir. — *serin*, oiseau de Canarie.

Serment, promesse solennelle. — *serrement*, l'action de serrer.

Soc, instrument de charrue. — *soque*, chaussure de moine.

Soi, pronom. —*soie*, matière propre à filer. — *sois*, *soit*, du verbe *être*.

Sol, terrain, ou note de musique. — *sole*, poisson.

Somme, sommeil. — *sommes*, du verbe *être*.

Sommait, du verbe *sommer*. — *sommet*, partie la plus élevée.

Son, tout ce qui frappe l'oreille. — *sont*, du verbe *être*.

Sonnait, du verbe *sonner*. — *sonnet*, poème.

Sou, partie de la livre tournois. — *soûl*, qui a trop bu. — *sous*, opposé de dessus.

Souci, fleur ; inquiétude. — *soulci*, oiseau.

Soufflais, du verbe *souffler*. — *soufflet*, instrument à vent ; coup, etc.

Souffres, première personne du verbe *souffrir*. — *soufre*, minérale inflammable.

Souiller, gâter, salir. — *soulier*, chaussure.

Souris, petit animal. — *sourit*, du verbe *sourire*.

Statue, figure d'homme. — *statuts*, règles, etc.

Suce, du verbe *sucer*. — *susse*, du verbe *savoir*. — *sus*, adverbe.

Suie, noir de cheminée. — *suis*, du verbe *suivre*.

Sur, préposition. — *sûre*, certain.

T

Ta, article possessif. — *t'a* pour *te a*. — *tas*, amas de quelque chose.

Tac, maladie contagieuse. — *tact*, sentiment du toucher.

Taie, enveloppe. — *tais*, du verbe *taire*. — *tes*, article possessif. — *têt*, éclat d'un vase cassé.

Taillon, receveur d'impôts. — *taillons*, du verbe *tailler*.

Tain, terme de miroitier. — *teint*, coloris du visage. — *Thain*, ville. — *thym*, plante. — *tin*, terme de marine. — *tins*, du verbe *tenir*.

Taire, verbe. — *terre*, partie du globe.

Tan, écorce de chêne pilée. — *tant*, adverbe de quantité. — *temps*, espace ou durée. — *tend*, du verbe *tendre*.

Tante, sœur du père ou de la mère. — *tente*, pavillon de coutil.

Taon, grosse mouche. — *thon*, poisson. — *ton*, article de voix; peinture. — *tond*, du verbe *tondre*. *t'ont*, pour *te ont*.

Tapi, du verbe *tapir*. — *tapis*, grand morceau d'étoffe.

Tard, adverbe de temps. — *tare*, diminution. — *tarre*, du verbe *tarrer*.

Taro, basson. — *tarots*, cartes à jouer.

Taupe, petit animal nuisible. — *tope*, du verbe *toper*.

Tau, terme de blason. — *taux*, prix établi. — *tôt*, de bonne heure.

Taure, jeune vache qui n'a point encore porté. — *tords*, du verbe *tordre*. — *tore*, terme d'architecture. — *torse*, qui est tordu. — *tort*, dommage, avoir tort.

T, dix-neuvième lettre de l'alphabet. — *té*, terme de mineur. — *thé*, plante.

Terme, expression. — *thermes*, bains.

Terne, terme de loterie. — *ternes*, terme de trictrac.

Tête, partie du corps. — *tette*, du verbe *tetter*.

Thymbre, plante odoriférante. — *timbre*, son de cloche ; marque de papier.

Thon, gros poisson de mer. — *ton*, ce qui répond au pronom personnel *tu*, *toi*, *te*.

Tien, pronom possessif. — *tiens*, du verbe *tenir*.

Tic, maladie. — *tique*, insecte noirâtre.

Tirant, du verbe *tirer*. — *tyran*, usurpateur.

Tirait, du verbe *tirer*. — *tiret*, petite ligne.

Toi, pronom. — *toît*, couverture d'un bâtiment.

Topique, sorte de remède. — *topiques*, les topiques d'Aristote, de Cicéron.

Tortil, sorte de diadême. — *tortile*, végétal.

Tortu, qui n'est pas droit. — *tortue*, animal amphibie.

Toue, bateau commun. — *tout*, adverbe. — *toux*, effet du rhume.

Tour, bâtiment rond et très-élevé. — *Tours*, ville.

Tournon, ville de France. — *tournons*, verbe.

Trait, du verbe *traire*. — *très*, superlatif.

Trentain, terme du jeu de paulme. — *trentin*, qui est du pays de Trente.

Tribu, classe de peuple. — *tribut*, contribution.

Troie, ancienne ville. — *trois*, nom de nombre. — *Troyes*, ville de France.

Trop, marque d'excès. — *trot*, pas de cheval.

Tu, pronom. — *tue*, du verbe *tuer*.

V

Vain, orgueilleux. — *vin*, liqueur. — *vingt*, nom de nombre. — *vint*, du verbe *venir*. — *vînt*, il fallait qu'il vînt.

Vaine, féminin de vain. — *veines*, vaisseaux du corps.

Vair, terme de blason. — *ver*, insecte rampant. — *verre*, gobelet, etc. — *vers*, poésie, ou du côté. — *vert*, couleur.

Valais, ville de la Suisse. — *valait*, verbe. — *valet*, domestique.

Vesce, plante. — *vesse*, ventosité.

Van, panier pour nettoyer le blé. — *vend*, du verbe *vendre*. — *vent*, air qui souffle.

Vante, verbe. — *vente*, aliénation.

Vaud, partie de la Suisse. — *vaut*, du verbe *valoir*. — *veau*, petit de la vache. — *vos*, article possessif.

Vergée, étoffe qui n'est pas bien unie. — *verger*, lieu clos et planté d'arbres.

Verrier, ouvrier qui fait le verre. — *verriez*, du verbe *voir*.

Verseau, premier signe du zodiaque. — *verso*, second côté d'un feuillet quelconque.

Veut, *veux*, du verbe *vouloir*. — *vœu*, promesse, desir, souhait.

Vice, imperfection. — *vis*, levier, ou clou à vis. — *visse*, des verbes *voir* et *visser*.

Vile, méprisable, ou de peu de valeur. — *ville*, ou cité.

Viol, violence. — *viole*, instrument de musique.

Violait, du verbe *violer*. — *violet*, sorte de couleur.

Voie, chemin. — *voit*, du verbe *voir*. — *voix*, principe de la parole.

Voir, verbe. — *voire*, adverbe.

Volée, vol d'oiseau. — *voler*, celui qui dérobe.

Volais, du verbe *voler*. — *volet*, planche.

Voue, du verbe *vouer*. — *vous*, seconde personne des verbes.

Z

Zest, rien. — *zeste* de noix, ou d'orange.

CHAPITRE XI.

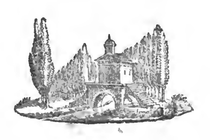
Des Fleurons.

Les Fleurons dont on se sert dans les imprimeries, se gravent d'abord en cuivre. Avec cette première gravure, on en fait une sorte d'empreinte que l'on

nomme *matrice*. Le coulé de l'empreinte de cette même matrice représente au net les traits de la gravure; c'est ce que nous appelons *polytypage* : on monte ce dernier sur un bois dressé d'équerre et préparé pour cet effet.

L'œil quelquefois fatigué par une lecture qui l'attache, se repose agréablement sur un Fleuron qui excite inopinément son attention, à la fin d'un chapitre. Un cul-de-lampe bien exécuté donne toujours à l'acquéreur d'un livre, et au lecteur, une bonne idée du goût de l'imprimeur, ensuite il rend justice à l'homme de mérite.

On ne peut trop recommander l'artiste qui a ajouté beaucoup de relief à l'imprimerie, par la délicatesse de son burin, ce qui rend ses Fleurons d'un fini et d'une beauté parfaite, et qui ne cède en rien à la gravure en taille-douce; ce nom je le décline en produisant, dans cet ouvrage, les œuvres mêmes de l'auteur.





CHAPITRE XII.

Des Vignettes ou Cordons.

On appelle Vignettes ou Cordons, certains ornements qui se trouvent au commencement des chapitres, parce que les premières Vignettes représentaient une branche de vigne chargée de pampre et de raisin.

MODÈLES.

N°. 1.



N°. 2.



N°. 3.



N°. 4.



N°. 5.

N°. 6.

N°. 7.

N°. 8.

N°. 9.

N°. 10.

N°. 11.

N°. 12.

N°. 13.

N°. 14.

N°. 15.

N°. 16.

N°. 17.

N°. 18.

N°. 19.

N°. 20.

N°. 21.

N°. 22.

N°. 23.

N°. 24.

N°. 25.

N°. 26.

N°. 27.

CHAPITRE XIII.

Des Accolades.

Les Accolades servent à embrasser plusieurs article, et le présentent sous le même point de vue. Exemple :

ART DE PARLER.

FIGURES DE PENSÉES.			*Fig. de mots.*
Interrogation.	Suspension.	Apostrophe.	Répétition.
Subjection.	Concession.	Hypotipose.	Allusion.
Prolepse.	Ironie.	Prétermission.	Gradation.
Correction.	Prosopopée.	Réticence.	Antithèse.
Dubitation.	Imprécation.		
Communicat.	Exclamation.		

CHAPITRE XIV.

Des Filets Triples, Doubles, Simples, Anglais et Tremblés.

Les Filets simples, doubles, triples, gras et maigres, sont de longs morceaux de même matière et de même hauteur que la lettre; ils sont fondus sur divers corps, et n'ont point de longueur limitée; mais on les fond le plus ordinairement à la longueur de 60 à 64 centimètres.

Celui qui veut en faire usage doit les couper un peu plus longs que la mesure dont il a besoin, afin de pouvoir dresser les extrémités, et leur donner, avec la lime, la justification précise.

Lorsque l'on place un filet gras et maigre, il faut avoir soin de mettre le gras au-dessus et en dehors.

MODÈLES.

Triple Filet.

Gras et Maigre.

Double Maigre.

Simple.

Coupés.

Tremblés.

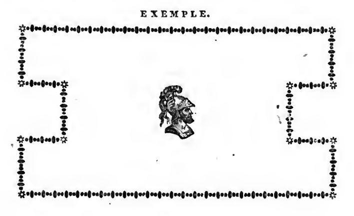
Anglais.

CHAPITRE XV.

Des Encâdrements.

Lorsque l'on veut entourer d'une Vignette un discours quelconque, il faut choisir de préférence celles qui sont fondues sur le corps de quadratin : avec ces dernières on exécute presque tous les dessins.

EXEMPLE.



CHAPITRE XVI.

Des Interlignes.

Les Interlignes sont des morceaux de fonte, minces et plats de différentes longueurs et de la hauteur des espaces.

Ils se fondent de quelque épaisseur qu'on le désire, mais le plus souvent sur le corps des quatre au Cicéro.

MODÈLES :

In-8°.

In-12.

In-18.

In-32.

CHAPITRE XVII.

De la Justification et des Formats.

On proportionne la Justification sur un nombre

de quadratins de Cicéro, pour les formats et les papiers les plus usités, savoir :

Carré.	in-fol	48 cadratins.
	in-4°.	36
	in-8°.	20
	in-12	16
	in-18.	12
	in-32	8
Couronne.	in-fol.	35
	in-4°.	25
	in-8°.	18
	in-12	15

CHAPITRE XVIII.

De l'Emploi des Caractères.

Les Caractères s'emploient suivant les Formats qui sont choisis par celui qui fait imprimer; mais le plus souvent on adopte ceux qui suivent :

Caractères.	*Formats.*
Parangon	*In-folio.*
Gros-Romain	
St.-Augustin	
Gros-Romain	*In-quarto.*
St.-Augustin	
Cicéro	
Petit-Romain	

Cicéro	*In-octavo.*
Philosophie...........	
Petit-Romain	
Gaillarde............	

Cicéro	*In-douze.*
Philosophie...........	
Petit-Romain	
Gaillarde.............	
Petit-Texte	

Philosophie...........	*In-dix-huit.*
Petit-Romain	*In-trente-deux.*
Gaillarde	
Petit-Texte	
Mignone	
Nompareille	

Quant aux Tableaux, on se sert des caractères qui peuvent entrer dans les justifications désignées par le modèle.

CHAPITRE XIX.

Des Manuscrits.

La Copie manuscrite ou imprimée est ce qui sert de modèle au compositeur.

L'habitude a mis les protes et les metteurs en pages, à même de juger assez facilement du nombre

de feuilles que peut contenir un manuscrit, et à quel degré un ouvrage peut intéresser le public.

Quand une copie est mauvaise ou mal ponctuée, il est nécessaire que l'ouvrier apporte encore plus d'attention (1).

CHAPITRE XX.

Des différentes sortes de Vers.

On compte communément cinq sortes de vers; savoir : les vers de douze syllabes, que l'on appelle Alexandrins; ceux de dix, que l'on appelle vers communs; ceux de neuf, de huit, de sept et de six.

Lorsque ces vers se trouvent confondus dans un même discours; il est nécessaire de les renfoncer plus ou moins suivant le nombre de syllabes, mais en suivant toujours les mêmes proportions.

Dans ces ouvrages, chaque vers commence par une capitale; quant à la disposition des vers, il faut que ceux de douze syllabes, dits *Alexandrins*, commencent en ligne, et que tous ceux qui ont une autre

(1) Il est bon de faire remarquer que l'on attribue quelquefois au Compositeur des fautes qui appartiennent à l'Auteur, qui n'est point assez familiarisé avec l'usage de la Correction des Epreuves. L'auteur de cet Ouvrage offre, gratuitement, à MM. les Hommes-de-Lettres, un exemplaire de sa Méthode simplifiée, connue de tous les Typographes.

mesure, soient renfoncés d'autant de quadratins qu'ils ont de pieds de moins que six, c'est-à-dire, d'un quadratin par chaque fois que l'on y comptera deux syllabes de moins que douze; il faut éviter de couper les rimes au bas des pages; on ne peut se le permettre que dans les pièces à rimes croisées ou à rimes mêlées; si l'on commence une strophe ou un couplet au bas d'une page, il doit y avoir au moins deux vers; l'on ne peut figurer des alinéa que dans les pièces composées de vers de même mesure, et que, dans tous les autres cas, il faut nécessairement les indiquer par une ligne de blanc.

1°. *De la Rime.*

La rime se divise en masculine et féminine, d'où les vers sont appelés *masculins* ou *féminins*.

La rime féminine est celle qui se termine par des sons muets, finissant par un *e* simple, comme dans ces vers :

> Quelque sujet qu'on traite ou plaisant ou subli*me*,
> Que toujours le bon sens s'accorde avec la ri*me*...
> Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évert*ue*,
> L'esprit à la trouver aisément s'habit*ue*.

ou par un *e* muet, suivi d'une *s*, ou *ent*.

La rime masculine est celle qui se termine par des sons pleins, étant formée par toute autre terminaison que par un *e* muet, soit par une voyelle, comme dans ces vers :

> Ciel! quel nombreux essaim d'immortelles beau*tés*
> S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous cô*tés* !

Misérables jouets de notre vani*té*,
Faisons du moins l'aveu de notre infirmi*té*.

soit par une consonne, comme dans ceux-ci :

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languiss*ant ;*
Mais la nature est vraie, et d'abord on la *sent*.
Puissent jusques au ciel vos soupirs innoce*ns*
Monter comme l'odeur d'un agréable ence*ns*.

On appelle *vers libres* ceux qui n'ont aucune uniformité, ni pour le nombre des syllabes, ni pour le mélange des rimes, et qui ne sont point partagés en stances, c'est-à-dire, que dans les pièces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes à son choix, et donner à chaque vers le nombre de syllabes qu'il juge à propos, sans suivre d'autres règles que les règles générales de la versification.

Vers de douze syllabes.

Descends du haut des cieux auguste vérité,
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.

Vers de 10 O mes amis! vivons en bons humains.

12 J'ai le visage long et la mine naïve,
8 Je suis sans finesse et sans art;
12 Mon teint est fort uni, la couleur assez vive,
8 Et je ne mets jamais de fard.

9 Les amis de l'heure présente,
6 Ressemblent au melon,
9 Il en faut au moins sonder trente
6 Pour en trouver un bon.

APOLOGIE DE LA BOUTEILLE.

Bouteille,
Merveille
De mon cœur;
Ta liqueur
Vermeille
Me séduit,
M'enchaîne,
M'entraîne,
Agrandit
Mon esprit,
L'enflamme
Et produit
Sur mon ame
Le bien le plus doux.
Au bruit de tes glous-glous
Quelle ame n'est ravie !
Tu sais nous faire supporter
Les plus noirs chagrins de la vie,
Et des tourments (plus affreux) de l'envie
Par des chemins de fleurs tu sais nous écarter.
Loin de toi qui pourrait trouver des charmes?
A tes traits séduisants qui pourraient résister,
Lorsque même l'amour à tes pieds met ses armes,
Pour accroître ses forces, et mieux blesser après
Les cœurs indifférents qui bravent ses succès,
Et les heureux effets que produit ton génie?...
Mais combien de mortels ont chanté mieux que moi
Mieux que moi célébré ta puissance infinie,
Et fait de te chérir leur souveraine loi !
Piron, Collé, Pannard, Vadé. Favart, Sédaine,
En adorant ton culte, ont illustré la scène,
Et nous ont tous appris à n oublier jamais
Que le feu du plaisir qui circule en nos ames
Besoin d'aimer, d'éteindre douces flammes
Sont les plus grands de tes bienfaits.

LE VERRE.

Buvons, mes amis! buvons à plein verre!
Buvons, à longs traits, de ce jus divin!
Fut-il jamais rien sur la terre
De plus aimable que le vin?
Le vin est de tout âge,
Et nargue du sage
Qui le verre en main,
Haussant soudain
Se ménage,
Et dit: holà!
Holà:
Là!
Là!
Là!
Car
Pannard
A pour refrain:
Tout plein!
Plein!
Plein!
Plein!
Chantons,
Célébrons
Sa mémoire;
Et, pour sa gloire,
Rions, chantons, aimons, buvons.

2°. *Des Acrostiches.*

L'Acrostiche est une sorte de poésie dont chaque lettre initiale des vers qui la composent, contribue à faire un sens d'un ou de plusieurs mots. Ces lettre initiales se mettent sur le côté gauche des vers, c'est-à-dire, au commencement des lignes, et de tête en pied de la page; de manière qu'on puisse saisir au coup-d'œil, ce qui en fait le sujet.

EXEMPLES.

Air *de l'Opéra-Comique.*

F aire un coup'et à la beauté,
E st-ce donc chose si facile?
L e tenterai-je? En vérité,
I l faudrait être plus habile;
C omment m'y prendre? en sais-je rien?
I l faut chanter vertus et grâces;
T aisons-nons donc, et faisons bien
E n les admirant sur vos traces.

Air : *Jupiter un jour en fureur.*

A mour las d'habiter les cieux,
D ésirant faire une conquête,
E t cherchant où faire retraite,
L a fixa dans vos beaux yeux.
A yant remporté la victoire
I l faut, dit-il, au même instant,
D 'un séjour aussi charmant (*bis.*)
E terniser la gloire.

CHAPITRE XXI.

Des Caractères comparés entre eux.

Il serait difficile, il est même impossible de comparer les caractères entre eux, vu l'irrégularité des corps et des approches qui ont été trop souvent altérés. (*Voyez l'article des caractères hétéroclites*).

CHAPITRE XXII.

Des Casses, en général.

La Casse est un composé de plusieurs petites lames assemblées dans une carcasse, et solidement clouées sur un fond d'environ un mètre et demi en carré. Elle est séparée en deux parties; l'une, appelée le *haut-de-casse*, contient les lettres capitales A, B, C. etc., et de même que plusieurs autres accentuées; on trouve dans l'autre partie que l'on nomme *bas de-casse*, les lettres simples des caractères, tels que a, b, c, etc. Les cassetins qui contenaient les *st*, *si*, *ssi*, *etc.*, sont remplacés par des ligatures *et*, *de*, *ent*, *point*.

Chaque séparation forme un creux d'environ deux

centimètres à cinq, que l'on appelle *cassetin*. Chacun de ces cassetins renferme une même sorte de lettres. Les cassetins de la partie supérieure ou du haut-de-casse sont composés de sept carrés sur tout sens; ceux au contraire de la partie inférieure, ou du bas-de-casse, son inégaux. Dans cette seconde partie de la casse, les lettres ne sont point placées dans un ordre alphabétique comme dans la première. Les voyelles et les sortes les plus usitées remplissent les cassetins qui occupent le milieu du bas-de-casse. Les casses destinées pour la composition de la note, ont des cassetins distribués différemment. L'ordre des casses de Ligatures et de Grec répond au caractère de la langue à laquelle on le destine.

MODÈLE

De Casse ordinaire, pour les Journaux.

Nota. MM. les Fondeurs qui voudraient *ligaturer* des lettres simples, peuvent s'adresser au sieur VINÇARD, qui leur donnera des moyens peu coûteux, et très-avantageux pour le compositeur.

∞	o	8			

•	ç	é	-	'	e	ɪ	2	3	4	5	6	7
ent	b	c	d			s		point	f	g	h	9
												æ
z	l	m	n		i	o		p	q	de	en	k
y										sur	fi	:
x	v	u	t		ſ	a		r		.	,	

A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D
H	I	K	L	M	N	O	H	I	K	L
P	Q	R	S	T	V	X	P	Q	R	S
â	ê	î	ô	û	Y	Z	J	U	É	È
É	È	Ê	Æ	Œ	;	W	r	W	Æ	OE
à	è	ì	ò	ù	()	Ç	fl	le	la	les
me	eu	U	J	j	ai	et	ff	ë	ï	ü

CHAPITRE XXIII.

De la Distribution des Caractères.

La bonne Distribution est la première base de la bonne Composition.

Lorsque l'on veut distribuer, on commence par mouiller sa lettre sur le marbre ou sur un ais, avec une éponge imbibée ; on souffle sa casse du haut en bas ; on nettoie les cassetins aux quadrats ; on délie les paquets ; on met dans une galée les titres qui ne sont pas du même caractère ou qui peuvent encore servir ; puis on prend la lettre par demi-poignée avec une réglette ou une interligne, pour soutenir cette même poignée avec le pouce et l'index de la main gauche.

Si le caractère paraît tenir, il faut, avec soin, le taquer sur le marbre, pour ne pas gâter le pied de la lettre.

Lorsqu'il se trouve de l'italique dans la distribution, il ne faut pas confondre cette sorte de caractère avec les autres, afin de s'éviter une infinité de corrections dans la composition suivante.

Le caractère doit avoir l'œil tourné devant celui qui distribue, pour qu'il puisse facilement lire les mots qu'il prend avec le pouce et les deux autres doigts de la main droite ; il fait glisser avec le doigt

du milieu chaque lettre ou ligature dans son cassetin.

Il faut surtout, prendre garde de ne pas jeter les lettres ou ligatures dans des cassetins qui ne leur sont point destinés. Il est des ouvriers qui distribuent à sec ; mais on ne peut adopter cette manière qu'avec des ligatures, par la raison que ces mots ne tombent jamais en pâte, et que les lettres simples qui se trouvent avec elles sont soutenues par les mots.

Jusqu'à ce jour, les ouvriers ont eu pour habitude de distribuer le soir pour le lendemain, parce qu'il est désagréable de composer avec un caractère mouillé, vu que l'on n'avance pas autant. Cependant il est difficile de faire, au défaut de la lumière naturelle, une bonne distribution, attendu que la chandelle porte une ombre dans les cassetins, qui nuit à la distribution et à la composition.

Le compositeur doit, après sa distribution, survider dans des cornets, et avec beaucoup de soin, les sortes et espaces qui se trouvent de trop dans les cassetins.

S'il arrive qu'un ouvrier jette un paquet, quelques lignes ou mots en pâte, il doit sur-le-champ les composer et les distribuer, afin, qu'en son absence, on ne les lui augmente pas.



CHAPITRE XXIV.

1°. *De la Composition.*

La bonne Composition dépend essentiellement des connaissances du compositeur, et il faut encore avec cela beaucoup d'attention ; car celui qui n'est pas attentif à son ouvrage, fait des fautes qui, souvent, l'obligent à remanier pour faire entrer dans la ligne ce qu'il a omis ; et deux ou trois mots échappés à l'attention, peuvent le conduire à remanier une page entière.

Pour composer, l'on se sert d'un instrument appelé *Composteur* ; c'est dans ce *Composteur* (1) que l'on assemble les lettres, les mots, les espaces et les quadrats, qui forment des lignes d'après une justification déterminée.

Les lignes ainsi formées, on les vide avec une

(1) Cet Outil est de fer ou de cuivre, recourbé en équerre dans toute sa longueur, ou pour mieux dire, c'est une lame de métal repliée à angle droit. La partie qui est dans la main gauche de l'ouvrier, tandis que la gauche va chercher la lettre, est fermée par une clavette mobile, qui se tient par le moyen d'une vis, et que l'on peut avancer ou reculer à volonté, suivant la longueur, ou *justification* de la ligne. L'extrémité opposée, que l'on appelle *tête* du Composteur, est toujours stable et immobile.

(Voyez Pl. I, n°s. 1, 2 et 3.)




1
3
2
4
LIGATURE
FRANÇOISE
7
7
5
6
10
11
9
8

Interligne sur une *Galée* (1) à fur et mesure qu'on les compose. De ces lignes on fait des pages, et de ces pages des feuilles.

Pour composer habilement il faut être de bout, parce que les mouvements du corps et des bras deviennent plus rapides. On doit fixer le cran de la lettre que l'on veut prendre, afin de n'avoir point à la retourner avant de la poser dans le composteur. D'un autre côté l'ouvrier a soin de faire suivre le *Mordant* (2) qui tient à gauche la copie sur le *Visorium* (3) pour ne pas oublier des mots ou des lignes (ce qu'on appelle *Bourdon*), ou ne pas faire deux fois (ce qu'on appelle *Doublon*); et lorsqu'il jette les

---

(1) On nomme *Galée* une surface plane et carrée, garnie sur trois de ses côtés de rebords de 2 centimètres de hauteur ; dans ces rebords est une rainure dans laquelle on introduit une planche mince qui couvre tout l'extérieur de la galée. Cette planche se nomme *Coulisse*; on la fait entrer par le côté qui est sans rebord.

Les grandes pages se retirent avec la coulisse, où elles restent jusqu'à ce qu'on les fasse glisser sur le *Marbre*, pour être imposées.

(Voyez Pl. I, n°s. 8, 10 et 11.)

(2) Voyez Pl. I, n°s. 4, 5, 6.)

(3) *Visorium*, espèce de latte, d'environ vingt centimètres, posée sur le bord de la casse, par le moyen d'une broche en fer qui entre dans le montant gauche de l'assemblage de la casse. La Copie ou manuscrit qu'on imprime, s'arrête sur ce *Visorium* avec deux mordants.

(Voyez Pl. I, n°. 7.)

yeux sur sa copie, il doit en retenir plusieurs mots, pour mieux sentir la ponctuation qu'il faut mettre.

Pour qu'une ponctuation soit agréable à la vue, il convient qu'elle soit espacée également; qu'elle ne soit ni trop large, ni trop serrée, c'est-à-dire que, pour la prose, elle doit être composée à une forte espace et justifiée à deux moyennes au plus; et pour la poésie, seulement à une forte espace, qu'il n'y ait jamais qu'une fine espace devant toutes les ponctuations, à l'exception du *comma* (:) ou deux points, qui doit toujours se trouver entre des espaces égales avant et après, mais qui laissent moins de blanc que les espaces mises entre les mots; que les lettrines (1), (a) ou astérisque (*) entre parenthèses, soient sans espace, ou qu'il n'y en ait qu'une fine au plus avant et après la lettre ou l'étoile; qu'il ne se trouve point de ces lignes trop espacées, où il y a ce qu'on nomme en typographie des *nids à rats*, ni ce qu'on appelle *colombiers* ou *lézardes*, c'est-à-dire, des blancs occasionés par des mots qui, dans plusieurs lignes de suite, se terminant les uns sur les autres, laissent voir un vide au milieu d'une page dans la hauteur de cinq ou six lignes, ou bien, à la fin des lignes, lorsqu'on fait quelquefois rencontrer successivement des articles ou autres petits mots, tels que *le, la, de, et, M., etc.*; ce qui est très-désagréable à la vue; de même que l'inverse, qu'il faut également éviter, en sorte que l'on ne voie pas de lignes tellement serrées, qu'elles ne paraissent faire qu'un seul mot très-long; qu'excepté dans les petits formats

ou les additions, on ne divise point un mot en reportant à la ligne suivante une syllabe muette, comme dans RI-*re*, DON-*ne*, etc., ni en commençant un ligne par une voyelle, comme AGRÉ-*able*, EX-*amen*, etc.; qu'autant qu'il se pourra, on ne termine jamais une ligne par n.°, f.°, 1.°, M.^{r}, Mme, etc. On doit également éviter de diviser, d'une ligne à l'autre, les abréviations suivantes : S. M., V. A. R., S. Ex.; que toujours les signes de la ponctuation soient *italiques* dans l'italique, et *romains* dans le romain, et qu'on évite avec soin de mettre des lettres supérieures romaines avec une lettre italique, par exemple : *N.*°, *M.*^{lle}, etc., ou une lettre italique avec des lettres romaines, M.^{r}, Mme, etc.; que lorsqu'il se trouve dans une phrase des points suspensifs, comme dans *Je voudrais qu'il devinât, mais.....* on ne mette pas d'espace entre ces points sans une nécessité indispensable; qu'il n'y ait jamais moins de trois points, et que le premier touche la lettre, quand même on aurait été obligé d'espacer les autres; que lorsqu'il y a des points conducteurs, soit à des prix, (dans un Catalogue) soit (dans une Table) aux folio des pages, on ne les espace, autant qu'il est possible, qu'avec des demi-quadratins : (lorsqu'il se trouve des points découverts, il faut qu'ils soient toujours alignés les uns sur les autres, afin d'être plus agréables à l'œil); qu'à moins d'une nécessité absolue, on ne mette point d'espace (si ce n'est une fine au plus) avant et après les divisions qui sont entre certains mots, comme *c'est-à-dire*, *sur-le-champ*, *moi-*

13

même, etc. : il convient aussi que ces divisions soient toujours d'égale épaisseur dans le même mot, et qu'on n'en voie pas une mince d'un côté de la lettre et une épaisse de l'autre côté ; il ne doit non plus jamais y avoir d'espace devant une division qui termine une ligne ; que l'on ne finisse point un alinéa par un mot divisé, autant que cela se peut, et encore moins pour faire ce qui s'appelle *ligne à voleur*, attendu qu'il y a presque toujours possibilité de l'éviter, en remaniant quelques lignes plus haut ; et que l'on ait aussi l'attention de ne pas terminer, s'il est possible, une page par un mot divisé, surtout si ce mot est un nom propre ; que toute ligne de fin d'alinéa soit terminée par un quadratin au moins ; car c'est travailler contre toutes les règles de l'art, que de la terminer par une forte espace ; en général, toute ligne de quadrats doit commencer et finir par ceux qui sont les plus larges ; qu'à moins que ce ne soit dans des modèles d'actes judiciaires ou de procès-verbaux, les sommes et les dates soient toujours en chiffres, et jamais en toutes lettres ; que si le mot *monsieur* n'est pas suivi immédiatement d'un nom propre, il soit toujours mis en toutes lettres, *on dit*, *monsieur*, *que vous êtes brave*, et qu'au contraire il soit en abrégé s'il en est suivi, *M. Thomas est brave ;* que jamais un moins (—) ou trait de séparation, ne se trouve au bout d'une ligne, si ce n'est quelquefois dans la poésie ; que dans les Catalogues, où il arrive souvent que les Titres d'Ouvrages sont en italique, en grandes ou petites capitales, les lignes qui suivent la première soient en

sommaire, c'est-à-dire, renfoncées d'un quadratin; que la Table d'un Ouvrage soit également composée en sommaire; que, lorsque des sommes en chiffres se trouvent à découvert, on mette toujours un quadratin entre le dernier point conducteur et le premier chiffre du nombre le plus élevé des francs, de même qu'entre les chiffres des francs et les chiffres doubles des centimes; sans oublier de mettre des guillemets, ou des nullités, pour figurer, lorsqu'il n'y a point de chiffres, à la place des francs ou des centimes, rien n'étant plus désagréable à l'œil que des vides inutiles; que l'on ne mette jamais en toutes lettres les nombres qui suivent immédiatement les noms de Souverains, mais en grandes ou petites capitales, Louis XIV, etc.; que le mot *Saint* faisant partie d'un nom propre d'homme ou de ville, soit toujours en toutes lettres, M. de *Saint-Ange*, la ville de *Saint-Omer*, *etc.*, et jamais en abrégé que lorsqu'il devient qualité, *St. Pierre*, *St. Paul*, *etc.*; que lorsque l'on fait plusieurs Compositions d'un même objet, toutes se ressemblent exactement, mot pour mot et ligne pour ligne.

2°. *De la Lecture des Lignes.*

En justifiant sa ligne, dans le composteur, l'ouvrier doit jeter les yeux dessus, pour en corriger aussitôt les fautes qu'il y aurait faites.

3°. *De la Lettre Couchée.*

Un soin qui n'est pas moins important en vidant

les lignes, c'est de les poser perpendiculairement dans la galée, afin que la lettre ou les lignes ne se trouvent pas couchées lors de la mise en pages et de l'imposition.

4°. Des Lignes Parangonnées.

Les lignes se parangonnent dans le même sens que les lettres de deux-points, c'est-à-dire, l'on en compose plusieurs de caractères hétérogènes pour en former un tout.

CHAPITRE XXV.

Des Ouvriers, en général.

Il existe dans les deux parties de l'imprimerie, trois classes d'hommes; la première est celle des personnes instruites, apportant, sans variation, la même attention à leur ouvrage, et jalouses de perfectionner ce qu'elles font : ces personnes sont appelées, avec raison, *artistes*. (Elles sont en petit nombre). La seconde classe est celle des *routiniers*, qu'on appelle *ouvriers ordinaires*. La troisième est celle des *ivrognes*, des *caleurs*, des *non-chalants*, qui font peu et de très-mauvais ouvrage : de cette dernière classe le nombre est malheureusement considérable.

1°. Du Prote.

Le prote est celui sur qui repose la confiance du bourgeois; il reçoit de ce dernier ou quelquefois des

mains des auteurs, éditeurs, etc., les manuscrits ou réimpressions à imprimer. Après s'être parfaitement entendu sur le format, le caractère, la justification que l'on doit employer, le nombre du tirage, du chaperon, ou du vélin, le prote prend note sur son registre, fait la déclaration à la Direction, et met en œuvre les travaux.

Il fait venir près de lui le metteur en pages à qui il destine l'exécution de la composition, lui désigne le format, les caractères, les interlignes, le nombre de lignes à la page, le prix du mille pour le paquetier, celui de la mise en pages, et l'époque où l'ouvrage doit être terminé.

Le prote donne les bons de papiers à prendre au magasin, pour chaque feuille de tirage; il signe et voit les tierces, les révisions; il visite la composition en galée et le tirage du papier: il porte son jugement, toujours avec équité, sur l'ouvrage fait.

Le prote jouit d'une considération justement méritée, et est le médiateur entre les intérêts du maître et ceux des ouvriers; il tient les livrets et en exige impérieusement la remise.

2°. *Du Metteur en Pages.*

Le metteur en pages est l'homme à qui l'on suppose le plus de connaissances après le prote. C'est sur lui que roule toute la responsabilité de l'exécution d'un ouvrage. En recevant du prote le manuscrit à composer, il doit s'assurer: quel est le caractère que l'on emploiera pour l'Ouvrage en général, et pour la

Préface ou l'Avertissement en particulier; pour les Notes, les Additions et la Table, s'il y en a; quelle sera la justification, et combien il y aura de lignes à la page, et le prix de la feuille; s'il y aura des titres courants; s'ils seront entiers sur chaque page, ou divisés sur deux pages, avec ou sans espaces entre les lettres; s'ils seront en petites, en grandes capitales, en italique, ou s'il n'y aura que les chiffres des folio, et si ces folio ou titres courants seront d'un caractère au-dessus de celui de l'Ouvrage; quelle est l'orthographe que l'Auteur ou l'Éditeur veut que l'on suive, et si l'on mettra les *o* ou les *a* aux imparfaits; le *p* aux mots *temps;* si l'on veut le *t* au pluriel dans les substantifs et les adjectifs terminés en *ant* en *ent*, comme dans *enfants*, *instruments; obligeants*, *négligents*, *etc.;* si dans les mots en abrégé, on placera le point avant ou après la lettre d'abréviation, comme dans n.°, f.°, 1.°, etc., attendu qu'il y a des Auteurs qui ne veulent pas que jamais deux signes de ponctuation se touchent; comme dans cet exemple : *quel homme que François* Ier. ! si l'on est convenu de ne mettre des capitales qu'aux noms propres d'hommes, de villes, de pays, et non aux qualités des personnes; si, lorsqu'un passage doit avoir des guillemets, ceux qui suivent le premier seront tournés de même, ou de gauche à droite; et si, dans un long récit, on en mettra à chaque ligne, ou seulement au commencement de chaque alinéa et à la fin de la citation.

Quand on sera d'accord sur tout ce qui vient d'être dit, le metteur en pages, doit faire attention qu'il faut

toujours sous les folio une interligne de plus que dans l'Ouvrage, si celui-ci est interligné, et au moins une s'il ne l'est pas; que les lignes de blanc, dans les titres principaux, ne doivent jamais être que du caractère employé pour l'Ouvrage, avec les interlignes, si cet Ouvrage est interligné, c'est-à-dire que s'il est en Cicéro, et interligné, le blanc sera d'un Gros-Romain environ; qu'à l'égard des sous-titres, il convient de ne les interligner qu'avec des demi-blancs, ou moitié du corps que l'on emploie, y compris les interlignes; que s'il y a au bas des pages des notes séparées par des filets, il ne faut également mettre, autant que possible, qu'un demi-blanc au-dessus et au-dessous du filet; que si les notes sont séparées sans filets, alors il faut mettre un blanc entier, mais plutôt moins que plus; que dans le cas où une note doit porter sur deux pages, il convient de la diviser par moitié, attendu que le foulage exact des lignes les unes sur les autres contribue à la belle impression, mais que si cette note doit remplir une ou plusieurs pages, il faut qu'elle soit toujours couverte par deux lignes de texte au moins; qu'on doit éviter, avec le plus grand soin, les pages longues et les pages courtes, rien n'étant plus contre les règles de l'art, dût-on même remanier de plus haut pour qu'il ne s'en trouve point; qu'il faut compter comme un blanc déjà existant, une fin d'alinéa qui, n'ayant qu'un mot ou deux, en laisse par-là même sur une ligne perdue, et que ce serait aller contre le bon goût, d'en ajouter encore à cette fin d'alinéa non remplie; que, sous aucun prétexte, une

fin d'alinéa ne doit jamais se trouver au haut d'une page, si ce n'est, en poésie, une fin de strophe, et cela seulement à cause de la rime ; on évitera également d'y porter un refrain ; qu'il faut au bas d'une page, dans la prose, au moins trois lignes sous un titre principal ou un sous-titre, et au moins deux pour couvrir une lettre montante ; que quoique une lettre montante doive être d'un point au-dessous de celles de deux-points du caractère que l'on emploie, il ne faut pas moins la parangonner de manière qu'elle s'aligne parfaitement à l'œil, et ne pas se contenter de l'aligner au pouce ; que toujours le mot de cette lettre montante soit en petites capitales ; que si dans les titres d'Ouvrages en style épistolaire, il y a des noms de personnages, ces noms doivent être en petites capitales ; qu'une fin de chapitre, de lettre, etc., il n'en peut faire une page, s'il ne s'y trouve au moins quatre lignes pour les petits formats, et six pour les grands ; que dans les pièces de théâtre, le nom des personnages se met toujours en grandes capitales du caractère de l'ouvrage sous le mot SCÈNE, et, dans le texte, tout en petites capitales *espacées* à une seule espace, et jamais avec un demi-quadratin ; qu'il ne faut tout au plus que deux interlignes au dessus et une au-dessous des noms des interlocuteurs.

Le metteur en pages, après avoir reçu des mains du prote la copie de l'ouvrage à composer, cotte son manuscrit, le parcourt, se familiarise avec les renvois, s'il y en a et le serre, avec soin, dans un

petit carton, sous son rang, ou dans un tiroir fermé : il demeure responsable du manuscrit.

Le metteur en pages prend, avec lui, deux, trois, quatre ou cinq paquetiers suivant qu'il est plus ou moins pressé de livrer une ou deux feuilles par jour ; il donne des casses, de la bonne lettre et des interlignes, en indiquant aux paquetiers le nombre de lignes qu'ils doivent mettre au paquet, le caractère qu'ils doivent composer, et le prix du mille de lettres qui entre dans chaque feuille. Il leur distribue, ensuite, deux, trois ou quatre feuillets de copie, au premier alinéa duquel il écrit le nom du paquetier, ainsi que sur son répertoire, afin qu'il sache quel est le paquetier qui a tel ou tel feuillet.

Le metteur en pages a le plus grand soin de donner lui-même de la copie et de ne jamais souffrir que l'on en prenne en son absence; car, dans ce cas, il arriverait souvent que le paquetier choisirait les feuillets les plus avantageux, et qu'au moment de mettre en pages, il se trouverait de la copie en arrière : ce qui ralentirait la besogne.

Le metteur en pages se transporte vers les paquetiers, leur demande leurs paquets et les feuillets de copie faite; met en pages; impose, s'il a des garnitures, ou donne ses pages à imposer à la conscience; remet au correcteur les feuillets pour lire l'épreuve et fait dire aux imprimeurs de faire épreuve après avoir porté les formes à la presse aux épreuves.

Sitôt que l'épreuve est lue, le metteur en pages desserre les formes et fait corriger les fautes, (suivant

l'ordre de mises en pages), par les paquetiers qui ont composé la feuille : ces fonctions se font, toute affaire cessante.

Cela une fois terminé, le metteur en pages vérifie les corrections sur le plomb, et s'il s'aperçoit de quelques négligences de la part d'un paquetier, le metteur en pages doit sur-le-champ faire rectifier ce qui était marqué sur l'épreuve ; il sert ensuite et fait faire une seconde épreuve qui devient première pour l'auteur.

Le metteur en pages porte toujours ses formes aux chevilles de la presse aux épreuves, et sitôt que l'épreuve est faite, les imprimeurs reportent les formes dans le rang du metteur en pages, et au correcteur ou au prote l'épreuve à envoyer.

Le metteur en pages porte ses formes, bonnes à tirer, à la presse qui lui est désignée.

Le prix des corrections, remaniments, changements, toute espèce de surcharge, ou suppression se paient à l'heure, soit pour première, seconde ou troisième d'auteur : les corrections purement typographiques ne sont pas payées.

Tant qu'un ouvrage n'est pas terminé, le metteur en pages est responsable de ses formes dans l'été ou dans l'hiver, à cause de la chaleur; de la distribution, de ses interlignes, titres, etc. ; mais, une fois l'ouvrage terminé, la mise en ordre appartient à la conscience. L'imprimeur est responsable de ces mêmes formes, du moment que le metteur en pages les lui

a remis à sa presse, jusqu'à ce que l'imprimeur les ait rapporté au metteur en pages.

3°. *Des Fausses Pages*, ou *Faux-Titres.*

Ces Pages ne contiennent que deux ou trois lignes qui présentent le titre principal d'un ouvrage. On place ces deux ou trois lignes au milieu de la page. Il serait difficile de prescrire la longueur des lignes et la grosseur des caractères, puisque ces sortes d'arrangements sont arbitraires. Le reste de ces pages, dont les lignes doivent être bien dégagées, se trouve rempli par deux ou trois lingots ou bois de la même justification.

4°. *Des Pages Blanches.*

Les Pages Blanches se mettent ordinairement sur le *verso* d'un faux titre ou d'un frontispice, ou à la fin d'un ouvrage, si la place le permet. Elles se font avec quelques lingots de la justification de l'ouvrage.

5°. *Des Frontispices.*

Les Frontispices se font habituellement par les metteurs en pages dont l'intelligence et le goût sont fixes et réguliers. Cependant pour les faire avec symétrie, il existe quelques règles générales dont on ne peut départir.

La ligne du titre principal doit dominer sur celle qui la suit et sur celles qui doivent la suivre. Il faut aussi que sur cinq lignes, il s'en trouve une qui remplisse la longueur de la justification; que toutes les

lignes soient inégales, et ne se ressemblent point non plus pour la grosseur du caractère; qu'à partir de la ligne la plus apparente, toutes les autres diminuent de deux points en deux points; c'est-à-dire, que si la ligne principale est en deux-points de Saint-Augustin, celle qui lui est subordonnée soit en deux-points de Petit-Romain, ainsi de suite, en diminuant toujours dans cette proportion; que les lettres soient espacées également à l'œil, et qu'il y ait toujours entre les mots presque un quadratin avec la même espace qui se trouve entre les lettres, à moins qu'on n'en soit empêché par la nécessité de resserrer la ligne pour la rendre dissemblable, ou plus agréable à la vue; qu'il ne se trouve dans un Titre, autant qu'il est possible, ni ce qu'on appelle des *culs-de-lampe*, ni des lignes disposées en pyramide; que les intervalles ou blancs entre les lignes soient égaux, en déduisant du blanc l'équivalent du talus des grosses lettres. S'il y a nécessité, la justification du Frontispice peut avoir un quadratin ou même trois quadratins de plus que celle de l'Ouvrage, et la page peut aussi être plus longue dans la même proportion; mais, dans tous les cas, celle-ci doit être au moins de la longueur d'une page, y compris le folio et la ligne de pied.

Les Faux-Titres, qui ne sont ordinairement que l'abrégé des Frontispices, doivent être généralement plus apparents que les Titres principaux, c'est-à-dire que les lignes répétées seront d'un point au-dessus de celles qui leur correspondent dans les Frontispices.

S'il se trouve une épigraphe, on doit la faire du même caractère que celui des notes, et il faut renfoncer les lignes au tiers de la justification, puis mettre dessus et dessous un filet maigre de la même longueur.

Les mots tome I ou II, première ou seconde partie, se placent en capitales romaines ou italiques.

L'indication de la ville où se vend l'ouvrage, se met en grosses capitales et en ligne perdue; les noms des éditeurs ou libraires, se composent en petites capitales, et les demeures en caractère du bas-de-casse.

A l'égard des titres et sous-titres qui se trouvent dans le courant de l'ouvrage, pour qu'ils soient faits suivant les règles, il convient qu'ils diffèrent peu, dans la prose, du caractère même de l'Ouvrage; c'est-à-dire que s'il y a des divisions par TITRES, CHAPITRES ou SECTIONS, et que l'Ouvrage soit en Cicéro, le mot TITRE sera en capitales de Gros-Romain, CHAPITRE en capitales du caractère de l'Ouvrage. Il en est de même pour les pièces de théâtre, où il faut que le mot ACTE soit plus gros que celui de SCÈNE et où les noms de personnages qui suivent le mot SCÈNE doivent être en capitales *espacées* dans la matière. Les Ouvrages en style épistolaire ou LETTRES suivent la même règle; avec cette différence, que si les sommaires des LETTRES annoncent des noms propres de personnages, il faut que ces noms soient en petites capitales du caractère du sommaire même. Dans la poésie, les mots LIVRE ou CHANT, et les

titres simples de chansons, fables, etc., suivent le même décroissement.

6°. *Des Avertissements, des Discours Préliminaires, des Epitres, des Préfaces, etc.*

Les Avertissements, les Discours Préliminaires, les Epitres, les Introductions et les Préfaces, doivent être d'un caractère plus gros que celui du texte. Ils sont, pour l'ordinaire, différenciés l'un de l'autre par les caractères : les Epitres précèdent toujours les Avertissements, les Introductions ou les Préfaces.

7°. *Des Folio* ou *Titres Courants.*

Les Titres Courants, comme nous l'avons dit, se placent en petites capitales ou en italique, au haut des pages, dans la même ligne que les folio, en observant toujours de mettre les premiers mots du titre, aux pages paires et le reste du titre aux pages impaires à la fin de la ligne. On met aussi des folio au milieu des lignes, avec ou sans parenthèses. La séparation de plusieurs titres de suites et de différents discours contenus dans un ouvrage, se fait avec un filet double maigre, tremblé ou anglais.

8°. *Des Sommaires.*

Les Sommaires contiennent l'analyse des principaux faits relatés dans un chapitre, une section ou dans une partie de l'ouvrage. On figure ces Sommaires par plusieurs lignes renfoncées chacune d'un quadratin, à l'exception de la première. Ces sommaires doivent

être faits, en général, avec un caractère italique du même corps que celui du texte. Quand un sommaire ne fait que deux lignes, la seconde doit être mise au milieu.

9°. *Des Interlocuteurs.*

Les Interlocuteurs sont des noms propres de personnages que l'on introduit dans un dialogue; ces noms propres sont figurés en petites capitales, au milieu des lignes ou au commencement des alinéa.

10°. *Des Chapitres* ou *Paragraphes.*

Il est presque toujours d'usage de commencer en page les Chapitres ou Paragraphes, par la raison que c'est une autre matière qui va être traitée, et que cette nouvelle chose doit être séparée d'une manière sensible.

11°. *Des Additions.*

On appelle Addition une certaine note en marge à droite sur le *recto*, et à gauche sur le *verso*. Elle doit être composée en Petit-Texte ou Nompareille.

12°. *Des Tableaux.*

Les Tableaux sont composés d'un certain nombre de filets et d'accolades divisés en plusieurs justifications plus ou moins longues ou larges, entre lesquelles se trouvent des lettres ou un blanc, à raison de la matière dont ces tableaux sont composés. S'il se trouve dans un ouvrage courant un ou plusieurs Tableaux, il faut que l'ouvrier ait grand soin, ou de diminuer

ou d'augmenter les blancs, afin que ces tableaux puissent tomber en pages, c'est-à dire, en tête d'un *recto* ou d'un *verso*, ou sur une feuille entière pliée. Un tableau a très-mauvaise grace, lorsqu'il se trouve coupé ou partagé en deux parties, il n'offre pas à la vue le même agrément. L'ouvrier qui exécute des tableaux avec soin, est un homme précieux qui mérite des égards.

13°. *Des Colonnes Brisées.*

Les Colonnes Brisées sont de petites lignes qui se trouvent en plus grand nombre dans une colonne que dans une autre, ce qui force le compositeur à prolonger la justification au-dessous des autres, en observant un blanc limité.

14°. *Des Pages et Colonnes en regard.*

Ces Pages sont ainsi nommées, parce que ces sortes d'ouvrages exigent que la traduction soit en parallèle. S'il n'y a que deux langues dans une traduction, les pages de l'ouvrage qui a été traduit, conservent les folio pairs, et la traduction, ceux impairs. Il existe aussi très-souvent des colonnes de regard; les uns mettent la colonne d'une langue à gauche sur le *verso*, et à droite sur le *recto ;* d'autres font suivre ces colonnes sur le *verso* seulement, et ainsi de suite de l'autre langue. Je pense que cette dernière manière est la plus simple et la plus prompte.

15°. *Des Notes.*

Les Notes sont des détails pour l'intelligence du texte. Elles se placent le plus ordinairement en bas de la page, avec l'indication d'une *Lettrine.* Quand une Note est trop longue pour tenir dans une page, on la porte au bas de la page suivante, en la séparant du texte avec un filet. Lorsqu'il existe beaucoup de Notes dans un ouvrage, il y a des auteurs qui aiment mieux les porter toutes à la fin de l'ouvrage. Ces auteurs, sans prétendre le leur prescrire, feraient peut-être beaucoup mieux de les placer au bas des pages : non-seulement cela accommoderait mieux le lecteur, mais il y va aussi de l'intérêt même de l'ouvrage, car si les Notes sont placées au bas des pages, elles seront toutes lues, au lieu que si elles font suite du corps du livre, le lecteur lit l'ouvrage et passe les Notes, ou s'il les lit après coup, ce n'est plus la même chose pour l'intelligence des faits. Dans quelqu'endroit que l'on mette ces Notes, elles doivent être d'un caractère au-dessous de celui du texte.

16°. *Des Signatures.*

Les Signatures sont des chiffres arabes que l'on place au bas des premières pages de chaque feuille, pour faciliter, au relieur, l'assemblage des feuilles d'un ouvrage quelconque. Quand un ouvrage doit contenir plusieurs volumes, on doit répéter le *tome*, à toutes les premières signatures.

EXEMPLES.

Tome I	1
Tome I	2
Tome II...........................	1
Tome II...........................	2

et ainsi de suite jusqu'à la fin de chaque volume.

(*Voyez ci-après l'ordre des Signatures ou premiers Chiffes pour tous les Formats.*)

Signatures de l'in-folio, par feuille.

Sig.	*Pag.*	*Sig.*	*Pag.*	*Sig.*	*Pag.*	*Sig.*	*Pag.*	*Sig.*	*Pag.*
1	1	21	81	41	161	61	241	81	321
2	5	22	85	42	165	62	245	82	325
3	9	23	89	43	169	63	249	83	329
4	13	24	93	44	173	64	253	84	333
5	17	25	97	45	177	65	257	85	337
6	21	26	101	46	181	66	261	86	341
7	25	27	105	47	185	67	265	87	345
8	29	28	109	48	189	68	269	88	349
9	33	29	113	49	193	69	273	89	353
10	37	30	117	50	197	70	277	90	357
11	41	31	121	51	201	71	281	91	361
12	45	32	125	52	205	72	285	92	365
13	49	33	129	53	209	73	289	93	369
14	53	34	133	54	213	74	293	94	373
15	57	35	137	55	217	75	297	95	377
16	61	36	141	56	221	76	301	96	381
17	65	37	145	57	225	77	305	97	385
18	69	38	149	58	229	78	309	98	389
19	73	39	153	59	233	79	313	99	393
20	77	40	157	60	237	80	317	100	397

In-quarto, par feuille.

1	1	6	41	11	81	16	121	21	161
2	9	7	49	12	89	17	129	22	169
3.	17	8	57	13	97	18	137	23	177
4	25	9	65	14	105	19	145	24	185
5	33	10	73	15	113	20	153	25	193

Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.
26	201	31	241	36	281	41	321	46	361
27	209	32	249	37	289	42	329	47	369
28	217	33	257	38	297	43	337	48	377
29	225	34	265	39	305	44	345	49	385
30	233	35	273	40	313	45	353	50	393

In-octavo, par demi-feuille.

1	1	20	153	39	305	58	457	77	609
2	9	21	161	40	313	59	465	78	617
3	17	22	169	41	321	60	473	79	625
4	25	23	177	42	329	61	481	80	633
5	33	24	185	43	337	62	489	81	641
6	41	25	193	44	345	63	497	82	649
7	49	26	201	45	353	64	505	83	657
8	57	27	209	46	361	65	513	84	665
9	65	28	217	47	369	66	521	85	673
10	73	29	225	48	377	67	529	86	681
11	81	30	233	49	385	68	537	87	689
12	89	31	241	50	393	69	545	88	697
13	97	32	249	51	401	70	553	89	705
14	105	33	257	52	409	71	561	90	713
15	113	34	265	53	417	72	569	91	721
16	121	35	273	54	425	73	577	92	729
17	129	36	281	55	433	74	585		
18	137	37	289	56	441	75	593		
19	145	38	297	57	449	76	601		

In-octavo, par feuille.

1	1	11	161	21	321	31	481	41	641
2	17	12	177	22	337	32	497	42	657
3	33	13	193	23	353	33	513	43	673
4	49	14	209	24	369	34	529	44	689
5	65	15	225	25	385	35	545	45	705
6	81	16	241	26	401	36	561	46	721
7	97	17	257	27	417	37	577	47	737
8	113	18	273	28	433	38	593	48	753
9	129	19	289	29	449	39	609	49	769
10	145	20	305	30	465	40	625	50	785

In-douze, par demi-feuille.

Les quartons sont marqués par une *.

Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.	Sig.	Pag.
1	1	11	121	21	241	31	361	41	481
2	13	12	133	22	253	32	373	42	493
3	25	13	145	23	265	33	385	43	505
4	37	14	157	24	277	34	397	44	517
5	49	15	169	25	289	35	409	45	529
6	61	16	181	26	301	36	421	46	541
7	73	17	193	27	313	37	433	47	553
8	85	18	205	28	325	38	445	48	565
9	97	19	217	29	337	39	457	49	577
10	109	20	229	30	349	40	469	50	589

In douze, par feuille.

1	1	7	145	13	289	19	433	25	577
2	25	8	169	14	313	20	457	26	601
3	49	9	193	15	337	21	481	27	625
4	73	10	217	16	361	22	505	28	649
5	97	11	241	17	385	23	529	29	673
6	121	12	265	18	409	24	553	30	697

In-dix-huit, par feuille, trois signatures.

1	1	11	121	21	241	31	361	41	481
2	13	12	133	22	253	32	373	42	493
3	25	13	145	23	265	33	385	43	505
4	37	14	157	24	277	34	397	44	517
5	49	15	169	25	289	35	409	45	529
6	61	16	181	26	301	36	421	46	541
7	73	17	193	27	313	37	433	47	553
8	85	18	205	28	325	38	445	48	565
9	97	19	217	29	337	39	457		
10	109	20	229	30	349	40	469		

In-seize.
In-trente-deux.
In-soixante-quatre.
In-cent-vingt-huit.
} (Voyez les Signatures in-8°.)

17°. *Des Tables de Chapitres ou de Matières.*

Les Tables de Chapitres ou de Matières, indiquent les faits principaux ou remarquables contenus dans un ouvrage. A chaque article, on met le chiffre de la page qui rapporte un fait, un nom, etc. Ces Tables se font en caractère italique de la grosseur de celui du texte, ou en caractère romain, mais d'un corps inférieur à celui de l'ouvrage.

18°. *De l'Errata.*

On appelle *Errata* la rectification des fautes échappées à l'attention. Malgré le soin qu'un auteur apporte dans la lecture de son ouvrage, il arrive cependant qu'après l'impression, quelques fautes se présentent, et l'on ne manque pas de les rejeter sur la négligence du prote ; mais il est bon de faire observer que les fautes qui viennent d'une négligence ou d'un oubli, que l'on peut attribuer à l'ouvrier, se font très-facilement distinguer, et que l'on reconnaît aussi celles qui appartiennent à l'auteur. L'Errata doit être fait en caractère romain, de note, de la manière suivante :

ERRATA.

Pages.	*Lignes.*	*Au lieu de....*	*lisez...*
54	19	masculin *la*	masculin *le*
54	20	féminin *le*	féminin *la*
62	3	Elle sort	Elle sert
117	18	qui se plancent	qui se placent
164	4	plusieurs article	plusieurs articles
175	3	ces lettre	ces lettres

19°. *De la Longueur des Pages.*

La longueur des pages se fait par le moyen d'une réglette de longueur déterminée, pour toutes les pages qui doivent composer un ou plusieurs volumes; on l'appose sur le côté des fins de lignes de la page, tant pour faciliter la justification, que pour déterminer le nombre de lignes qui doivent y entrer. Si la première ligne de la page ne se trouve pas pleine, il faut la porter au bas de la page précédente dût-on même supprimer la ligne de pied.

20°. *De la Ligature des Pages.*

Les Pages ou Paquets se lient avec une ficelle dont on les entoure de droite à gauche, trois fois, en passant le dernier bout de la ficelle sur un des coins, en forme de nœud-coulant.

21°. *De la Position des Pages sous le rang.*

Il est très essentiel de placer avec soin, sous le rang, les Paquets ou Pages, afin de ne pas avoir la peine de chercher, une seconde fois, la Composition dont on a besoin. La première page doit être posée seule de gauche à droite; la seconde à côté; la troisième sur la seconde; la quatrième à côté de la seconde, et les autres de suite.

22°. *Des Impositions.*

L'Imposition est l'action de placer des pages dans tel ou tel ordre particulier à chaque imposition, en sorte qu'en pliant la feuille, les pages suivent exac-

tement la cote. Il existe autant d'impositions qu'il y a de formats. Quelles que soient les dimensions que présentent une feuille de papier, lorsqu'elle est pliée, chaque format prend son nom du nombre de feuillets; c'est-à-dire, on nomme une feuille *in-folio*, parce qu'elle offre deux feuillets ou quatre côtés; la feuille in-4°. quatre feuillets ou huit côtés; la feuille in-8°. huit feuillets ou seize côtés, etc.; il résulte donc, qu'une feuille procure toujours le double de pages du format cité. Cette connaissance s'oublie facilement pour peu qu'on ne la pratique point, et c'est plutôt une combinaison, qu'une science qui s'échappe de la mémoire. Je vais d'abord citer les impositions les plus usitées, et je renvoie, pour les modèles, aux planches ci-contre.

In-folio.

Il est essentiel de faire observer, que dans toutes les Impositions ordinaires, la première page est placée sur le Marbre, à gauche de l'ouvrier, et, dans presque toutes, la dernière à côté de la première.

Planche I.

Le Numéro 1, représente le côté de première; le Numéro 2, celui de seconde. L'indication des *biseaux* est marquée par les points qui sont tracés et qui désignent la position du chassis devant soi. Les *garnitures* de *marge*, de *barre*, de *fonds*, les *têtières* et les *chassis* se proportionnent à la grandeur du papier.

In-Quarto.

Le N°. 3, représente le côté de première d'une

feuille. — N°. 4, le côté de seconde. — N°. 5, une forme en retiration sur elle-même. — N°. 6, une circulaire dont les deux premières pages doivent être imprimées, et les deux autres rester blanches.

In-Octavo.

N°. 7, une forme en retiration sur elle-même. — N°. 8, deux cartons in-8°.

PLANCHE II.

In-Octavo.

N°. 9, le côté de première d'une feuille. — N°. 10, celui de seconde.

In-Douze.

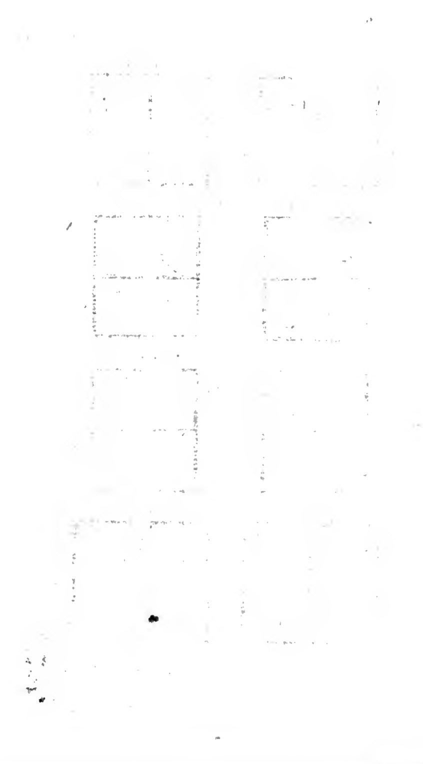
N°. 11, le côté de première d'une feuille. — N°. 12, celui de seconde. — N°. 13, une forme in-12, en retiration sur elle-même, et le chassis à la Lyonnaise. — N°. 14, une forme in-12, dont le carton est en dehors.

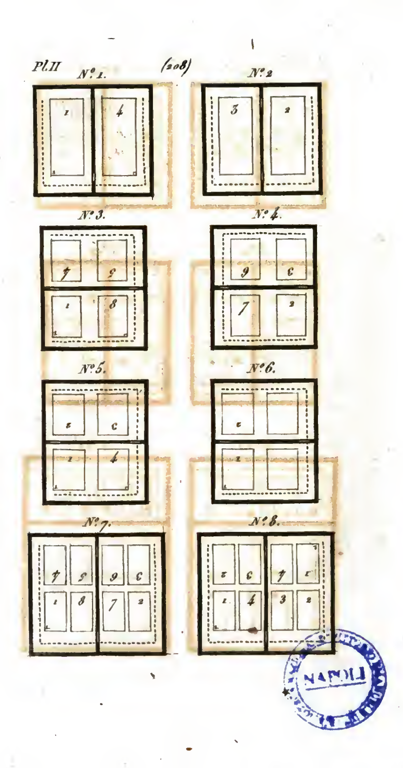
PLANCHE III.

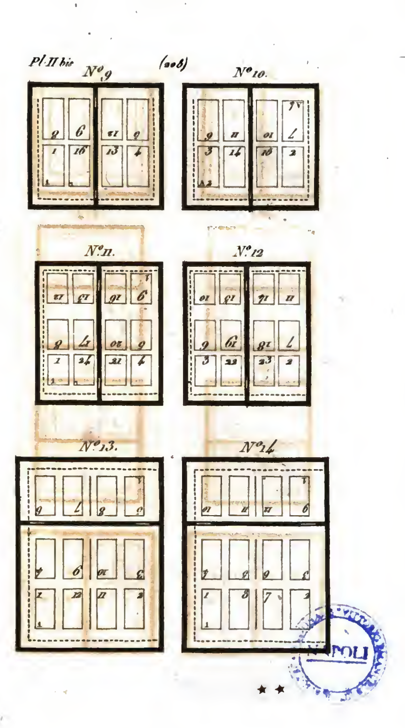
In-Dix-huit.

N°. 15, le côté de première de la feuille, imposée en trois cartons. — N°. 16, le côté de seconde.

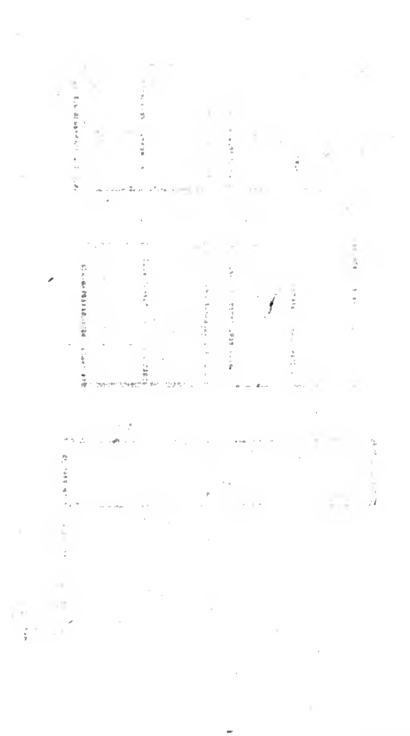
Cette manière d'imposer par trois cartons, est celle que l'on devrait toujours adopter. Elle est plus facile pour le compositeur, le relieur, et le lecteur. Voici comment je m'y prends pour l'imposer : je dispose trois fois douze pages sous le rang ; je pose les douze



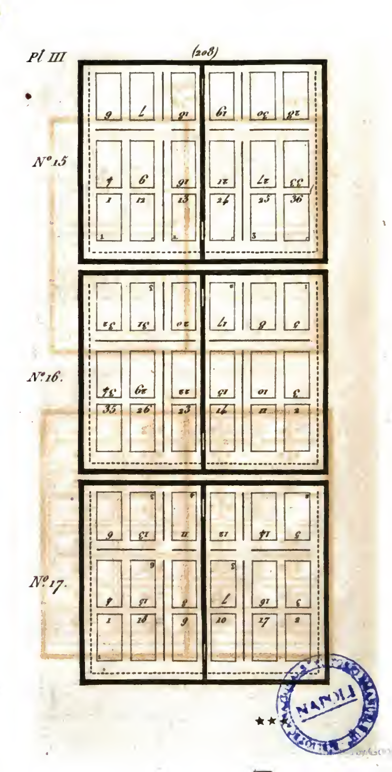

Pl. II
N° 1.
N° 2
N° 3.
N° 4.
N° 5.
N° 6.
N° 7.
N° 8.
NAPOLI


N° 9
N° 10.
N° 11.
N° 12
N° 13.
N° 14

★ ★

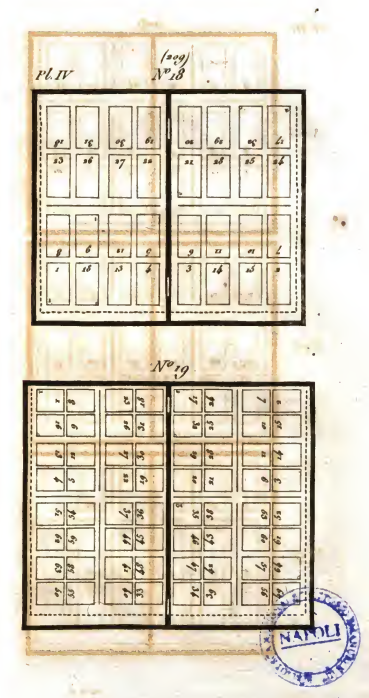






Pl III
N° 15
N° 16.
N° 17.

(209)



premières pages comme une forme in-12; j'éloigne les six pages de ma gauche et les six autres de ma droite, pour me faire place à poser la seconde, et ensuite la troisième forme.

N°. 17 représente une forme in-dix-huit, en retiration sur elle-même, sans transposer de pages.

Planche IV.

In-Trente-deux.

N°. 18. Cette imposition représente deux feuilles in-8°. imposées en aîle de moulin, et en retiration sur elles-mêmes.

In-Soixante-quatre.

N°. 19, représente une forme en retiration sur elle-même, contenant 4 feuilles in-8°.

Les affiches et les bilboquets, s'imposent dans des chassis sans barres, que l'on appelle *ramettes*.

Il ne suffit pas de ranger par ordre, des pages sur le marbre, il faut retirer les porte-pages de manière à ne pas les déchirer; on soulève la page et l'on retire adroitement le porte-page de dessous, ensuite on dispose les *garnitures* suivant la place et les fonctions qu'elles remplissent; savoir: les *Réglettes de barre* (1)

(1) Ces *Réglettes*, sont des petites lames en bois, dressées sur la force du corps de chaque caractère; la grandeur du format et du papier que l'on doit employer, décide de l'épaisseur de la Réglette dont on doit se servir.



les *Fonds* (1); les grandes ou petites *Têtières* (2); les grands ou petits *Biseaux* (3); après quoi on délie les pages dont on fait sortir les bouts de ficelle, en commençant par les pages les plus près de la barre ou des grands blancs de fonds, ayant toujours soin, à chaque page déliée, de pousser les grands ou petits biseaux vers la barre du milieu, afin de rapprocher, à leur véritable position, les pages et les garnitures; une fois cette opération terminée, on met entre les biseaux et la barre extérieure du chassis, des coins (4) de bois qui maintiennent aussitôt les pages et la garniture. L'ouvrier, en imposant, ou

(1) Ces *Fonds*, se couchent entre les Pages, suivant leur longueur et portent depuis 2 centimètres jusqu'à 4 de large sur 16 à 17 de long. Ces fonds sont faits en bois dans plusieurs Imprimeries, et dans d'autres, en fonte; l'expérience nous a fait adopter les Garnitures en fonte, et quoiqu'elles deviennent plus coûteuses, l'on y gagne encore beaucoup en les préférant à celles faites en bois.

(2) Les *Têtières*, sont des morceaux de bois ou de fonte, qui se mettent entre les têtes des Pages; ils sont de la même justification que le format.

(3) Les *Biseaux* sont des bois taillés en biais qui se mettent en dehors et sur les côtés de la forme. Il en existe de deux sortes que l'on appelle *Couches*, c'est-à-dire, des Biseaux de couche droite ou de couche gauche. On a soin de placer la partie la plus large des grands Biseaux au haut des formes *in*-8°., *in*-4°., *in*-fol., du côté des garnitures de tête; la barre du milieu doit séparer les têtes des Biseaux. Cet arrangement donne une grande facilité à l'ouvrier pour serrer et desserrer les coins.

(4) Petits morceaux de bois de 3 centimètres de long, taillés en biais comme les biseaux. (*Voyez ces quatre modèles, pag.* 212.)

après avoir corrigé, a soin de passer sur la surface de toutes les pages, une petite planche carrée, d'un bois tendre, appelée *Taquoir*, sur laquelle il frappe à mesure et à petits coups donnés avec le manche du marteau, pour qu'une lettre ne se trouve pas plus élevée que l'autre, dans toute la forme. De-là, on chasse les coins avec un *Cognoir* (1), jusqu'à ce que la forme se lève d'une pièce. Si le format est in-18, in-24, ou in-32, l'ouvrier fera bien, avant de mettre la garniture, et après avoir retiré les porte-pages, de mouiller les pages; cela le facilitera beaucoup à lever sa forme de dessus le marbre, sans que rien ne tombe. Lorsqu'une forme est serrée; et que rien ne menace de tomber, on la porte aux imprimeurs, pour que ces derniers fassent épreuve.

23°. *Des Garnitures.*

C'est une chose si importante qu'une Garniture bien faite, que, quelques soins que l'on ait pu d'ailleurs donner à un Ouvrage, on aura tout-à-fait perdu son temps et ses peines, s'il devient impossible de le bien relier, faute d'avoir su régler les blancs que doivent comporter les différentes marges d'après la grandeur du format. Il est donc indispensable que celui qui est chargé de faire les Garnitures sache, qu'après avoir plié sa feuille avec toute la justesse possible, il convient qu'il divise, au compas, en trois parties égales, le blanc que lui laisse la justification

(1) Morceau de buis, de la forme d'un coin à fendre le bois.

de sa page dans sa longueur, et que le premier tiers soit réservé pour le blanc de tête, et les deux autres tiers pour la marge des côtés ; il ne doit y avoir qu'un tiers de marge du fond, sauf néanmoins à déroger un peu à cette règle générale, dans le cas où le papier employé serait plus ou moins grand, mais toujours de manière qu'on ait réservé les deux tiers pour la marge de dehors : ceci est absolument nécessaire pour qu'un Livre puisse être bien relié et avoir de la grâce.

Bois de Fond. *Têtière.* *Biseau.*

Coin.

MÉTHODE

POUR LA CORRECTION DES ÉPREUVES.

Explication des Fautes.	Fautes a Corriger.	Signes des Corrections.
Lettre à supprimer..........	Il n'est point d'occupation pluss flateuse	∂ /
Mot et Lettre à ajouter.....	pour un savant que/s'exercer /ur les décou	de/s/
Lettre à retourner........	vertes et sur ls maintien des connaissances qui	ʒ /
Lettre gâtée à changer......	peuvent être utiles øu agréables à la société.	o/
Lettres à raprocher..........	Ce sera toujours bien m ériter de la postérité	⁀ /
Mots à séparer..............	que de luikonserver des notions exactes sur	# /
Mots à transposer...........	les Arts, en les mettant jour au sous les rap-	⌐ ┘/
Mots ou ligne à ajouter......	ports convienneni.	(voyez la Copie)
Blanc à diminuer.......	Beaucoup d'Artistes ont pour maxime de ca-	( ) /
Blanc à ajouter..........	cher leurs procédés et de se réserver, autant que	#— /
	possible, ce qu'ils appèlent leur secret. Laissons-	
Mot mal divisé............	les immoler à ce motif (invincible pour les ∮/	∂ /
Lettre et division à placer....	/mes communes. la gloire du citoyen la per X	a/ -/
Lettre trop haute.........	fection des Arts et le plaisir d'être utile.	e/
Alinéa.....................	Celui qui corrige une Epreuve, s'il y a plu-	[/
Alinéa à suprimer..........	sieurs fautes dans la même ligne, peut adopter	
Lettre trop basse...........	différens sig/es pour chacune afin d'éviter la	n/
Lettre à nétoyer...........	confusion et la méprise.	e /
Grande Capital............	on se sert ordinairement des suivans: première	O /
Point à placer............	faute ≠ seconde #, et troisième ### /Mais il faut	≠/#/###/./
Espace à baisser............	observer de X répéter toujours en marge après	
Mots que l'on veut mettre en ital.	la faute sur le recto, et avant sur le verso	ital /
Mot à redresser...........	la même marque que l'on a fait dans la pa-	≈≈ /
Virgule à placer...........	ge, pour indiquer ce qu'on veut y placer.	, /
Apostrophe oubliée........	C est ainsi qu'on agira, sur-tout lorsqu'on	' /
Mot que l'on veut mettre en rom.	aura plusieurs ajoutés à faire dans la même	rom /
Mot qui a mordu..........	vage	‿ /
Correction de lettres doubles...	Affaires de finance. en floréal.	ff/fi/fl/
Chiffre romain à substituer..................	CHAPITRE 4.	IV /
Petites Capitales..........	Aod fils de Gera	pet. cap.
Lettres supérieures à rehausser.	N∫ 2∫	S/S/
Vers à renfoncer d'un quadratin	Gardez qu'une Voyelle à courir trop hâtée, Ne soit d'une Voyelle en son chemin heurtée.	[/

CHAPITRE XXVI.

De la Lecture des Epreuves.

Lorsque la copie est remise par le metteur en pages et l'épreuve par l'imprimeur, le correcteur se dispose à la lire. Cette opération se fait à deux. Celui qui est chargé de tenir la copie, commence par mettre en ordre les feuillets, en suivant la pagination. Pendant ce temps, le correcteur plie sa feuille, vérifie les folio, la signature, les titres courants, les blancs, interlignes, etc., puis lit haut, mot à mot, l'épreuve qu'il doit corriger; son attention particulière doit se porter sur toutes les *coquilles*, ainsi que les mots qui exigent une orthographe uniforme adoptée par l'auteur ou l'éditeur. Il marque en marge les fautes qu'il rencontre, d'abord à droite sur le *recto* et à gauche sur le *verso* (*Voyez le Tableau des Corrections*). Il ne doit pas oublier d'écrire exactement les noms des compositeurs qui sont en marge sur la copie, et désignés par celui qui la tient. Cela est d'autant plus essentiel que l'ouvrier qui ne trouve pas son nom à la page qu'il croit avoir composée, néglige de la corriger, et les fautes marquées par le correcteur, sur la première épreuve, existent encore sur celle qui doit être envoyée à l'auteur avec la copie. Le correcteur ne peut faire de changements sur l'épreuve, parce

que ces changements pourraient ne pas convenir à l'auteur. Les épreuves ne doivent supporter aucun retard pour la lecture, car la moindre négligence devient préjudiciable aux ouvriers. Cette première épreuve une fois lue, est portée au metteur en pages, qui jette un coup-d'œil sur les corrections, desserre ses formes sur le marbre, et fait corriger successivement par les ouvriers qui ont composé cette feuille.

Le compositeur, après avoir reçu l'épreuve où les fautes sont marquées, les examine, et, les ayant bien comprises, lève dans son composteur la correction d'une forme, et si l'épreuve est chargée, il ne prend à la fois, que la correction d'une page, sans rien omettre; il assujettit les coins de la forme à volonté, pour donner un peu de jeu aux lignes, aux mots, ou aux lettres où il se trouve des corrections. Un soin qu'il doit avoir, c'est de ne jamais piquer la lettre, parce que les trous formeraient une matière saillante qui ferait représenter, à l'épreuve, un blanc d'espace entre les mots. Un ouvrier correct ne se sert de la pointe que pour atteindre les espaces; et lorsqu'il a corrigé et justifié une ligne, il tâte avec le doigt du milieu, si la ligne est de la même justification que celle de dessous et celle de dessus. Si l'ouvrier a fait un *bourdon*, ou un *doublon*, ou si à la seconde épreuve, l'auteur fait un ajouté, ou une suppression, il doit, pour la plus grande propreté, remanier le reste de l'alinéa dans une galée; si toute fois la suppression, ou la transposition, ou l'ajouté, est considérable, la remise en pages est de rigueur. Si de même, il se

trouvait quelques pages transposées, il faut mouiller la forme après la correction, la dégarnir, et faire la détransposition marquée par le correcteur. La correction ou les changements faits, on resserre les coins de la forme, de la même manière qu'en imposant, et toutes les lettres ou mots de trop qui se trouvent dans le composteur, sont remis, avec soin, dans leurs cassetins respectifs. Les formes ainsi serrées, sont portées, par le metteur en pages, à la presse aux épreuves. Les autres corrections se font de la même manière que les premières, à l'exception, cependant, que le metteur en pages reste seul chargé de ce dernier travail, ainsi que de la correction des *tierces.*

Le metteur en pages ou le prote, doit avoir un soin particulier des dernières épreuves, afin que s'il se trouvaient quelques fautes dans la composition, que l'auteur aurait oubliées de marquer, il puisse justifier qu'il s'est conformé à l'épreuve portant *bon à tirer.*

CHAPITRE XXVII.

Du Paquetier.

Le paquetier est celui qui fait des paquets. Il reçoit du metteur en pages toutes les instructions qu'il peut avoir besoin pour l'exécution des ouvrages. Il dresse et souffle ses casses; distribue toute la lettre, en bon état, que lui donne son metteur en pages, et ne peut,

dans aucun cas, se refuser à distribuer de suite des mots ou portions d'italique qui se trouvent, assez souvent, dans la distribution. Il ne peut, sans injustice, être forcé de mettre en casse d'autres caractères que celui qu'il doit composer. C'est un effet de sa complaisance pour le bien général, s'il met en ordre, dans une galée, du Petit-Romain ou du Petit-Texte qui aurait pu se trouver parmi le Cicéro qu'il doit distribuer.

Dès le moment qu'il reçoit de la copie, il devient responsable de ses feuillets, jusqu'à ce qu'il les ait remis, avec ses paquets, au metteur en pages. Il ne peut, sous aucun prétexte, se dispenser de faire toutes les corrections de coquilles, de bourdons (1) de doublons, de mauvaise composition, divisions muettes ou lignes trop ou pas assez espacées : il ne peut non plus se refuser de distribuer ce qu'il aurait mis en pâte. Il lui est expressément défendu de faire le moindre changement, ni rature ou ajouté, sur un manuscrit : l'on ne tolère que quelques changements de ponctuation sur le plomb seulement.

1°. *De l'absence d'un Ouvrier pendant plusieurs jours.*

Lorsqu'un ouvrier s'absente pendant un ou plusieurs

(1) Si un *bourdon* est omis au milieu d'un alinéa, c'est le paquetier qui le compose et qui remanie, s'il est nécessaire. Si c'est un *bourdon* d'un alinéa, c'est le metteur en pages qui en est responsable, parce qu'il doit, en mettant en pages, vérifier les alinéa, avec sa copie.

jours, il doit faire prévenir le prote ou lui demander verbalement la permission pour affaires de famille. Si c'est un compositeur, il doit aviser au moyen de trouver un camarade qui corrige pour lui, autrement le metteur en pages est autorisé à faire corriger à l'heure, et d'en retenir le montant à la prochaine banque. Si c'est un imprimeur, il doit s'entendre avec son compagnon, afin d'éviter que le papier trempé ne se trouve gâté. Si l'ouvrier ne remplit pas ces formalités, il court le risque de perdre sa place.

3°. *Du Garçon de magasin.*

Le garçon de magasin n'est pas rangé au nombre des ouvriers; mais il a une certaine responsabilité du papier gâté ou manquant, lorsqu'il ne met pas de l'exactitude à l'étendre et à le constater.

4°. *Des Apprentis.*

Les apprentis n'ont, à proprement parler, aucune autre responsabilité que celle des épreuves qu'on leur donne à porter aux auteurs. Ils doivent avoir le plus grand respect pour le bourgeois, le prote et les ouvriers. C'est de leur complaisance, envers leurs supérieurs, que dépend la célérité de l'apprentissage. Les obligations entre les maîtres et les apprentis sont stipulés dans les articles 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, des titres II et III du 22 germinal an 11, sur les livrets.

5°. *Des Copies de chapelle.*

On entend par *Copies de chapelle*, quatre exemplaires levés sur chaque feuille tirée, pour être vendus

tous les ans, à la fête de la *Saint Jean-Porte-Latine*, au profit de la caisse d'épargnes.

6°. *Des Amendes.*

On entend par *Amendes*, des peines pécuniaires infligées aux ouvriers des deux parties.

Voici les principaux articles qui étaient affichés dans presque toutes les imprimeries, en 1780 :

1°. Celui qui se présente dans un état d'ivresse, et qui manque de respect au bourgeois ou au prote; s'il veut continuer à travailler dans la maison, paye 5 fr.;

2°. Celui qui cherche dispute à un camarade tranquille, d'après l'avis de quatre personnes, 3 fr.;

3°. Celui qui oublie d'éteindre sa chandelle, 1 fr. 50;

4°. Celui qui oublie sa montre, ou à sa casse ou à sa presse, ou dans les lieux d'aisances, 1 fr. 50;

5°. Celui qui trempe son papier dans de l'eau sale, 1 fr. 50;

6°. Celui qui, par ribotte, fait càler ses camarades, par jour, 5 fr.

Toutes ces *amendes* doivent être retenues, à la banque la plus prochaine, par le prote, et mises dans sa caisse d'épargnes. Les fonds de cette caisse sont spécialement destinés à donner des secours momentanément aux ouvriers de la maison seulement, qui sont retenus chez eux, pour cause de maladies accidentelles, constatées par un médecin. Quant aux collectes pour les ouvriers des autres maisons, il existe tant d'abus à cet égard, que l'on ferait bien de ne porter ses regards que sur les camarades de la maison.

7°. *De la Conscience.*

Les Ouvriers en *conscience*, sont ceux qui travaillent à la journée, ou, pour mieux dire, ce sont des hommes de confiance qui composent ou impriment des objets qui ne peuvent se faire aux pièces. On les emploie encore aux *ouvrages de ville* et aux *bilboquets.*

Les *ouvrages de ville* sont ceux qui se présentent journellement dans les imprimeries, et qui ne sont point de longue haleine. On appelle *bilboquets*, des factures, des adresses, des étiquètes, des billets de mariage ou d'enterrement, etc.

OBSERVATION PARTICULIÈRE.

Je n'ai pas cru devoir parler, dans ce Manuel, des objets qui sont arbitraires, ou qui ne regardent particulièrement que MM. les Protes, tels que : 1°. La police des caractères, objet étranger au compositeur et même à tous les Typographes ; 2°. Des prix avec MM. les Auteurs ou Libraires. Ces prix varient à l'infini, par la raison des crédits qu'il faut faire ; 3°. De l'achat des objets d'imprimerie, ou de ce qui doit exister dans une imprimerie. Tel Directeur d'imprimerie veut dépenser 80 à 100 mille francs ; tel autre veut *rouler* autant que le premier, et ne dépenser que 30 à 40 mille francs, etc., etc. : toutes ces choses, en général, sont laissées à la prudence, ainsi qu'à la confiance que l'on a dans un prote, qui, très-rarement, en abuse.

Fin de la première partie.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Matières dont on tire une substance propre à faire le Papier.

La nature offre une multitude de substances avec lesquelles on peut faire du Papier. On a employé successivement du Chanvre, du jeune Bambou, de l'écorce de Mûrier, de la Paille de Blé ou de Ris, de la Guimauve, des Roseaux, du Chiendent, des Orties, des Panais, des feuilles de Choux, de la Mousse, du Fusin, de l'Outan, du Lin en herbe, et plusieurs autres végétaux fibreux; mais la difficulté est d'en faire qui coûte moins que celui fait avec du Chiffon. Peut-on concevoir quelques substances plus communes que les débris de nos vêtements, des linges usés, incapables, d'ailleurs, de servir au moindre usage, et dont la quantité se renouvelle tous les jours! Pouvait-on imaginer un travail plus simple, que quelques heures de trituration, par le moyen des moulins! Il est évident que, dans cette opération, le vieux Papier perd beaucoup moins, parce qu'il est travaillé moins long-temps, avec moins de force et avec la même eau. Le Chiffon est d'abord trié, puis porté dans un

Pourrissoir, où l'on jette de l'eau cinq ou six fois par jour, pendant dix jours. Ensuite, pour faciliter la fermentation, on retourne ces Chiffons de manière que le centre vienne à la surface, en sorte que le travail du Pourrissoir peut durer cinq à six semaines, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la chaleur soit devenue assez grande, pour que la main ne puisse la supporter que quelques minutes. Cette Mouillée, au sortir du Pourrissoir, se porte au Dérompoir pour y être morcelée. Les Chiffons ainsi préparés, sont en état d'être réduits en pâte claire, par le moyen des moulins. Lorsque la pâte est liquide et suffisamment délayée et affinée, on la met dans des auges en pierre. Le Moule du Papier, est un châssis garni de fil de laiton très-serré, avec lequel on puise dans la Cuve une portion de cette pâte, qui, en se desséchant, donne une feuille de Papier. L'ouvrier, pour coller son Papier, plonge une poignée de feuilles dans le Mouilloir. La Presse distribue la colle et la fait pénétrer également en même temps qu'elle en dégorge le surplus. Ensuite on porte la Feuille à l'Etendoir. Toutes ces opérations sont si promptes, qu'il se fait sept à huit feuilles de Papier par minute, dans les grandeurs ordinaires, de manière que l'ouvrier peut faire par jour huit à dix rames. (1)

---

(1) La ville de Caën possède, en ce moment, une nouvelle mécanique pour la fabrication du papier, qui mérite l'attention des connaisseurs, et ne peut être que favorable à l'industrie. L'inventeur de cette nouvelle machine, éprouvant chaque jour la difficulté de se procurer des ouvriers, trouva le moyen de s'en passer. Il imagina une mécanique, à l'aide de laquelle la forme destinée

Différentes grandeurs et qualités de papiers dont on fait le plus d'usage.

Noms et espèces de papiers.	largeur.	hauteur.
Chapelet	82 centimètr.	62 centimètr.
Nom de Jésus...........	70	54
Grand Raisin	64	48
Carré..................	60	45
Écu....................	55	42
Couronne	44	36
Pot....................	36	28

On vend le Papier par feuille, par cahier, par main et par rame. La feuille est pliée en deux; le cahier contient six feuilles; la main ving-cinq; et la rame cinq cents.

à faire le papier, descend et se trouve obliquement dans le bassin contenant la pâte où elle se précipite. Elle reprend ensuite le niveau, remonte et paraît chargée de la quantité de pâte nécessaire à former la feuille de papier. Un double balancement, gradué d'une manière convenable au dessèchement de la pâte, étend, rapproche, resserre les molécules de cette pâte, et forme l'espèce de feutrage qui constitue le papier. L'eau s'égoutte; ensuite l'on dégage la forme du chassis qui la soutient; on couche la feuille sur le langé; on remet la forme dans le chassis qui, d'un léger coup de main, part aussitôt et va chercher une autre feuille. Chaque fois que le chassis remonte la forme, un agitateur, toujours en mouvement, tient suspendues les molécules de la pâte, et la matière enlevée peut ainsi être remplacée.

Cette invention a pour résultat l'économie dans la construction de la machine, et l'économie de la main-d'œuvre, puisque quatre ouvriers, pris indistinctement, même parmi les enfants et les femmes, peuvent obtenir une quantité de papier beaucoup plus

Des principaux Papiers de couleurs.

Ces sortes de papiers, exigent un soin particulier pour l'impression; il faut aux uns, une encre bien forte, parce qu'ils sont collés; aux autres, une encre faible, parce qu'ils ne le sont point. L'impression du parchemin vélin, du casimir, de la soie, ou du drap, demande aussi une encre superfine et forte.

CHAPITRE II.

Des Ouvriers à la presse.

Les ouvriers à la presse sont, à l'égard du maître et du prote, rangés dans la même cathégorie que les metteurs en pages et paquetiers. S'il y a un prote aux presses, ce dernier prend le même rang et la même considération que le prote de la composition. Les ouvriers sont presque toujours deux à chaque presse. Le premier a le *marteau*, le second fait les *fonctions.* Le premier compagnon met en train, fait et porte sa

grande, et travailler une journée entière, tandis qu'avec les procédés ordinaires, les ouvriers papetiers finissent souvent leur travail à midi.

Enfin cette machine épargne le combustible, puisque le papier se fait à froid, et elle donne la possibilité de fabriquer en aussi grande eau qu'il est nécessaire; elle présente au commerce un papier très-bien fait et d'une dimension beaucoup plus étendue que celle du papier fabriqué jusqu'à ce jour.

tierce à la révision : le bon à tirer est à son nom. Le second trempe et remanie, lave et porte les formes aux metteurs en pages ; monte les bales ou ratisse le rouleau. La responsabilité d'une forme jetée en pâte, du papier gâté ou manquant, pèse sur les deux compagnons. Si l'un des deux compagnons ne vient pas travailler, le tirage appartient tout entier à celui qui l'a fait : il serait peu équitable, de la part de l'absent, d'exiger la moitié du salaire de celui qui a eu toute la peine. Sitôt le tirage fait, l'imprimeur charge le papier et prévient le garçon de magasin que le tirage de la feuille est terminé. Les ouvriers à la presse doivent avoir cette précaution, pour éviter toute responsabilité.

CHAPITRE III.

De la Presse.

Si la première partie de cet Art exige de grandes connaissances, la seconde (*la presse*) demande une application presque aussi étendue, mais dans un genre mécanique.

La *Presse* est, à proprement parler, une machine qui, dans les opérations, exécute deux mouvements, l'un *horisontal*, qui est l'action de faire marcher le *train* à chaque feuille que l'on veut imprimer ; l'autre *vertical*, qui est la pression.

Il est maintenant reconnu que la presse en bois est

la moins avantageuse des presses à imprimer. Indépendamment de la fatigue qu'elle cause à l'ouvrier, l'irrégularité du foulage, les inconvénients du doublage, qu'on ne peut éviter qu'avec des soins continuels, qui augmentent la difficulté d'obtenir une belle impression, ont dû engager à chercher une perfection de presse qui fût exempte de ces défauts. Divers essais furent tentés sans succès; les résultats qu'ils présentaient étaient encore moins satisfaisants que ceux de la presse en bois. Lord Stanhope fut le premier qui parvint à en faire établir une dont les avantages sont assez connus : l'usage général que les imprimeurs de tous les pays font de cette presse, les a mis à même de s'en convaincre.

Une autre presse, moins connue, dite presse *Colombiane*, inventée par M. Georges Clymer, de Philadelphie, l'emporte encore de beaucoup sur la précédente; c'est presque la seule dont on se sert maintenant en Amérique. Elle se distingue par une plus grande force, une extrême précision mécanique, par conséquent une moindre détérioration des caractères, une grande facilité dans l'emploi des plus grands formats; mais, comme la *Stanhope*, elle est sujette à des réparations fréquentes qui deviennent très-coûteuses par la complication de ses pièces. Le trajet que parcourt la force pour arriver à la pression, produite par un lévier d'abattage, est trop long, et les frottements sont multipliés; ensuite, le point de pression n'est pas entièrement central, et se trouve trop élevé.

Ces deux presses ne remédient donc qu'imparfai-

tement aux vices de la presse en bois. Néanmoins, comme l'une et l'autre présentent d'excellentes parties, l'on a cherché à réunir ce qu'elles avaient de préférable; et, sans se servir de la vis, ni du levier d'abattage, l'on est parvenu à construire une presse qui, sans être parfaite, paraît supérieure aux deux autres. Beaucoup plus simple dans son mécanisme, cette dernière perfection possède une plus grande puissance que l'on peut régler à volonté. L'on a évité la répétition des frottements qui, ordinairement, est la cause de la fréquence des réparations auxquelles contribue beaucoup le défaut de proportion dans les pièces. Telle est la manœuvre qui multiplie tous les jours avec autant de promptitude, les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. (*Voyez ce Modèle, au Frontispice.*)

On peut encore remarquer plusieurs objets dépendants de la Presse, qui sont d'une nécessité absolue et qui contribuent à la beauté et à l'aisance de l'exécution. Le petit *Tympan* qui s'enclave dans le grand, est un petit chassis en fer, couvert d'un parchemin. Les *Blanchets* sont des morceaux d'étoffe de laine taillés de la grandeur du petit tympan. On les met entre les deux tympans pour faciliter et augmenter la pression.

Les *Balles*, dont nous allons parler, ont la figure de gros entonnoirs; elles sont en bois. (*Voyez pl. II.*) On les remplit, à comble, de laine qu'on couvre de deux cuirs écrus; après avoir laissé tremper une nuit, ces mêmes cuirs, on commence par les tordre, les détirer à la corde, ensuite on les corroye sous les pieds pour en extraire jusqu'à la dernière goutte d'eau:

il suffit de les presser entre les ongles des pouces, pour s'assurer s'ils sont assez corroyés. Les cuirs de chien, écrus, sont préférables à ceux de mouton, mais ils exigent beaucoup plus de temps pour en extraire l'eau (1) L'ouvrier met son cuir à l'huile et le conserve dans la moiteur jusqu'au lendemain.

Quant aux *doublures*, on prend assez souvent les cuirs de dessus pour en faire, ou bien l'on fait choix de quelques cuirs défectueux, et on les prépare comme les cuirs mêmes. Les cuirs ainsi préparés, l'on emplit de laine bien cardée, les bois de balles, puis on attache le cuir et la doublure avec des clous, à la distance d'un doigt l'un de l'autre ; ces clous sont enfoncés avec un instrument appelé *Pied-de-Chèvre* qui sert à monter et démonter les balles. Une fois les balles montées, on passe les cuirs à l'huile en frottant les balles l'une sur l'autre ; ensuite on les ratisse avec un couteau, pour ôter avec l'huile le duvet ou les ordures qui pourraient se trouver sur le cuir. Les balles ainsi ratissées, on prend un peu d'encre broyée, et l'on distribue les balles l'une sur l'autre, en sens inverse, pour faire étaler l'encre de manière qu'elle ne paraisse plus inégalement sur les balles. Il en est ainsi, toutes les fois que l'on prend de l'encre.

Toutes ces choses bien exécutées, il ne s'agit plus que de toucher la forme d'ablomb, en tenant les balles

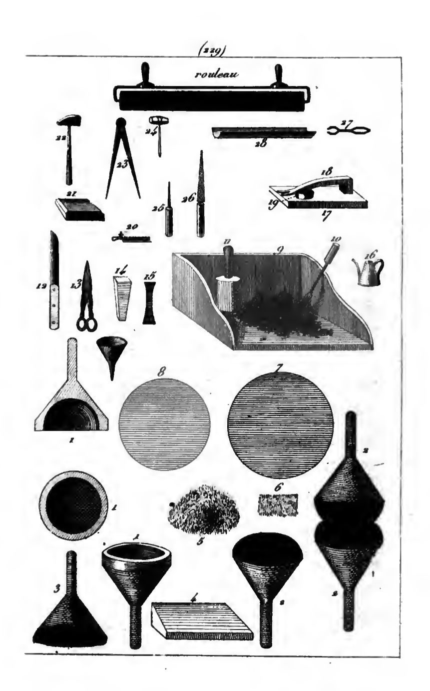
(1) Avec un peu de soin, les *Rouleaux*, lorsqu'ils ne contiendront pas trop de gélatine, seront toujours préférables aux balles. Il n'y a que l'empire de la routine qui a pu faire conserver la manutention des balles.

perpendiculairement, et en faisant deux tours sur le caractère, afin de le bien imprégner d'encre. Les rouleaux n'exigent aucun embarras pour l'imprimeur; ils n'ont besoin que d'être ratissés avec un couteau à croissant et bien distribués sur la table. Quant à la touche, elle ne demande seulement qu'une obliquité de la part de l'ouvrier pour préserver la forme de la moindre feinte. L'imprimeur termine sa journée, par tremper du papier, pour le travail du lendemain (ainsi que nous l'avons dit) et par démonter les balles à moitié, de manière à pouvoir sortir les pains de laine, et humecter les doublures et les cuirs, en les roulant l'un sur l'autre, afin de les conserver dans une moiteur convenable. Les balles pour l'encre rouge doivent être montées sur une petite planche propre; elles sont couvertes des mêmes cuirs que pour l'impression noire; il faut seulement que ces derniers soient neufs, et que l'on conserve une grande propreté aux chevilles, à la jumelle et aux bords de la platine, pour que rien ne puisse altérer la couleur.

Pièces accessoires à une presse.

(Voyez pl. III.)

1. Bois de Balles.
2. Balles montées.
3. Balle démontée.
4. Marche-pied.
5. Pain de laine.
6. Carde de laine.
7. Cuir.
8. Doublure.
9. Encrier.
10. Palette.


rouleau
22
23
24
28
27
18
21
19
17
25
26
20
12
13
14
15
11
9
10
16
1
8
7
2
6
5
3
4

11. Broyon.
12. Couteau pour ratisser les Balles, ou le Touchoir.
13. Ciseaux.
14. Décognoir.
15. Ebarboir.
16. Burette.
17. Montoir.
18. Pied-de-Chèvre.
19. Clous de Balles.
20. Brosse.
21. Taquoir.
22. Marteau.
23. Compas.
24. Vrille.
25. Pointe.
26. Râpe.
27. Pointures.
28. Goutière.

CHAPITRE IV.

De la mise en train.

La presse étant en état de rouler, deux planches ou formes (qu'on nomme une *feuille*), sont remises aux Imprimeurs. La première, pour imprimer les feuilles de papier (en blanc) d'un côté, et la seconde pour tirer ces feuilles (en retiration) de l'autre côté. L'ouvrier place d'abord la première de ces formes sur le marbre de la presse, en observant de la mettre précisément au milieu de la platine; il l'arrête autour avec des coins de registre; la desserre, la taque et la resserre; place sa *marge*, met ses *pointures* (1) et les

(1) Les *Pointures* se mettent au milieu du tympan, pour les formats in-folio, in-quarto, in-octavo, in-seize, in vingt-quatre, in trente-deux; à l'in-douze, elles se placent aux deux-tiers.

fait tomber, avec soin, dans les rainures du châssis; pose sa frisquette, et l'imprime suffisamment pour pouvoir la découper, en laissant autour de cette même frisquette ce qui ne doit pas être imprimé. Toutes ces fonctions faites, l'ouvrier examine si le foulage est égal sur la première feuille qu'il imprime, et s'il ne serait pas nécessaire de mettre des *hausses* ou des *supports*.

Lorsque deux ouvriers travaillent ensemble, l'un place une des feuilles humides, qu'ils ont à imprimer sur le *tympan* (1) et rabat la *frisquette* dessus pour faire passer le tout sous la *platine*, et rendre, en un ou deux coups de *barreau*, l'empreinte de la forme sur le papier, tandis que l'autre distribue l'encre sur les balles ou sur le rouleau, et touche d'une façon égale et uniforme sur la superficie du caractère. C'est de ce dernier soin que dépend la beauté et le mérite de l'impression. L'opération des deux ouvriers se répète jusqu'à la fin du nombre de feuilles qu'on a déterminé de tirer. Mais avant de rouler, en *blanc* ou en *reti-ration*, l'un des imprimeurs doit porter sa *tierce* (bonne feuille) au prote, pour que ce dernier s'assure, si les corrections indiquées par l'auteur, sur l'épreuve *bonne à tirer*, ont été ponctuellement faites.

Le prote garde l'épreuve dernière de l'auteur, et marque, sur la tierce qu'il rend, le nombre à tirer,

(1) Il faut avoir grand soin de ne pas élargir les trous des *pointures* en plaçant ou en ôtant la feuille. Cela empêcherait de faire un bon *registre*. Cette attention est importante.



la date et le nom de l'ouvrier. Cette tierce est jointe au bordereau de ce dernier.

Celui qui roule doit avoir grand soin de *marger*, c'est-à-dire, de bien placer la feuille sur le *tympan ;* de tirer ses coups avec autant de diligence que d'égalité, pour que l'impression ne soit pas plus noire sur une feuille que sur une autre. Lorsqu'on a tiré le nombre convenu de feuilles de papier d'un côté, l'imprimeur relève la première forme, sans déranger du marbre les coins des deux extrémités du fond ; pose à la même place, une seconde forme (*la retiration*) et la fait rencontrer avec la frisquette ; retourne le papier qui est dessus son banc et le pose de gauche à droite, ou, pour mieux dire, du bas en haut sur le *pupitre* (1) ; il prend ensuite une feuille déjà imprimée d'un côté, qu'il met en *retiration*, de manière à faire rencontrer les pages l'une sur l'autre, par le moyen des *pointures* que l'ouvrier fait agir suivant les circonstances : une fois cette régularité établie, les ouvriers continuent leur travail comme auparavant.

Les factures, adresses, billets de mariage, etc., se placent perpendiculairement au-dessous de la platine pour que le foulage soit égal. On colle ces petites formes sur le marbre de la presse, pour leur donner plus d'immobilité.

---

(1) Le papier des formats in-folio, in-quarto, in-octavo, in-dix-huit et in-trente-deux, se culbute ordinairement pour la retiration, de manière à ce que les signatures se trouvent toujours devant soi ; quant à l'in-douze, on ne peut pas transposer le papier, puisqu'il n'y a qu'une seule manière de le retourner.



CHAPITRE V.

Impression de plusieurs couleurs.

Les impressions de différentes couleurs ne sont plus usitées : le bon goût les a proscrites ; mais ce qui s'exécute pour l'impression d'une couleur quelconque, s'applique à toutes les autres.

Il faut bien se garder de charger le papier, ou de le trop laisser au soleil, ou à la chaleur du poêle lorsqu'il est tiré d'un côté, parce que la plupart des papiers s'allongent lorsqu'ils conservent une humidité quelconque, et se racourcissent sitôt qu'ils s'altèrent ; ce qui empêcherait de faire le registre. Un bon *registre* dépend essentiellement de l'immobilité des *pointures*.

CHAPITRE VI.

De la Tremperie.

Chaque Imprimerie a, dans une cour, un endroit particulier qu'on nomme *Tremperie*, où l'on imbibe le papier, et où l'on sert et lave les formes. L'eau propre, de la Seine, est préférable, pour toutes les sortes de papiers, à toutes les autres eaux. L'Alun

que l'on met dans l'eau de la Seine, sert à l'éclaircir, et à empêcher le Papier de perdre sa force et son azur.

1°. *De la Trempe du Papier.*

Pour bien tremper le Papier, il faut avoir quelques connaissances des qualités dont on se sert ordinairement, afin de l'imbiber plus ou moins. Pour s'assurer du degré de colle que peut avoir le papier, on doit le languer, et si la salive a de la peine à traverser, on peut, pour un ouvrage d'un format ordinaire, tremper la main deux et trois fois; s'il n'a qu'une demi-colle, *une* et *deux*; s'il n'est pas du tout collé, on ouvre les mains sur un ais, après avoir placé des *maculatures*, et avec une éponge, ou un balai de jonc, on asperge également la feuille de dessus. Mais l'ouvrier doit commencer par compter les mains qu'il vient de recevoir, et qu'il doit tremper; il les met à sa gauche, près du baquet, par cinq mains, en croix, il prend un ais qu'il met d'aplomb, le garnit des enveloppes des rames à tremper; ensuite prenant de la main droite une main de papier, il la plonge par le dos dans le baquet, l'étend avec soin sur l'ais, retire une partie de cette main à laquelle il fait faire le même mouvement, qu'à la main entière, et successivement jusqu'à la cinquième; à cette cinquième il a soin de faire une *marque*, en pliant la feuille en triangle, et en faisant ressortir un coin, ce qu'il répète de cinq en cinq mains. Le papier ainsi trempé, on le couvre, avec des *enveloppes* semblables à celles

qui ont été mises sur l'ais, avant la première main. On le porte, avec l'ais, à l'endroit qui lui est destiné; là, on le couvre d'un autre ais pendant une heure ou deux. Après ces opérations, on charge ce papier avec des pavés, pour faire pénétrer l'eau convenablement. Tout cela se fait ordinairement le soir.

2°. *Remaniement du Papier.*

Le lendemain, on prend le papier qui a été trempé la veille; on le pose à gauche, sur le banc; puis on en prend une *marque* (cinq mains) qu'on retourne in-8°. et in-12, en ayant soin de faire disparaître les plis, et le dos des mains, de manière que les marques ne se trouvent pas défaites. Lorsqu'on aperçoit quelques parties sèches sur le papier, on se sert de l'éponge, pour les asperger. Il faut toujours recharger le papier ou le remettre sous la presse, pendant quelques heures, avant de s'en servir. Lorsqu'il s'agit d'imprimer du parchemin, du casimir, du drap ou de la soie, il faut mettre ces étoffes entre un papier humide, afin de leur faire prendre une moiteur convenable pour qu'elles reçoivent l'impression.

3°. *Du Lavage des Formes.*

Chaque forme entièrement tirée, est lavée avec une brosse demi-douce, dans une lessive faite avec de la potasse éteinte à froid, dans de l'eau de rivière qui la dégage de toute son encre. Cette forme est ensuite dressée le long d'un mur, pour être rincée avec de l'eau claire que l'on jette dessus, et en tous sens,

avec une *jatte*. Cette forme retourne après au compositeur, ou reste dans la tremperie jusqu'à son premier usage. Quant à la lessive, elle doit toujours rester dans la pierre, car plus on lui ferait changer de vase, plus elle s'attirerait.

CHAPITRE VII.

Des Encres.

Les anciens peignaient leurs lettres avec des figures différentes, mais le plus souvent elles étaient noires; d'où est venu le mot *Atramentum*, pour signifier de l'encre.

Cette Encre est composée d'*huile de noix*, que nous appelons *vernis cuit*, et de noir de fumée; on broie avec une molette, sur un marbre, l'un et l'autre ensemble jusqu'à ce que le tout ne fasse plus qu'un *magnea* (bouillie) qui ne soit ni trop épais, ni trop clair.

Impression Rouge.

Pour faire l'Encre rouge d'une belle teinte, l'on choisit le plus beau vermillon; l'on y ajoute un peu de carmin, et l'on broye le tout avec le vernis qui sert à éclaircir l'Encre noire.

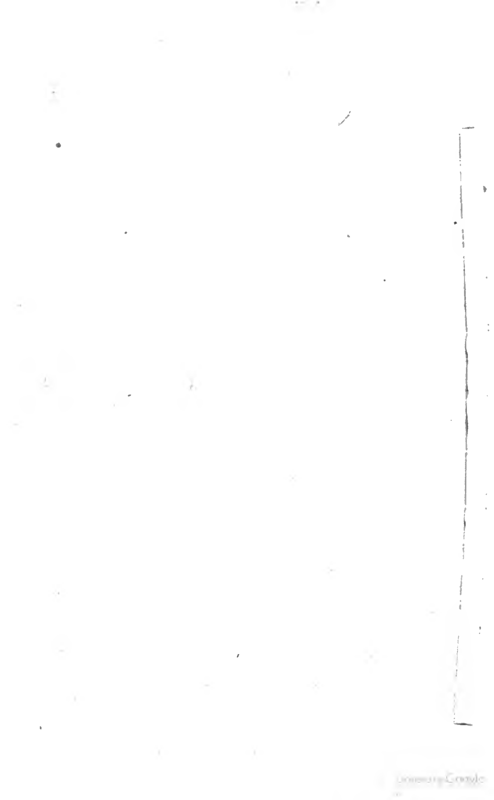
FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.




BIBLIOTECA